

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Alger 2 Abou El Kacem SAAD ALLAH



Faculté des Langues étrangères

Département de Français

Mémoire de magister

Option: sciences du langage

"L'altérité au cœur de la désambiguïsation des notions «islamisme» et «islam» dans les éditoriaux de la presse républicaine en France et en Algérie"

Mémoire présenté par :

Slimane GAZRAM

Membres du jury :

Pr. Djamel ZENATI (Pr.des universités, Alger 2).....Président

Dr. Karima NABTI (MCA, Université Alger 2).....Examinatrice

Pr.Youcef IMMOUNE (Pr.des universités, Alger 2).....Rapporteur

Sous la direction de :

Pr. Youcef IMMOUNE

Année universitaire : 2020-2021

Sommaire

-Introduction générale.....	1
-Chapitre I : Préalables méthodologiques.....	11
-Chapitre II : Préalables théoriques.....	44
-Chapitre III : désambiguïsation des notions «islam» et « islamisme »,l'altérité à l'œuvre.....	80
-Conclusion générale.....	131
-Références bibliographiques.....	135
-Table des matières.....	141
-Liste des tableaux.....	143
-Liste des graphiques.....	143
-Liste des schémas.....	143
-Annexe.....	144

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de mémoire Pr. Youcef IMMOUNE qui a accepté de diriger ce travail de magister : je ne saurais vous remercier assez, chez Monsieur, pour m'avoir initié à la réflexion, pour votre écoute, pour votre disponibilité et pour les précieux conseils et recommandations que vous m'aviez confiés.

Mes remerciements vont également à toutes celles et à tous ceux qui m'ont apporté aide et assistance dans la réalisation de cette étude.

Je souhaite adresser mes remerciements les plus distingués et ma gratitude la plus profonde et sincère aux membres du jury pour leur lecture et leur appréciation de ma modeste recherche.

Dédicaces

...A mes parents

...A mes frères et sœurs

...A mes chers amis : Mossaab et Si Abdelkader

...A mes camarades de promotion

...A tous les personnels des lycées que j'ai dirigés

...A mes étudiants de l'ENS de Bou Saada

... A tous ceux qui me connaissent

Résumé

Ce travail de réflexion s'articule autour d'un concept essentiel en analyse du discours : l'**altérité**. Dans cette recherche nous constatons que les lignes éditoriales de la presse écrite quotidienne en Algérie et en France font un usage ambigu des notions «**islam**» et «**islamisme**».

Il s'agit d'un discours ambivalent dans le traitement discursif de l'«islam», généralement relié à l'«islamisme» ou au «terrorisme» : dans des énoncés, nous avons affaire à un discours stigmatisant de l'islam et des Musulmans alors que dans d'autres, le **discours éditorial** fait le distinguo entre les deux notions. Pour l'«islamisme», le discours éditorial, tant en Algérie qu'en France, est unanime sur son rejet.

Cette **ambiguïté** discursive (in)volontaire en relation avec l'Autre, ce n'est que la **désambiguïstation** des notions «islam» et «islamisme» qui permet une éventuelle **altérité**, c'est ce que nous essayerons d'étudier.

Mots clés: Altérité, islam, islamisme, ambiguïté, désambiguïstation, discours éditorial, presse écrite

المخلص

عمل البحث هذا يهدف أساسا إلى دراسة مفهوم أساسي في تحليل الخطاب:

الغيرية. في هذا البحث انطلقنا من أن الخطوط الافتتاحية للصحافة المكتوبة

اليومية في الجزائر و في فرنسا تستعمل استعمالا غامضا لمفهوم «الإسلام» و

«الإسلاموية».

المعالجة الخطابية ضمن الخطاب الافتتاحي- بخصوص هذين المفهومين،

يتعلق الأمر بخطاب إزدواجي غالبا ما يخلط بالإسلاموية أو بالإرهاب- .

في بعض المقالات نجد أنفسنا أمام خطاب يعطي صورة سيئة عن

الإسلام و عن المسلمين، و في البعض الآخر الخطاب الإفتتاحي يميز جيدا بين

الإسلام و الإسلاموية. ما هو أكيد، هو أن الخطاب الإفتتاحي، سواء في الجزائر،

أو في فرنسا، يرفض قطعيا الإسلاموية بكل أشكالها.

هذا الغموض الخطابي بقصد أو بدونه في علاقته بالأخر يشكل عقبة للمتلقى

إذ لا يمكن تحديد الآخريّة إلا بإزالة الغموض الذي يسمح بذلك. و هو ما نريد

دراسته.

الكلمات المفتاحية : الآخريّة، الإسلام، الإسلاموية، الغموض، إزالة الغموض، الخطاب الإفتتاحي

Introduction générale

« Si on pouvait posséder, saisir et connaître l'autre, il ne serait pas l'autre. Posséder, connaître, saisir sont des synonymes du pouvoir. » Emmanuel Levinas

Nous avons de la peine à déchiffrer la multitude des discours auxquels nous sommes confrontés au quotidien : discours politique, médiatique, institutionnel, religieux, philosophique, publicitaire, et autres. Comme tout discours, celui de la presse écrite est indissociable d'un contexte matérialisé par un cadre spatio-temporel et des situations de productions langagières.

La signification dans le discours se construit de manière dynamique. En effet ; elle est à chaque énoncé renouvelée : d'où toute signification s'appuie sur un préconstruit c'est-à-dire sur un antérieur. Il est également de première importance de signaler que toute énonciation est traversée par une part de subjectivité : le producteur-énonciateur exprime, de façon implicite ou explicite à travers les écrits, ses jugements et ses prises de position comme allant de soi ; et ce n'est qu'à travers les déictiques qu'on peut les mettre au clair.

Il est question dans cette réflexion du traitement médiatique des notions «islam» et «islamisme » dans le discours de la presse écrite en Algérie et en France: nous voulons nous interroger sur la circulation du discours en parlant de l'islam et de l'islamisme. En effet, nous l'aborderons d'un point de vue langagier en dehors de son contenu informationnel.

Notre réflexion part du constat suivant : dans l'espace discursif des deux rives de la Méditerranée ; l'Algérie et la France (pour ne prendre que ces deux pays). La polémique est très intense. Nous nous demandons si les diversités socioculturelle, linguistique et religieuse seraient à l'origine de cette polémique.

Le traitement médiatique de l'islam, et particulièrement dans celui du discours éditorial de la presse écrite, génère des prises de position et façonne l'opinion publique : nous supposons que cela crée de différentes représentations à propos de termes comme djihad, djihadiste, djihadisme, islamisme, islam, fatwa, etc.

Ce qui fait que l'Autre avec tout ce qu'il porte comme culture et identité est perçu autrement : L'altérité est en crise, l'Autre « musulman », l'« étranger », le « djihadiste », le « terroriste » : cela place le lecteur-interprétant devant un vrai paradoxe entre identité et altérité. Nous allons essayer d'analyser la mise en mots et en discours de cette altérité à travers l'étude des traces linguistiques :

« La polémique implique l'existence de deux débatteurs au moins, c'est-à-dire de deux énonciateurs, occupant dans un même champ spéculatif deux positions antagonistes »

(**Kerbrat-Orecchioni & Gelas**, 1980 : 8-9). **Maingaineau** quant à lui, à propos du discours polémique religieux janséniste/ humaniste dévot parle d'interdiscours entre les antagonistes puisqu'ils sont dans un espace d'interincompréhension (1983 :23).

La particularité de tout discours est d'être interdiscursive cela s'explique par la citation des sources des informations énoncées, le recours au discours rapporté en donnant la parole implicitement ou explicitement à des politiques, écrivains, philosophes, artistes...etc. A propos de l'interdiscours P. Charaudeau & D. Maingaineau écrivent :

« Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours » (2002 :324).

L'islam est devenu un sujet favori des médias (particulièrement de la presse écrite), et non sans connotation négative et ce, généralement après une période de crise : depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique en passant par ceux de *Charlie Hebdo*, du Bataclan, de Bruxelles, de Berlin, de Londres, etc. l'islam et les Musulmans sont vus autrement.

L'islam est la première religion d'Algérie(ou en Algérie), la deuxième de France (ou en France), ce qui lui confère un statut particulier dans les sphères sociale, politique et médiatique dans les deux pays : on se demande alors si les médias de masse ont les mêmes représentations de l'islam ?

Par essence, le discours n'est pas homogène ni unique, l'Autre est toujours présent que ce soit le « moi » de la psychanalyse ou « l'Autre » social comme le dit bien **Jacqueline Authier Revuz** :

« *Tout discours en permanence se constitue dans-et de-l'espace discursif extérieur du déjà dit* » (1995 : 236).

Depuis quelques décennies, l'islam et l'islamisme reviennent dans les débats publics et générant, généralement des polémiques inouïes. Ces deux notions font appel à des domaines aussi variés qu'épineux que la religion, la politique, l'idéologie : ce qui suscite de multiples interrogations sur leurs origines et les connotations qu'elles véhiculent ; l'islamisme, selon les termes **d'Olivier Roy** :

« *Un mouvement sociopolitique fondé sur l'islam défini comme une idéologie politique autant qu'une religion* » (1992 :57).

Depuis quelques années, jusqu'au début du « Printemps arabe », les intellectuels faisaient la distinction entre « islam » et « islamisme » ; en effet, on disait que les islamistes, cette minorité extrémiste, n'est pas à confondre avec la majorité des Musulmans.

Mais, il y a actuellement une logique paradoxale, ces islamistes sont devenus des partenaires avec lesquels on se concerte particulièrement depuis le début des révolutions arabes(2011) ou ce qu'on appelle dans le discours médiatique « *Printemps arabe* ». Un chat s'appellera toujours un chat, nous supposons que ces concepts ont été vidés de leur substance notionnelle : quelle différenciation(s) entre « islam » et « islamisme » ? Quelles significations donner à des termes aussi vagues qu'intégrisme, salafisme, fondamentalisme, extrémisme, djihadisme, etc?

Cette fragmentation du concept « islamisme » provoque la confusion dans l'esprit du lecteur entre être musulman et être islamiste .On propose communément dans les ouvrages de vulgarisation qu'être islamiste est le fait d'avoir la conviction que religion et politique sont indissociables : l'un ne va pas sans l'autre ; alors qu'être Musulman c'est croire en Allah et reconnaître que Mohamed est son prophète tout en pratiquant : la prière , l'aumône , le jeûne et le pèlerinage à la Mecque sans se mêler dans la scène politique

Le dictionnaire Larousse (2014) définit l'islam ainsi : « *Religion des Musulmans, de ceux qui adhèrent au message de Mahomet* ». Et l'islamisme : « *On désigne aujourd'hui par islamisme le mouvement politico-religieux préconisant l'islamisation complète* »

des institution et, des gouvernements des pays musulmans, et spécialement la tendance la plus radicale et la plus violente de ce mouvement ». Précisons que l'adjectif « *islamique* » renvoie au terme « *islam* » et « *islamiste* » désigne tout ce qu'est en relation avec « l'islamisme ».

C'est pourquoi, considérer comme équivalents des termes tels que fondamentalisme, radicalisme, traditionalisme, intégrisme, wahhabisme, etc. ne peut que prêter à équivoque un champ de recherche complexe à cerner. **Maxime Rodinson** affirme que l'islamisme :

« offre un danger de confusion avec la dénomination de la religion en elle-même » (2003 : 20).

Paradoxalement, on parle généralement des partis politiques « islamistes » dans les pays musulmans ; du FIS¹ dissous en Algérie, Al Nahda² en Tunisie, des Frères musulmans en Egypte, etc. Alors qu'on qualifie DAECH³ « d'Etat islamique » et non pas un d'Etat islamiste ! Pourtant les affidés de DAECH sont des terroristes-islamistes. A ce propos, Edgar Morin, dans l'émission « l'Invité » de TV5 monde (2013), précise :

*« Le mot islamique est un mot valise qui recoure beaucoup de réalités (...), il est dommage à mon avis ; de réduire le mot **islamique** comme on le fait actuellement. »*

Quand un journal comme *le Figaro* propose dans ses lignes un article intitulé : « *Voltaire peut-il nous sauver ?* » signé par **Eric Zemmour** :

« (...) Mais, emporté par son élan, Brighelli veut aussi nous prouver que nous n'avons pas d'autres choix qu'entre les Lumières et l'islam, entre Voltaire et le djihad (...) » (*Le Figaro*, 19.11.2015, *Idées*, P.17).

Dans cet énoncé Du *Figaro*, le journaliste nous met devant un choix : les Lumières c'est-à-dire les valeurs de fraternité, d'égalité et de liberté (initiées par Voltaire) ou l'islam qui représente une menace (le Djihad). L'islam est alors stigmatisé.

Il y a alors ambiguïté, à notre avis, par rapport au traitement des concepts « islamisme » et « islam ». Notre réflexion met le projecteur sur ce discours éditorial de la presse écrite quotidienne algérienne et française qui tente de dénoncer et /ou approuver ces ambivalences.

¹ Front Islamique du Salut

² Qui veut dire « Renaissance »

³ Acronyme en arabe signifiant : Etat islamique en Irak et au Levant

Problématique

Nous constatons chaque jour dans les médias lourds à l'instar des chaînes satellitaires de télévision, d'internet et de la presse écrite-la mondialisation aidant- une stigmatisation de la religion islamique et un rejet de l'islamisme en particulier de la part des partis de droite des pays occidentaux, des politiques, des activistes, des militants, des syndicalistes et de journalistes. Et d'autre part, les Musulmans et quelques intellectuels pro-islam appellent à ne pas confondre l'islam avec l'islamisme et rejeter tout amalgame : Ces divergences sont orchestrées par le discours de la presse écrite tout en prenant position dans les différentes problématiques du monde contemporain liées à des sujets d'actualité en rapport avec les termes « islam » et « islamisme ».

Il est donc permis de poser la question suivante : à quel point le discours éditorial de la presse écrite en Algérie et en France arrive-il à lever l'ambiguïté des notions « islamisme » et « islam » pour la rencontre de l'altérité?

A partir de cette question, nous pouvons poser deux autres questions subsidiaires :

-Quels outils linguistiques emprunte l'énonciateur afin de désambiguïser les notions « islam » et « islamisme »? -A quelle(s) stratégie(s) se réfère-il pour désigner cette altérité ? -Quel statut assigne-t-il à cette altérité ? Autant de questions auxquelles nous répondrons dans le troisième chapitre de notre mémoire.

Hypothèses

Comme réponses préalables à nos questions de recherche dans le discours éditorial de la presse écrite quotidienne : nous avançons que l'éditorialiste en tant qu' énonciateur n'est guère médiateur entre la source et la cible de l'information mais il s'implique nettement dans la relation des événements, il devient ainsi porte-parole d'où sa prise de position : afin de lever l'ambivalence entre les notions « islam » et « islamisme », l'énonciateur se sert de la désignation et de la réfutation comme outils de désambiguïstation. Nous supposons que les

stigmatisations et les catégorisations désignatives ainsi que le jeu de l'exclusion-inclusion sont autant de stratégies qui permettent de redéfinir l'Altérité.

Nous voulons, à travers la présente étude, étudier les enjeux de la dialectique de l'altérité et de l'identité dans le discours éditorial en mettant en avant les outils et les stratégies que les éditorialistes adoptent pour lever l'ambiguïté des notions «islamisme» et «islam».

Motivations de la recherche

Le choix de la presse écrite est motivé, de notre point de vue, par ces principales raisons : ce discours est le lieu des développements minutieux des événements factuels. De plus, dans ce discours même ; l'éditorial est le lieu de l'expression du point de vue du journal sur plusieurs sujets d'actualité. Ensuite, nous avons opté pour ce sujet sur l'islam et l'islamisme dans le discours éditorial car il nous semble, et à notre connaissance, qu'il y a peu de travaux de recherche sur cette thématique du moins à l'université Alger 2. Enfin, de par son actualité, principalement en vue des multiples discours à propos de ce topo: discours politique, religieux, philosophique : ce qui a créé et suscité en nous des questionnements sur le pourquoi et le comment de cette ambivalence et de ces représentations.

Il est nécessaire de mentionner le travail « *L'énonciation dans Les éditoriaux de presse française. Cas de la présidentielle de 2007.* » De Youb Mohamed de l'université de Constantine, dans ce travail, nous nous sommes intéressé aux spécificités de l'énonciation éditoriale. Sans faire passer sous silence la thèse de doctorat(2016) de **Kamila Oulebsir-Oukil** «*Processus de génération et de circulation des formules autour du vocable Algérie dans le discours social* ». Cette thèse nous intéresse dans la mesure où elle nous permet de voir la circulation du discours à travers les formules.

Pour les travaux de recherche traitant de l'altérité nous avons consulté celui de **Dagmar de Roeck** «*Quête d'identité, quête de différenciation ?*» analyse du discours sur l'autre dans la presse écrite française à L'université d'Utrecht (2013) et la thèse de **Elissavet Patzioglou** (juin2012) « *la représentation de*

l'altérité et les discours de la différenciation dans la presse écrite française et grecque : vers la construction d'une européenne ? » pour obtenir le titre de docteur de l'université Rennes 2.

Dans notre travail, nous allons mettre sous silence les discours extrémistes dans les deux pays : l'Algérie et la France. Ni les thèses de l'extrême droite ni celles des islamistes conservateurs, à propos des termes «islamisme» et «islam», ne sont prises en considération dans notre analyse. Nous allons l'aborder seulement du point de vue républicain, en référence aux valeurs apportées par la Révolution de 1789 au système républicain à l'instar de la liberté, l'égalité, la fraternité, la citoyenneté, la laïcité, etc...

Approche du travail

Dans le but de faire une analyse comparative des éditoriaux par rapport à la désambiguïsation des notions islam et islamisme. Nous avons compilé un corpus tiré de quotidiens algériens : *El Moudjahid*, *El Watan*, *l'Expression*, et *Le Quotidien d'Oran* ; et français : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien*, et *Libération*. Il s'agit d'un échantillon de 71 éditoriaux qui font référence aux attentats de « *Charlie Hebdo* » et du « *Bataclan* » perpétrés par des terroristes dits « islamistes ».

Compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, il est à rappeler que nous allons procéder à une analyse comparative qui emprunte à la fois aux approches interprétative et de la polyphonie énonciative. Approche interprétative : dans la mesure où le sens n'est pas donné mais construit au fur et mesure de notre analyse. Pour ce qui est de l'approche de polyphonie énonciative en proportion à la multiplicité des voix, et du coup, des points de vue dans les éditoriaux.

Le Choix de ces journaux⁴ est fondé essentiellement sur le nombre de lecteurs :

« El Watan est considéré comme le 4e quotidien d'information générale le plus lu en Algérie, derrière les journaux arabophones Echorouk, El Khabar et Ennahar (El Heddaf est également devant mais il s'agit d'un quotidien sportif). El Watan est 1er au niveau de la presse francophone ».

⁴ Citations tirées de l'Encyclopédie libre Wikipédia, www.wikipedia.com, site consulté le 10.04.2019

Pour *Le Quotidien d'Oran*, qui était le premier journal francophone, pourtant moins classé dans les régions du Sud et du Sud-est du pays, il est devenu le deuxième journal francophone en Algérie selon ses derniers tirages: « [...] *Le Quotidien d'Oran se soit fait devancer ces dernières années par El Watan* ». Les journaux *El Watan*, *L'Expression* et le *quotidien d'Oran* sont des publications indépendantes tandis qu'*El Moudjahid* est un journal étatique. Pour ce qui est des journaux français, nous avons opté pour *Libération*, qui est un journal de gauche, il est parmi les journaux les plus lus en France, mais également et principalement, sa rédaction a reçu celle de *Charlie Hebdo* en réaction à l'attentat terroriste «islamiste» de janvier 2015. Pour *Le Monde*, le journal le plus lu en France :

« *Le Monde* [...] C'est l'un des derniers quotidiens français dits « du soir », qui paraît à Paris en début d'après-midi, daté du lendemain, *Quotidien français* dit « de référence ». Depuis plusieurs décennies, il est le plus diffusé à l'étranger [...] Sa ligne éditoriale de gauche [...] prône le respect de principes d'éthique et de déontologie, en particulier concernant la recoupe des informations et la protection des sources d'information des journalistes.»

Il est important de signaler également que nous avons choisi ces journaux selon leurs lignes éditoriales : ils sont, de notre point de vue, représentants du paysage médiatique des deux pays, l'Algérie et la France. *Le Figaro* qui se place à droite et au centre droit, c'est un journal conservatiste, très attaché au système républicain, *libération* qui était situé à l'extrême gauche, aujourd'hui, il est de gauche sociale-démocrate c'est-à-dire de centre gauche alors que *Le Monde* qui revendique un traitement impartial, il est souvent placé à gauche.

Nous allons procéder à étudier l'énonciation journalistique dans les éditoriaux. Nous nous attacherons à analyser l'identité éditoriale. Cela est motivé par : en premier lieu, en plus d'informer sur les faits de société, l'éditorial représente le point de vue du journal en question. En second lieu, de par sa disposition dans l'espace du journal, l'éditorial est lu par un grand nombre de lecteurs et occupe une place importante dans les organes de presse : il joue un rôle socio-culturel et politique : il est lu par les professionnels de l'information, les syndicalistes, les politiques, etc. Pour ce faire, nous allons adopter une approche énonciative et polyphonique dans la mesure où il y a plusieurs voix et

un foisonnement de points de vue dans un même énoncé. Cette théorie de la polyphonie linguistique initiée par **O. Ducrot** dans « *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* » (1984 :171-233), il s'est inspiré des travaux de M. Bakhtine sur la polyphonie dans l'œuvre de Dostoïevski dans le domaine littéraire.

Axes du travail

Notre mémoire s'articule autour de trois chapitres, d'une introduction et d'une conclusion générales. Dans le premier chapitre méthodologique nous présenterons les concepts « formation discursive », « archive » et « corpus » et comment nous sommes passé de l'archive à la construction du corpus d'analyse. Egalement, nous aborderons l'espace médiatique de la presse écrite dans les deux pays : la France et l'Algérie avant de décrire les publications dont nous avons extrait le corpus d'étude. Nous concluons ce chapitre par exposer la fréquence des notions islam et islamisme dans notre archive. Le deuxième chapitre est consacré à un genre journalistique particulier : l'éditorial, lequel fait partie des genres de commentaire et qui est le lieu privilégié des positionnements idéologique et politique : dans lequel nous insérerons le rapport à l'Autre en relation avec deux concepts majeurs dans notre travail de recherche, à savoir celui de l'altérité et celui de l'ambiguïté : nous allons voir quelles relations entretiennent ces deux concepts et montrer que la reconnaissance de l'Autre passe par la désambiguïsation des termes «islam» et «islamisme». Sans oublier de poser la question sur les constantes de la presse républicaine. Dans le dernier chapitre, nous analyserons le discours éditorial de notre corpus autour des notions «islam» et «islamisme».

Chapitre I : Préalables méthodologiques

Dans ce chapitre méthodologique, nous nous proposons d'aborder trois points-clés de notre réflexion, à savoir la formation discursive, l'archive et la construction du corpus avant de passer en revue les particularités du discours de la presse écrite quotidienne en Algérie et en France. Ensuite, nous évoquons une succincte description des publications de notre choix : quatre journaux français (*Libération, Le Monde, le Figaro et Le Parisien*) et quatre algériens (*El Moudjahid, El Watan, L'Expression et Le Quotidien d'Oran*). Enfin, nous nous attacherons à procéder à une étude quantitative des notions «islam» et «islamisme» dans les éditoriaux de notre archive.

En premier lieu, il est important de mettre au clair quelques concepts qui permettent de définir à l'instar de «genre», «formation discursive», «archive», etc. Nous montrerons, dans ce qui va suivre quelles relations entretiennent ces concepts avec l'éditorial.

En deuxième lieu, nous nous intéresserons particulièrement à l'éditorial dans la presse écrite : nous allons faire une étude statistique des termes islam et islamisme. Du moment que nous n'avons pas pris le même nombre d'éditoriaux pour tous les journaux, nous allons essayer de tirer des conclusions, des recoupements ou des comparaisons dans les éditoriaux d'un même journal ou les journaux dont le nombre des éditoriaux est égal.

En dernier lieu, nous procéderons à relever les termes et les notions voulus dans des tableaux récapitulatifs : ceux-ci seront représentés dans des graphiques pour en faciliter le commentaire et l'analyse. Dans un premier temps, nous exposerons une succincte description des publications dont nous avons extrait notre corpus d'étude. Nous parlerons également de la constitution du corpus d'analyse : les éditoriaux de huit (08) journaux : algériens(04) et français(04). Nous conclurons notre chapitre par présenter des données statistiques entre les occurrences de la notion «islamisme» et le champ lexical de la guerre : des termes comme «bataille» et «combat» qui font partie de la métaphore de la guerre que nous jugeons nécessaire dans la construction image sur la notion «islamisme».

1. Formation discursive, archive et corpus

M. Foucault s'interroge sur la relation entre pratique sociale et pratique discursive. IL étudie particulièrement les discours institutionnels. A ce propos, il écrit :

« Les diverses modalités d'énonciation renvoient aux divers statuts, aux divers emplacements, aux diverses positions que le sujet peut occuper ou recevoir quand il tient un discours » (1969 :74).

M. Foucault avait comme objectif de trouver les unités du discours, s'intéresse à l'ensemble des règles de formation des groupes d'énoncés qui déterminent les conditions de dispersion et l'existence. Ces énoncés doivent définir une certaine « régularité ». Il définit la **pratique discursive** :

« un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative. » (1969 : 154).

C'est ainsi que M. Foucault présente la notion de **«formation discursive»** comme un ensemble d'énoncés qu'on peut rapporter à un système de règles déterminé historiquement : une « formation discursive » est alors « la régularité des énoncés » (1969 :153)

M. Foucault, après avoir défini le discours comme « *un ensemble d'énoncé en tant qu'ils relèvent d'une même formation discursive* » (1969 : 153). Pour lui, l'archive est le fonctionnement systématique de l'énoncé dont les règles permettent de se modifier uniformément. Il considère que :

« L'archive c'est la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des énoncés comme événements singuliers (...) se groupent en figures distinctes, se composent les uns avec les autres selon des rapports multiples, se maintiennent ou s'estompent selon des régularités » (Ibid., 1969 : 170).

Cette notion d'archive est utilisée au sens de « genre » dans la terminologie foucauldienne. Autrement dit, il s'agit d'un aller-retour entre la réalité linguistique et l'acte de langage. A propos de la notion d' « archive », M. Foucault, entend la régularité du discours dans une formation discursive :

« (...) on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi ». (1971 :11).

A ce propos, F. François trouve que fixer un genre n'est pas une visée voulue :

« Mettre en évidence les relations qui ne peuvent pas être de pure identité entre un cadre général d'énonciation, une forme générale et la variation de leurs réalisations et/ou de leurs réceptions, de leurs circulations » (1998 :106).

Notre archive est constituée de 71 éditoriaux algériens et français et qui recouvrent une quinzaine de jours. La première dizaine de jours s'étale du 07 au 18 janvier 2015 et la deuxième période du 14 au 19 novembre 2015. Le choix de ces deux périodes est motivé par la fréquence de l'utilisation des termes « islam » et « islamisme » : nous avons opté pour les dizaines de jours qui viennent juste après des attentats commis à Paris (L'attentat contre *Charlie Hebdo* le 07.01.2015 et l'attentat du *Bataclan* le 13.11.2015).

D'une part, parmi les journaux algériens, nous avons choisi quatre journaux nationaux : *El Moudjahid* (04 éditoriaux), *El Watan* (06 éditoriaux), *Le Quotidien d'Oran* (06 éditoriaux) et *L'Expression* (08 éditoriaux). *El Moudjahid* est le seul journal étatique alors que les trois autres sont des journaux indépendants privés. *El Moudjahid*, *L'Expression* et *Le Quotidien d'Oran* ont en commun le mot « Editorial » alors que dans *El Watan* on trouve « commentaire ». Le mot « éditorial » pour *le quotidien d'Oran* et « commentaire » pour *El Watan* se positionnent en dernière page. Tandis que dans *L'expression* ce mot est placé sous la rubrique « L'Actualité ». Pour ce qui est d'*El Moudjahid*, « l'éditorial » ne se positionne pas au même endroit. Il est également important de signaler que, pour les quatre journaux algériens, l'éditorial est rédigé sous différentes signatures. D'autre part, nous avons également choisi des journaux français : *Le Monde* (11 éditoriaux) *Le Parisien* (11 éditoriaux), *Le Figaro* (13 éditoriaux) et *libération* (12 éditoriaux). *Le Figaro*, *Le Monde*, et *Libération* sont des journaux nationaux, seul, *Le Parisien*, un journal régional moins diffusé, tant en France que dans le reste du monde, par rapport aux trois autres. Le terme « éditorial » se positionne dans *Le Monde* dans différents endroits alors que dans *Le Parisien* « l'édito » se positionne régulièrement en page deux. *Libération* le situe dans les

pages « L'Évènement » Tandis que dans *Le Figaro* l'éditorial est le plus souvent présent en Une. Il faudra signaler que la mention « Editorial » est présente dans les quatre journaux (l'Édito pour *Le Parisien*) et sous différentes signatures.

1.1 Construction du corpus

Le corpus d'étude est élaboré à partir d'une archive d'éditoriaux de la presse écrite algérienne et française qui recouvre une quinzaine de jours pour chaque journal (7 jours environs après chaque attentat); ces données sont constituées à partir de la récurrence des termes «islam» ou/et «islamisme». Pour nous faciliter la tâche d'analyse nous avons choisi entre trois (03) à cinq (05) éditoriaux par journal et qui sont pertinents pour notre analyse; la désambiguïsation des notions «islamisme» et «islam».

« La notion de corpus est primordiale en analyse de discours car c'est le corpus qui permet de réaliser une analyse à l'aide de catégories issues de la linguistique et de l'analyse de l'analyse de discours pour répondre à des questionnements qui ne peuvent être formulés que dans la pluralité-disciplinaire » (Bonnaïfous, 2006 : 221).

Cette notion de mise en corpus est définie par Francine Mazière ainsi :

« La mise en corpus se définit donc contre le simple recueil de textes, et autonomise l'AD par rapport à l'analyse textuelle. Elle est la construction d'un dispositif d'observation propre à révéler, à faire appréhender l'objet discours qu'elle se donne pour tâche d'interpréter. » (Mazière , 2005,10-11).

Le contexte est crucial dans la construction du corpus parce qu'il donne sens aux mots et de ce fait à la circulation du discours. R. Amossy, A. Hershberg Pierrot l'expliquent ainsi :

« Le sens des mots n'est pas séparable des contextes où ils s'insèrent (contextes syntaxiques, énonciatifs, génériques : genres comme le fait divers, la conférence, l'éditorial, etc.) ni de la place des locuteurs dans le champ sociohistorique » (Amossy&Hershberg, 2007 : 106).

2. Description des publications

Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser au développement de la presse écrite en Algérie et en France tout en nous concentrant essentiellement sur leurs caractéristiques. Ensuite, nous faisons la description de notre sélection de journaux :

2.1 La presse écrite algérienne¹ et française: quelles particularités ?

A la veille de l'indépendance 1962, l'Algérie a commencé à faire ses premiers pas dans le secteur médiatique, ce processus est fait dans deux grandes étapes : le monopartisme et le multipartisme.

La presse au temps du monopartisme : L'Etat au lendemain de l'indépendance a essayé d'avoir une mainmise sur le secteur de l'information. La presse algérienne durant cette période a été surveillée de plus près par les pouvoirs politiques. Ces derniers ont entamé un processus de décolonisation, de centralisation et d'étatisation du secteur de l'information A ce titre, il convient de citer la loi de l'information de février 1982 dans laquelle il est stipulé que «*le secteur de l'information est un des secteurs de souveraineté nationale*». A cet effet, Le contrôle de l'Etat s'est légitimé à travers la censure et l'autocensure qui sont devenues des pratiques très courantes à cette époque-là.

Le 01.12.1963, c'était le premier exemple de censure qui avait touché à cette époque le journal du parti communiste *El Houria* et qui avait été justifié à l'époque par *Al Chaab* en invoquant l'argument de la révolution. Il y avait aussi au temps du président Ben Bella la tentative d'étoffer le journal *Alger républicain* par sa fusion avec la rédaction *Le Peuple* d'où la naissance du quotidien *El Moudjahid* en 1965.

Le rôle de la presse étatique durant cette époque jusqu'au 1990 était la reproduction du discours officiel, la banalisation des mauvaises nouvelles et la participation au projet de construction de l'Algérie révolutionnaire. Dans ce cadre, toute autre vision ou autre discours était systématiquement rejeté et taxé de dangereux sur la société. Alors ; l'on comprend mieux que l'information était sous contrôle unique du pouvoir en place à travers le contrôle du parti unique et de ses organes. Le journaliste avait un rôle de fonctionnaire au service de l'Etat dont il est obligé d'en faire l'éloge. A ce titre, la presse à cette époque-là avait un

¹ Pour cette partie, nous avons consulté le mémoire de magister de Zadri Sofiane «*L'Algérie, une exception au printemps arabe? Enonciation journalistique, subjectivité et interdiscursivité L'exemple d'El Watan et d'El Moudjahid* » Soutenu à Alger2 (2015) pp.24-41

rôle de propagande et de désinformation car dans la plus part du temps on a recours aux mensonges, à la manipulation qui étaient administrés par les pouvoirs publics.

Durant cette période, et jusqu'aux années 1990, la presse avait un rôle exclusivement étatique qui consistait à la reproduction du discours officiel, la banalisation des mauvaises nouvelles et à la participation au projet de construction dans le cadre de l'Algérie indépendante et en épousant l'esprit révolutionnaire qui régnait à l'époque.

Dans ce cadre, toute autre information qui ne se conjugait pas avec ce courant d'idée était jugée nuisible et «clandestine». Par conséquent, il était facile d'imaginer que l'information était sous contrôle exclusif du pouvoir en la plaçant directement sous contrôle directe du parti unique et de ses organisations. Le journaliste avait un statut de fonctionnaire qui avait pour mission l'éloge de l'état et la propagande à son projet politique, social et économique.

Toutefois, cette «*presse aux ordres*» sous le régime du monopartisme avait une existence insignifiante car elle ne remplissait pas le vide et ne jouait pas son rôle qu'elle était censé joué à savoir un quatrième pouvoir qui reflète la réalité et exprimait la voix du peuple. Il est à noter que la presse écrite durant cette époque était à peu près une cinquantaine de titres qui relevaient tous du secteur public : *El Moudjahid* et *El-Chaab* en français et *En-Nasr*, *El-Djournhouria* en arabe et trois hebdomadaires à savoir ; *Algérie-Actualité*, *Révolution Africaine* et *El Moudjahid Hebdo*. Le tirage de ces journaux tournait aux alentours de 600.000 pour les plus répandus tels que. *El Moudjahid*. Et pour le reste des journaux c'était 600.000 exemplaires par semaine. Il y avait 17 titres francophones et 25 titres arabophones.

On pouvait remarquer facilement que les titres arabophones marquaient une légère abondance par rapport aux titres francophone. Toutefois, sur le plan du tirage c'était l'inverse, il y avait un million d'exemplaires dans la presse francophone contre 520.000 exemplaires pour la presse arabophone. Cela signifie que la langue française tenait une place privilégiée dans l'espace de l'expression et de l'information en Algérie malgré les tentatives d'arabisation du secteur

médiatique : cela est expliqué en partie par l'héritage de la période coloniale qui avait attribué à la langue française un outil de communication de tous les jours.

Les événements d'octobre 1988 étaient un tournant dans l'histoire de l'Algérie marquant la naissance de la presse indépendante parce qu'ils ont marqué le début d'un processus démocratique en Algérie. Cette révolte a obligé le pouvoir politique en place à céder sa domination sur plusieurs secteurs, entre autres, le secteur médiatique et de l'information et c'était le début de pluralisme en Algérie : cette situation a engendré des réformes politiques, économiques et a élargi l'espace des libertés individuelles et de la liberté d'expression. En ce qui concerne le secteur de l'information, cela s'est traduit par la loi du 03 avril 1990 qui avait permis la création de plusieurs titres privés ou indépendants. Et ce n'était qu'une question de temps pour assister à un déferlement des titres indépendants qui ont changé radicalement le paysage médiatique en Algérie.

En effet, Avec l'apparition de plusieurs titres indépendants en arabe et en français, le secteur journalistique en Algérie a connu un développement considérable qui était dû en partie à la rupture avec les anciennes méthodes de contrôle et de domination de l'Etat sur l'information. En quelques mois, on voit la naissance de plusieurs titres : *Le soir d'Algérie*, *El Watan*, *Liberté*, *El khabar*, *Le Matin*, etc. les deux premiers titres ont atteint en l'espace d'une année 100.000 à 200.000 exemplaires/ jour. Ces titres privés ont rapidement éclipsé les journaux publics et cela est dû en partie au nouveau style adopté par ces journaux privés qui se caractérisait par son ton incisif et corrosif à l'égard du pouvoir politique.

Nous pouvons attribuer ce succès de la presse privée par le fait que l'espace audiovisuel n'a pas eu assez d'ouverture et de liberté surtout la radio et la télévision qui étaient restées sous contrôle étatique et qui tenaient toujours le même discours démagogique. Par conséquent les Algériens ont trouvé refuge et échappatoire dans la presse écrite indépendante.

En 2011 ; le nombre de quotidiens est porté à 94 dont 88 sont de droit privé dont 51 en arabe et 44 en français. Pour les hebdomadaires il y avait 23 titres en

arabe et 12 en français². D'autre part, et malgré cette évolution notable, l'appellation presse indépendante est objet à plusieurs controverses au sein de la communauté des journalistes. Achour CHEURFI (2010) évoque l'argument des engagements politiques des journaux lors des campagnes électorales de 1998 ;2002 ; et 2003 et dénonce la logique de concurrence entre les journaux qui les obligent afin de s'imposer à user et à abuser de la liberté acquise pour tomber dans des dérapages à travers des investigations accusatoires dont les sources ne sont pas identifiées. C'est pour cette raison, les partis politique recouraient aux journaux indépendants pour en faire un moyen de pression sur le pouvoir politique afin d'atteindre leurs revendications ou défendre leurs intérêts sur la scène politique : cet argument d'indépendance reste toujours relatif car il est lié à un système de jeux politiques et un conflit d'intérêt ce qui fait que chaque titre défendait l'idéologie de son parti politique ou de sa tendance à travers un traitement qui n'est pas toujours neutre mais qui est toujours au service de sa philosophie.

Par ailleurs, Mostefaoui Belkacem (2013) souligne que la multiplication des titres de presse en Algérie n'est pas synonyme de liberté de presse. Il parle de la stratégie du pouvoir politique de noyer la scène médiatique par un nombre important de titre afin de disperser les attentions des lecteurs et d'affaiblir la critique et la portée de la presse écrite. Nous pouvons dire que la naissance de la presse privée en Algérie est une avancée notable dans le secteur médiatique et de la liberté de presse et elle a aidé à la démocratisation de l'opinion et de l'expression en Algérie, longtemps contrôlées et dominées par le pouvoir politique en place.

Il est à noter que le contexte de l'émergence de la presse privée en Algérie était difficile marquée par le début de la violence de la décennie noire. Le pays est entré dans une crise politique sans précédent : cette situation a poussé le pouvoir politique en place à l'arrêt du processus électoral, de décréter l'état d'urgence le 10 février 1992. Suite à cela on assistait au recul des libertés

² Des données du ministère de la communication(2017).

d'expression et au regain de la censure et du contrôle étatique sous prétexte de l'état d'urgence. Par exemple le quotidien *El Watan* a subi une suspension de parution de 15 jours à cause de la publication de l'organigramme de la présidence de la république le 19 novembre 1994. *Liberté* était aussi suspendu 11 jours à cause de révélations de nominations au ministère de la défense.

Il y avait aussi un phénomène qui menaçait les journaux c'était l'assassinat des journalistes, il y avait environ 100 journalistes tué entre 1993 et 1997. Cette situation a rendu l'Algérie à cette époque parmi les pays les plus dangereux pour exercer le métier de journaliste, ajoutés à cela les harcèlements judiciaires : ce phénomène intervient généralement pour punir les journalistes à cause de leurs opinions jugées exagérées ou inappropriées. Nous pouvons citer l'exemple de **Dilem** de *Liberté* ou du directeur du quotidien *le Matin* **Mohamed Benchicou** qui était obligé de cesser l'activité en 2004 à cause des ennuis avec la justice

Il est à noter que il y avait un autre problème qui agaçait les journalistes : l'aspect financier et économique notamment les frais d'impression parce que les journaux dépendent souvent des imprimeries de l'Etat, cela les mettaient sous pression et influençait leurs lignes éditoriales. En 2003, lorsque les journaux indépendants ont critiqué la présidentielle. On a rétorqué par des mesure économiques en adressant des mises en demeure aux journaux indépendant leur rappelant la nécessité de payer leur dus. Faute de quoi, ils seraient privés d'impression.

Un autre point important qui caractérisait la presse privée, c'était sa surpolitisation et son implication dans les évènements qu'elle couvre et cela n'était pas éthiquement correct dans le domaine du journalisme et ça mettait en jeu leur crédibilité, leur objectivité et leur neutralité.

Malgré cela certains titres de la presse écrite privée ont su gardé leurs lignes éditoriales et ont acquis une place de premier rang dans le secteur médiatique et de l'information en Algérie grâce au nombre important de leurs lecteurs qu'ils ont su les attirer et gagner leur confiance.

Pour la presse algérienne d'expression francophone : avant de commencer cette partie, on doit souligner que la question des langues d'expression dans le

contexte plurilingue algérien a suscité toujours des controverses et a été posé avec acuité notamment en ce qui concerne le statut de la langue française et tamazight. Dans ce cadre l'arabe et le français ont eu des rapports conflictuels comme si c'était le résultat d'une bataille idéologique de deux camps antagonistes

Tout en admettant qu'il est difficile d'appréhender le statut et la place de la langue française en Algérie en quelques lignes, nous pouvons dire brièvement que des facteurs d'ordre idéologique et politique empêchent d'avoir une vision cohérente et claire du statut de la langue française en Algérie. Cette confusion émane du fait que il y a une lutte entre deux clans (islamo-conservateurs et modernistes-progressistes) se traduisant par exemple par la non adhésion de l'Algérie à la francophonie. Toutefois, il est à noter que ces dernières années nous assistons à un regain d'intérêt à l'égard de cette langue. Cet intérêt s'est traduit par les réformes éducatives de 2003 qui ont donné une place privilégiée à la langue française et ont fait d'elle un outil de communication d'un nombre important de locuteurs algériens.

D'un part, Kateb Yacine considérait le français comme un butin de guerre. De ce fait, le français était marqué par une forte présence et d'un dynamisme dans la réalité sociolinguistique algérienne. Le français est devenu une langue d'expression pour de nombreux écrivains et intellectuels algériens qui ont eu une renommée et une audience internationale. D'ailleurs, la langue française est omniprésente dans plusieurs secteurs à l'instar de l'économie ; l'affichage, la presse écrite et l'audiovisuelle, la publicité et même dans l'enseignement supérieur et dans les filières techniques et scientifiques, etc.

D'autre part, il y a un grand écart entre le statut officiel de la langue française (première langue étrangère ou langue seconde) et son statut réel dans les pratiques langagières des locuteurs algériens. En effet, le français est considéré par beaucoup d'Algériens comme un moyen d'ascension et de valorisation sociale, outil d'ouverture sur le monde et les civilisations.

Ce constat est réconforté par la presse écrite, qui est un lieu d'expression sociale et culturelle qui nous aide à analyser la répartition des langues en

concurrence en Algérie. Certains spécialistes soulignent que derrière la lecture de la presse et les usages d'internet il y a des enjeux économiques et idéologiques. La conflictualité entre l'arabe et le français apparaît dans les présentations des journalistes, dans les articles, dans le classement des rangs des journaux en matière de nombre de tirages ou de lecteurs sur internet. Chacun des deux camps revendique la première place sur la scène médiatique.

D'après les récents chiffres³, les journaux arabophones occupent actuellement la première place en ce qui concerne le nombre de tirage et des lecteurs vient en tête de liste *Echorouk*. Cette inversion dans les habitudes des lecteurs est due en partie à la vague d'arabisation qui a touché plusieurs secteurs notamment l'école car les générations qui en sont issues sont parfaitement arabophones.

En définitive, nous pouvons dire que la presse francophone en Algérie est toujours vivante, dynamique et compétitive et elle a un lectorat important. Cette presse véhicule ses propres valeurs et défend sa vision et sa philosophie de démocratie et d'ouverture sur le monde. Elle est actuellement ancrée dans les habitudes des lecteurs algériens.

Maintenant, nous dressons un tableau du paysage de la presse écrite en France⁴ : les médias en France jouissent d'un statut distinctif par rapport aux autres pays européens. Cette situation est due à la domination des institutions dans la société française. Les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité se sont répercutés sur tous les domaines entre autre, le domaine de l'information et de la communication. Sans oublier le principe de la laïcité qui est très cher aux Français : tout cela a constitué en quelque sorte l'identité française contemporaine. Dans cette vision républicaine, Les citoyens français sont considérés par l'Etat comme étant des individus libres, égaux, et qui sont unis dans une même communauté par leur propre volonté et non par les lois qui les

³ Ministère de la communication 2017

⁴ Pour cette partie, nous avons consulté le mémoire de Serena Tozzo «*Discours sur l'identité et l'altérité : une analyse de la représentation des attentats du 13 novembre 2015 à Paris dans la presse écrite française*» soutenu à l'université de Padoue-Italie (2016), pp.7-26

régissent. A ce titre, c'est cette conception de la nation française qui regroupe tous les Français quelle que soient leurs orientations politique ou idéologique.

Il n'est pas en vain qu'en France plus que dans un autre pays européen, la construction de l'identité nationale est toujours au centre d'intérêt de toutes les institutions et la préoccupation principale des politiques et des journalistes sans oublier le système d'éducation qui inculque ces valeurs aux générations futures. Ce système contribue à la création du sentiment d'appartenance et de collectivité.

Selon Bernard Lamizet (2013), les médias français se caractérisent par la focalisation sur la création d'une culture commune via le langage verbal et non verbal qu'ils utilisent. Dans ce cadre, les médias contribuent à l'élaboration d'une réponse culturelle commune liés à la réalité et au développement de la société. C'est pour cela, la diffusion de l'information s'avère essentielle afin de contribuer à la création et au renforcement de la citoyenneté française.

La deuxième caractéristique des médias français est, toujours selon Lamizet(2013), que les médias sont perçus comme un miroir symbolique dans lequel les Français peuvent observer leur comportement dans le cadre de la vie nationale. L'image de miroir contribue au sentiment de fiabilité des médias en France. Toujours est-il que ce miroir est biaisé quoi qu'il contribue à l'engagement social et politique de la part du public.

Aujourd'hui, l'opinion des citoyens français sur les médias a changé. L'image d'un miroir fidèle de la société n'est plus partagée par la majorité des Français parce qu'ils estiment que ces moyens de communication sont assujettis à des lobbys idéologique et financier et un jeu d'intérêt qui les empêchent d'être objectifs comme ils prétendent de l'être.

Ces valeurs sont ancrées dans l'Histoire de la France : la naissance de la presse française était en 1631 avec le médecin **Théophraste Renaudot** qui avait créé le premier hebdomadaire régulier sous le titre de *La Gazette*. Ce journal était contrôlé d'une manière indirecte par les pouvoir politique à l'époque, en l'occurrence **Mr Richelieu** qui avait laissé sa trace sur *La Gazette* et il était satisfait de ses échos à un tel point qu'on avait surnommé ce journal à l'époque « *Gazette de Richelieu* ». Cette première expérience montre à quel point sont liés

le journalisme et le politique. C'est ce qui a donné un avant-gout sur ce qu'allait être la relation entre les deux par la suite.

Cette période de contrôle et de soumission semblait être finie avec l'arrivée de la Révolution française en 1789 : plus de 350 journaux voyaient le jour entre 1789 et 1790 comme symbole d'une presse qui voulait être libre et indépendante. Cette liberté a été reconnue par la suite par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en 1791 dont l'article 11 stipule :

« la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

Après la période révolutionnaire, la presse était à nouveau soumise au contrôle de l'Etat notamment sous l'empire de Napoléon. Ainsi un combat pour la reprise des libertés est déclenchée : c'est ce qui a été couronné avec succès par la «*loi sur la liberté de la presse*» de 1881 qui deviendra par la suite un document principal de la III^{ème} République.

Durant les XIX et XX^{ème} siècles, la presse française change de statut : elle passe d'une presse d'opinion à une presse d'information, c'est ainsi qu'est né le journal quotidien suite à un besoin d'information dans la société qui vivait dans un monde accéléré par les progrès technique, économique et technologique. Toutefois, cela n'empêche pas que la presse française avait aussi un rôle d'éducateur qui était un caractère spécifique de l'identité du journalisme français.

Deux éléments ont contribué à la fleuraison du journalisme à cette époque: le cadre juridique plus libéral et le développement du capitalisme industriel. C'était l'âge d'or de la presse mais en même temps, il s'agit d'une nouvelle ère d'asservissement au pouvoir du capital et de l'argent.

La première guerre mondiale marque un tournant décisif dans l'Histoire du journalisme français. D'un côté, le besoin permanent d'informations actualisées donne un coup d'accélérateur à la diffusion des journaux quotidiens. En parallèle, il y avait d'autres nouveaux moyens de communication qui se sont développés à cette époque (la radio, le cinéma, et la photographie). De l'autre, cette période était marquée aussi par le retour du contrôle étatique sur les journaux. En effet, l'Etat connaissait le pouvoir de persuasion des médias et leur capacité de

propagande c'est pour cela, il a soumis à la censure tous les organes médiatiques qui ne voulaient pas céder aux pressions.

Dans l'entre-deux-guerres, la presse connaît un grand succès avec le recul de la censure en particulier avec l'avènement et la consolidation d'autres moyens d'information tels que la radio et le cinéma. Ces moyens ont renforcé la place qu'occupait la presse dans la scène médiatique surtout avec la création du Syndicat National des Journalistes en 1918.

La seconde guerre mondiale était une période difficile pour la presse française, elle était marquée par le retour de la censure et du contrôle de l'Etat sur les moyens d'information. Et le meilleur exemple c'était avec le gouvernement de Vichy qui visait à centraliser l'appareil médiatique. De ce fait, les moyens d'information alliés au gouvernement Vichy bénéficiaient du soutien et des subventions tandis que ceux de la Résistance souffraient de la censure et des difficultés financières et même lors du tirage ou lors de la distribution. A la libération, ces journaux de la résistance deviennent les journaux de la Libération et inaugurent une nouvelle ère d'engagement de la presse.

Après la fin de la deuxième guerre mondiale, commence une nouvelle ère pour le secteur de l'information et de l'audiovisuel en France avec la volonté de l'Etat de libérer les moyens d'information des contraintes financières dans le cadre d'un Etat républicain. Alors l'Agence France Presse (AFP) voit le jour en 1944 avec un statut d'un établissement public industriel et commercial : elle était soumise à l'autorité du ministère de l'information. Le président De Gaulle va même jusqu'à créer le journal *Le Monde* qui en voulait faire de lui un journal de référence et le porte-parole du Quai d'Orsay.

A travers ces pratiques, Le gouvernement français avait une mainmise sur les moyens de l'information (journaux, radio, presse) dans l'objectif de créer une vaste adhésion autour de certaines valeurs républicaines et de faire la propagande en faveur de l'Etat et de ses projets politiques et économiques. Les années 70 était une période difficile pour la presse française : la crise financière avait frappé de plein fouet ce secteur et on commençait à parler d'un «*malaise de la presse*». Malgré cette crise, certains journaux ont vu leur place se consolider grâce à la

modernisation des techniques et à la variété et la richesse de leur contenu on peut en citer : *Le Monde, France-Soir, Le Parisien libéré, Le Figaro*.

Avec les progrès techniques et les changements socio-économiques qui ont touché la société française, la presse française s'est trouvée devant un nouveau défi : internet qui se caractérise par l'accessibilité immédiate, la gratuité de l'information, l'interactivité. Tous ces facteurs ont obligé la presse française à adapter sa stratégie pour assurer leur continuité en ouvrant des sites internet et en créant de véritables rédactions web. Ce changement dans les formes de consommation de l'information a fait perdre au journaliste son statut d'intermédiaire entre l'information et le lecteur et il a mis en péril l'industrie du papier en la remplaçant par les moyens interactifs. Mais malgré tout, les Français ont peu de confiance dans les informations diffusées par internet.

La presse française au début du XX^{ème} siècle s'occupait des débats politiques. Un siècle plus tard, elle donnait de l'importance à l'économie, au sport, et au spectacle : l'information s'est adaptée à la demande des consommateurs. En effet le scepticisme du peuple français à l'égard de la fiabilité de l'information a été toujours un défi non gagné pour la presse française. C'est pour cela les autorités françaises ont créé un instrument de sondage «*le baromètre de la confiance des Français dans les médias*». Ce baromètre affirme que la plupart des Français croient que les moyens de l'information ne sont pas indépendants et qu'ils sont sous l'égide du pouvoir politique et du pouvoir de l'argent.

Une autre particularité de la presse française est le succès des journaux régionaux par rapport aux journaux nationaux : cela peut s'expliquer par le passé national qui est aussi une des caractéristiques de l'identité de la presse française. En effet, pendant la Révolution, les journaux régionaux ont joué un rôle décisif dans la diffusion des principes républicains (liberté, égalité, fraternité) au sein de la population. C'est pour cela, une plus grande confiance est attribuée par les Français aux journaux régionaux à l'inverse des journaux nationaux qui ne sont pas sortis du cercle du scepticisme des Français.

Pour conclure, une des caractéristiques de la presse française est «l'uniformisation des contenus» : chaque journal exploite les nouvelles de ses pairs et les observe afin d'orienter ses propres choix. Ce phénomène qui est très répandu, semble être très spécifique de la presse française. *Le Monde* joue un rôle essentiel pour le choix des autres journaux. C'est ce qui crée souvent un effet de «copier-coller» entre les journaux et cela conduit inéluctablement à une réduction et à une standardisation de l'actualité traitée par les médias français.

Nous allons faire, dans ce qui va suivre, la description des lignes éditoriales des journaux quotidiens algériens et français.

- ***El Moudjahid*** : Il s'agit d'un quotidien d'information lancé en 1956 : il est le porte-parole du parti politique FLN (Front de Libération Nationale) durant les années 1950. Ce journal est considéré par Réda Malek, dont il était directeur (de 1957 à 1963) comme « une école du journalisme algérien ». De 1965 à 1990. *El Moudjahid* dominait le paysage médiatique algérien. A partir des années 1990, le tirage d'*El Moudjahid* chute d'un tiers, et cela est dû essentiellement à la concurrence avec d'autres journaux indépendants privés : il est parmi les plus importants organes de la presse étatique tout en ayant comme devise « *La révolution par le peuple et pour le peuple* ». La ligne éditoriale d'*El Moudjahid* fidèle aux « ordres des pouvoirs publics » ; il ne fait que retransmettre le discours officiel. L'écriture d'*El Moudjahid* prétend emprunter la voie de la neutralité et de l'objectivité. Or, à travers l'écriture journalistique, les journalistes expriment indéniablement des prises de positions, des stéréotypes, des lieux communs, etc. c'est ainsi que cette objectivité est remise en cause.
- ***El Watan*** : Il s'agit d'un quotidien d'information créé en 1990 lors de l'ouverture médiatique en Algérie. Ce journal, l'un des plus importants de la presse francophone, est l'œuvre de journalistes de talents dont Omar Belhouchet. *El Watan* sort le premier numéro le 8 octobre 1990 et devient ainsi le premier journal de la presse francophone algérienne. Par exemple, en 2011, son tirage dépasse les 110 000 ex/jr. Depuis sa création, *El Watan* rénove tant en matière de rubriques qu'en matière de suppléments

(Automobile, Economie, Immobilier, Télévision). Il lance également une édition spéciale *El Watan* Week-End. Il paraît qu'*El Watan* se dirige beaucoup plus vers les articles d'opinion : cela apparaît à travers les rubriques « Idée-débat », « l'Enquête », « Dossier », « Reportage », « Commentaire », « Repères », « Balises », etc.

El Watan vise à acquérir plus de crédibilité auprès de son lectorat. Ce qui est curieux, est l'absence de l'éditorial. Mais, on constate que « commentaire » remplace l'éditorial, il s'agit d'une stratégie d'éviter les pressions et la censure parce que le terme « éditorial » engage la responsabilité des journalistes et de l'éditeur du journal. Dans son site internet. On y écrit « *El Watan défend des valeurs qui prennent racine dans la promotion de la démocratie, la liberté d'expression, le respect des droits de l'homme et la justice sociale* ». *El Watan* a fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires à cause de ces critiques virulents, son insolence et son impertinence.

- ***Le Quotidien d'Oran*** : Il s'agit d'un quotidien d'information fondé le 14 décembre 1994 par un groupe de jeunes citoyens. C'est un quotidien généraliste tout en consacrant une place à l'actualité à l'Oranie. *Le quotidien d'Oran* est bien prisé par l'élite algérienne : il consacre (édition du jeudi) des rubriques à l'analyse et au débat, à l'éditorial, cela lui vaut une réputation d'un quotidien sérieux. A cause de ses prises en faveur de la cause Sahraouie, le site du journal a été la cible de hackers marocains. Parmi les chroniques régulières, nous citons « Tranche de vie », « El Guellil », « Raïna Raïkoum », et « Editorial ». Cette dernière est toujours située en dernière page du journal. *Le quotidien d'Oran* est l'un des rares journaux qui disposent de son imprimerie. Depuis 2011, ses tirages varient entre 130 000 et 140 000 ex/jr.
- ***L'Expression*** : Il s'agit d'un quotidien d'information fondé le 11 novembre 2000 grâce à Ahmed Fattani, un ancien rédacteur en chef et cofondateur de *Liberté*. Il est un journal généraliste c'est-à-dire il aborde de tout : « Actualité », « Economie », « Politique », « Sport », « Culture », etc.

Le 21 septembre 2011, une polémique naît entre *L'Expression* et la correspondante de l'AFP (Agence France Presse) Béatrice Khadige qui qualifie le quotidien de « *très anti-français, mais de langue française.* » : à cause d'un article qui concerne l'affaire des Moines de Tibhrine et le documentaire diffuse sur *Canal +* (lundi 19 septembre 2011). C'est ainsi qu'Ahmed Fattani qualifie la journaliste de « cabocharde » et les accusations contre *L'Expression* de « médisance d'estaminet » et « d'inepties ». *L'Expression* affiche un tirage entre 26 000 et 30 000 ex/jr selon le Ministère de la communication ce qui lui vaut la cinquième place des journaux francophones.

Pour les journaux français, nous avons opté pour des publications qui représentent des orientations politiques différentes : de gauche et de droite.

- ***Le Figaro*** : A Paris, avril 1854, parution, pour la première fois, d'une périodicité hebdomadaire sous la direction d'Hyppolyte de Villemessant la publication *Le Figaro*. Douze ans plus tard, cette publication devient journal avec un tirage de 56.000 exemplaires et 15.000 abonnés preuve de sa popularité, mais le tirage diminue au quart à cause de son implication dans le domaine politique « affaire Dreyfus ». *Le Figaro* redevient un journal non politique avant la première guerre mondiale, il s'adressait au public aristocrate et à la grande bourgeoisie. En 1922, François Coty, qui était un grand industriel du domaine des parfums, devient le directeur du journal et puisque il est admirateur du fascisme italien donc il a mis en valeur d'une part les thèmes concernant : les compagnes contre les impôts, ... et d'une autre part la formule éditoriale était caractérisée par des articles longs et ennuyeux ce qui a eu comme conséquence l'éloignement des lecteurs et le renvoi de Coty de la direction du journal.

En 1940, à Lyon, le journal continue son édition pendant deux ans et suite à l'occupation nazie et de ses restrictions imposées, *Le Figaro* cesse son activité jusqu'à aout 1944. Le journal reprend son activité sous la direction de Pierre Brisson. Vers les années 50, *Le Figaro* a eu plusieurs directeurs qui ont dirigé son éditorial. En 1971 Prouvost devient l'unique propriétaire de la publication qui cède quatre ans après ses actions à Robert Hersant qui en est devenu le

propriétaire pour plus de 30 ans. Ultérieurement, en mars 2004, *Le Figaro* est acheté par Serge Dassault.

- ***Le Monde*** : son apparition fut le 19 décembre 1944, sous la direction de Hubert Beuve-Méry. En occupant la place du journal *Le Temps* (pro-gouvernemental), *Le Monde* hérite les journalistes, l'infrastructure et la typographie de ce dernier.

La mission du journal *Le Monde* est défini par le Général Charles De Gaulle ; le nouveau journal dit-être : un organe de presse de référence – sérieux et crédible a l'étranger. Les priorités de la publication : Hubert Breuve-Mery définit les priorités de la publication dans le premier éditorial : « *fournir aux lecteurs des informations claires, vraies et autant que possible, rapides et complète.* » L'éditorial « *à nos lecteurs* », dans *Le Monde* : 19 Décembre 1944).

En ce qui concerne la politique éditoriale et les positions du journal : la publication a une orientation libérale, suite a cette politique éditoriale le journal *Le Monde* a une position neutre durant la guerre froide. En 1950, il montre une position antisoviétique et antiaméricaine. En 1951, pour éviter les risques encourus à cause des influences d'ordre politique ou économique, la société des rédacteurs *Le Monde* détient la majorité des actions du journal, Durant les années qui suivent, des organismes similaires apparaissent partout en France, dont la mission principale est l'assurer d'accès des rédacteurs au capital de l'entreprise de presse. La publication traverse à la fin des années 80 une crise financière à l'instar de toute la France. *Le Monde* reprend une nouvelle période sous la direction d Jacques Lesourne, une période caractérisée par une notable prise de position contre les médias (2005).

- ***Libération*** : Rédigé par Moo Ze Dung (un leader communiste) en collaboration avec d'autres protestataires qui ont participé aux mouvements des étudiants de mai 1973 en proposant un nouveau type du journalisme, caractérisé par :
 - L'utilisation d'un langage polysémique / ironique ;
 - Insertion de jeux de mots ;

- Une créativité dans le domaine de la graphie, du design et de la pagination.

Durant l'été 1973, la publication du journal a diminué avec un tirage de 10.500 exemplaires et cela à cause de conflits entre les deux courants. En 1974, Sage July dirige le journal avec une nouvelle équipe rédactionnelle, avec cette équipe, en 1978, ils ont réussi d'apporter une nouvelle conception graphique tout en imposant le style oral dans la rédaction des articles. La publication a pu traiter plusieurs sujets sociaux concernant les groupes marginaux (les homosexuels, les punk ers,...etc.), ainsi que des articles en rapport aux thèmes politiques ou économiques. Le quotidien a eu une pause entre le 21 février et le 13 mai 1981 à cause de la crise « idéologique », après cette interruption de trois mois, *Libération* revoit le jour avec une forme éditoriale équilibrée, classique et professionnelle. Avec cette nouvelle formule le, journal séduisait plus de 70% des lecteurs parisiens pendant plus de 25 ans. Son tirage de a connu la plus puissante augmentation de toute la presse quotidienne française entre 1987 et 1989, avec une augmentation de 18%.

Dans les années 1990, le directeur du journal a fait une collaboration avec d'autres publications européennes telles : El Pais (Espagne) et Repubblica (Italie). Jean-Paul Sartre voulait que l'activité du journal vise « *Le refus de devenir une entreprise industrielle et commerciale* ». En 1996, le trust Pathé achète 66% des actions du journal. En 2005, suite à une infusion de 20 millions euros dans les comptes de *Libération*, l'homme d'affaires Edouard de Rothschild entre en possession de 37% des actions de la publication.

- ***Le Parisien*** : *Le Parisien*, un journal régional français a vu le jour le 22 août 1944, sous la direction de Émilien Amaury, la fondation était en coopérative avec des compagnons de la résistance nommés administrateurs : Robert Buron, Jean Helleu, Félix Garas et Claude Bellanger comme directeur général.

Dès la fondation de ce quotidien, *Le Parisien libéré* se présente comme un « *journal populaire de qualité* ». Après le décès d'Emilien Amaury et à cause d'un conflit juridique en 1983, sa fille Francine Amaury reprend les magazines

« *Marie-France* » et « Point de vue ». Tandis que le journal était repris par son fils Philippe Amaury en 1986. Philippe Amaury, le fils d'Emilien a fait des transformations au niveau du journal au point de vue de la présentation des articles. Les articles de cette publication étaient courts et bien écrits tout en assurant la simplicité pour assurer leur compréhension .il y avait également des photographies accompagnant le texte. Les illustrations étaient présentes en moyenne, d'un tiers de chaque page rédactionnelle.

Le Parisien traitait plusieurs thèmes de la vie quotidienne et les préoccupations de ses lecteurs. Les faits divers constituant le cœur du *Parisien*. En 2002, les lecteurs de sexe masculin représentaient 57% du lectorat et 43% pour le sexe féminin.

Marie-Odile Amaury la veuve de Philippe Amaury prend la relève en 2006. A partir de 2008, elle a fondé « *La Parisienne* », un mensuel fait son apparition le premier samedi de chaque mois.

Le Parisien, en janvier 2010, prend une nouvelle formule tout en couleur se divise en trois séquences : « L'Actu » : (information générales), « Le sport », « L'air du temps » : (société, culture, médias).

Une nouvelle publication se lance en septembre 2012, intitulé « *Le Parisien magazine* » diffusé chaque vendredi, présentée comme un prolongement éditorial naturel : son objectif est de traiter avec profondeur l'information. Et les sujets de culture et de divertissements ont une grande place dans cet hebdomadaire. Durant cette même année *le Parisien* propose dix éditions locales de 8 à 12 pages (Oise 60, Essonne 91, Yvelines 78, etc.)

Jean Hormain, directeur général du groupe, le 12 février 2015, annonce que le journal donnera plus de priorité au Web plutôt qu'au papier, dans le but d'attire plus de 25000 abonnés en deux ans principalement des jeunes.

2.2 Fréquences des notions «islam» et «islamisme»

Comme notre réflexion essaie de désambigüiser ces deux notions : «islam» et «islamisme», nous voulons les présenter, dans les éditoriaux, d'un point de vue statistique. Nous parlons, dans un premier temps, de «notions» et non pas

seulement de « termes » : cela implique que ces deux termes nouent des relations de signification avec d'autres termes qui convergent vers une même « notion».

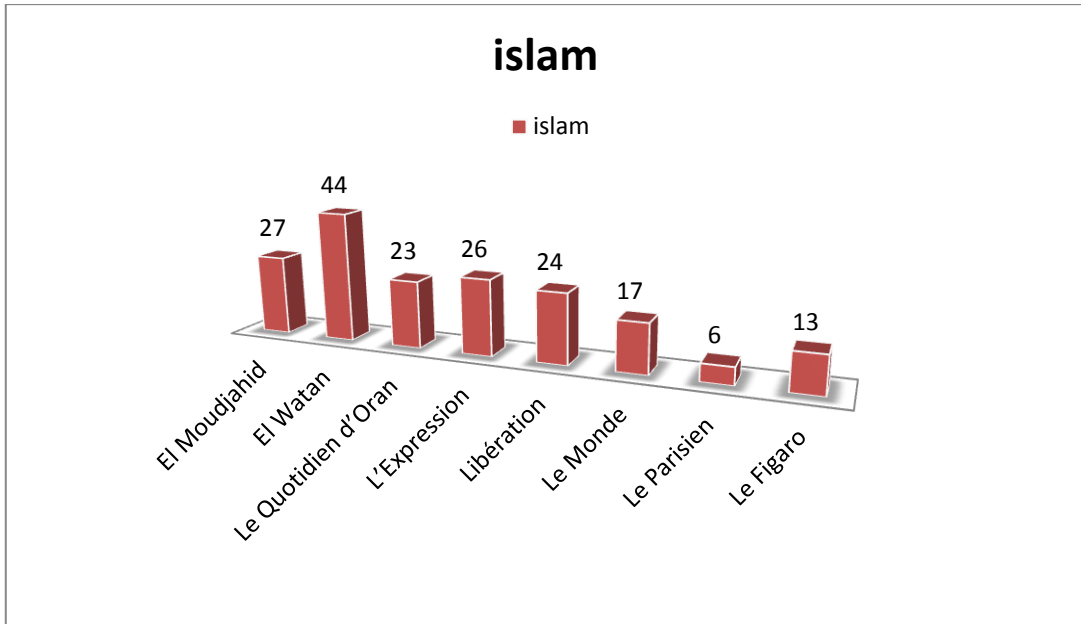
- **Fréquences de la notion «islam»**

Nous allons maintenant, à partir de l'ensemble de notre archive, repérer puis classer les fréquences de «islam» dans notre archive :

	J.A				J.F			
	El Moudjahid	El Watan	LeQuotidien d'Oran	L'Expression	Libération	Le Monde	Le Parisien	Le Figaro
<i>Islam</i>	04	01	03	06	02	01	02	02
<i>Religion</i>	02	03	04	03	03	01	02	02
<i>Foi</i>	-	-	-	-	02	-	-	-
<i>Croyance</i>	02	01	01	01	03	02	-	01
<i>Xénophobie</i>	03	-	-	01	-	-	-	-
<i>Islamophobie</i>	-	07	03	08	01	01	02	02
<i>musulman</i>	05	26	11	07	12	11	-	04
<i>Communauté</i>	11	05	01	-	01	01	-	01
<i>pacifique</i>	-	01	-	-	-	-	-	01
total	27	44	23	26	24	17	06	13

Tableau 1 : La fréquence du terme «islam» et ses satellites dans les éditoriaux

Nous avons représenté ce tableau par le graphique ci-dessous (graphique 1)



Graphique 01 : Fréquences de la notion «Islam» dans les éditoriaux

Pour la notion «islam», nous avons fait un choix de huit (08) termes que nous estimons y appartenir : « Religion », « Foi », « Croyance », « Xénophobie », «Islamophobie », « musulman », « Communauté », « pacifique ». Nous les avons classés dans le tableau (ci-dessus) :

Commentaire du graphique 1 :

D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons la présence importante de la notion «islam» dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français. D'autre part, nous remarquons que les fréquences de «islam» dans *Le Parisien* sont au nombre de 6 (11 éditoriaux) alors que dans *El Watan* (6 éditoriaux) sont au nombre de 44 .Nous l'expliquons ainsi : *El Watan* veut mettre en valeur cette notion.

- **Fréquences de la notion «islamisme»**

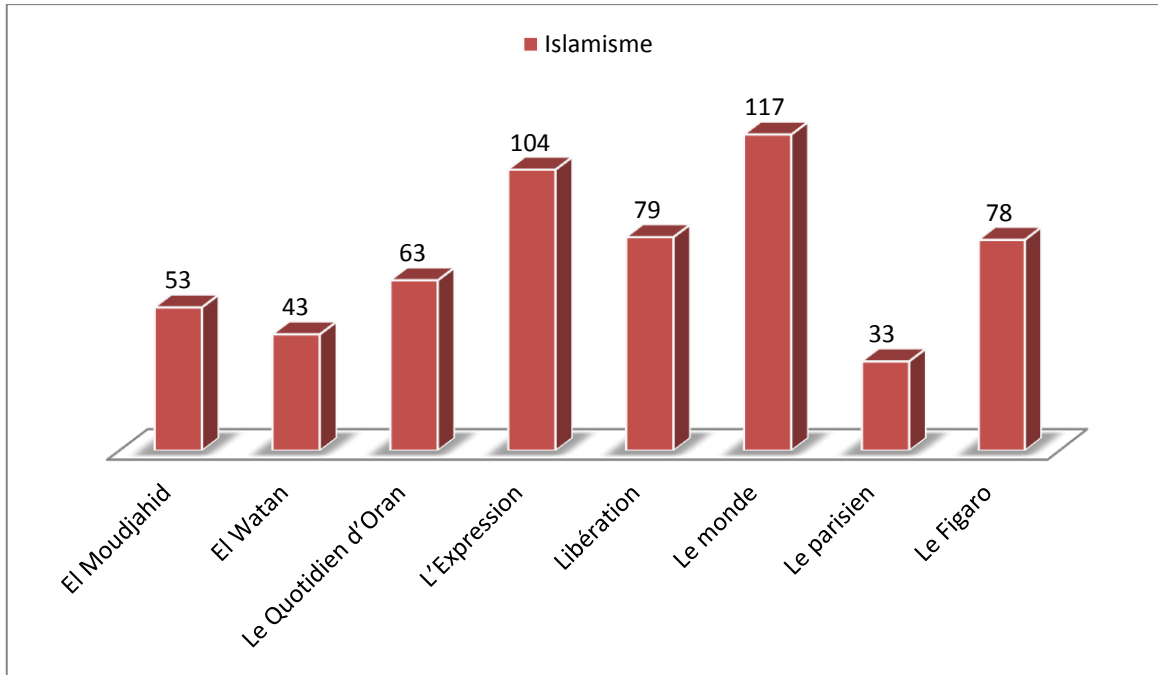
Pour la notion «islamisme», nous avons fait un choix de quinze (15) termes que nous estimons y appartenir: « Djihadisme », « Frères musulmans », « Intégrisme », « Fondamentalisme », « Terrorisme », « Assassins », « Extrémisme », « Etat islamique », « Daech », « Radicalisme », « Fanatisme »,

« obscurantisme », « Boko Haram », « Al Qaida », « Fous d'Allah ». Tous ces termes, Nous les avons relevés et classés dans le tableau suivant :

	J.A.				J.F.			
	<i>El Moudja hid</i>	<i>El Watan</i>	<i>Le Quotidi en d'Oran</i>	<i>L'Expre</i>	<i>Libérati on</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Parisien</i>	<i>Le Figaro</i>
<i>Islamisme</i>	07	04	04	10	13	23	03	16
<i>Djihadisme</i>	01	-	07	02	-	24	-	15
<i>Frères musul.</i>	-	-	-	-	01	-	-	-
<i>Intégrisme</i>	-	05	01	-	06	01	-	-
<i>Fondamentalisme</i>	-	01	-	-	01	01	-	-
<i>Terrorisme</i>	28	21	32	63	24	32	06	21
<i>Assassins</i>	06	04	01	21	14	06	12	08
<i>Extrémisme</i>	02	02	01	-	01	02	01	-
<i>Etat islamique</i>	02	-	03	02	04	09	-	-
<i>Daech</i>	-	02	11	-	01	-	03	02
<i>Radicalisme</i>	04	01	-	03	02	04	-	06
<i>Fanatisme</i>	01	-	-	-	09	08	06	07
<i>obscurantisme</i>	-	01	-	-	03	-	01	02
<i>Boko Haram</i>	01	-	-	-	-	06	-	-
<i>Al Qaida</i>	01	02	03	03	-	-	-	-
<i>Fous d'Allah</i>	-	-	-	-	-	01	03	01
total	53	43	63	104	79	117	33	78

Tableau 2 : Fréquences du terme « islamisme » et ses satellites dans les éditoriaux

Nous avons représenté ce tableau par le graphique ci-dessous (graphique 2)

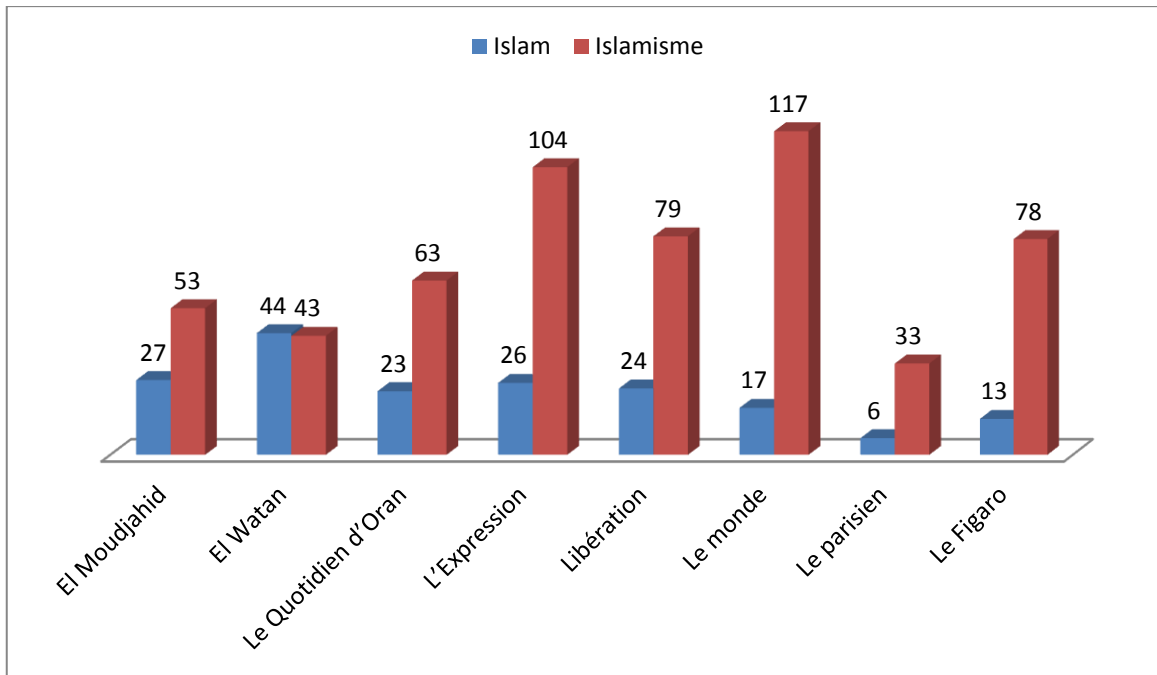


Graphique 02 : Fréquences de la notion «Islamisme» dans les éditoriaux

Commentaire du graphique 02 :

D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons la présence importante de la notion « islamisme » dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français : nous remarquons également que les fréquences de « islamisme » se comptent par dizaines. D'autre part, *Le Monde* (12 éditoriaux-117 fréquences) se réfère à cette notion beaucoup plus que *Le Parisien* (11 éditoriaux-33 fréquences).

Nous avons rassemblé les données des deux tableaux précédents («islam» et «islamisme») dans le graphique ci-dessous :



Graphique 03 : Fréquences des notions « Islam » et «Islamisme» dans les éditoriaux

Commentaire du graphique 3 :

D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons la présence importante des deux notions « islam » et « islamisme » dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français : nous remarquons également que les fréquences de « islamisme » sont supérieures à ceux de « islam » dans chaque éditorial. D'autre part, L'ensemble des fréquences de « islamisme » dans *Le Monde* par exemple, est presque sept fois plus de celles de « islam ». De même pour *l'Expression* (4 fois plus).

- **«Islamisme» et métaphore de la «guerre»**

Si l'on se réfère aux textes des éditoriaux, nous trouverons des termes comme « crimes », « bataille », « combat », « victimes », « actes de guerre », « tuerie », « guerre », etc. Nous entendons par métaphore l'image que l'on a de l'emploi d'un terme ou d'une expression pour exprimer une notion abstraite sans qu'il ait un élément introduisant cette comparaison.

Nous trouvons cette métaphore particulièrement dans les titres des éditoriaux. Dans *El moudjahid*, par exemple, nous avons cet intitulé « *Une guerre contre l'humain* » (15.11.2015).Egalement dans *Le Figaro* « *La guerre* ». (08.01.2015).

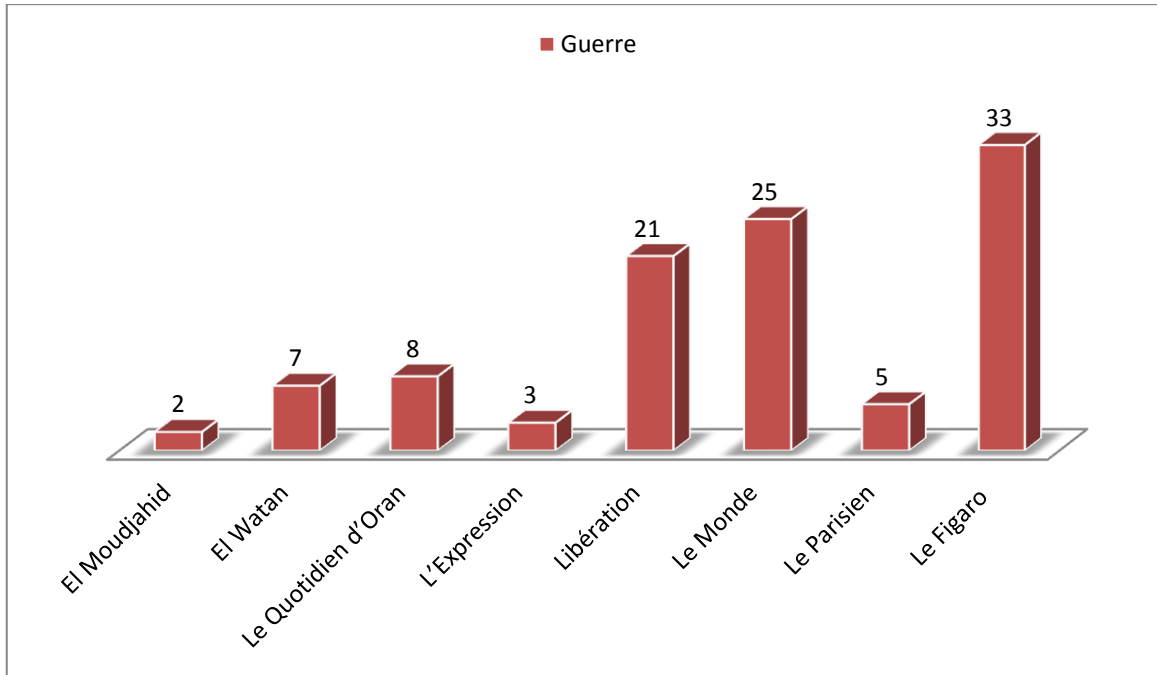
Du fait de la multiplicité du cadre sémantique de « guerre », nous avons opté pour trois termes clés que nous supposons englober tous les autres .Ces termes sont : « guerre » avec tout ce qu'il porte comme qualificatifs « civile», « de religion », « sainte », « de civilisation »,etc. .Nous estimons également que les termes « bataille » et « combattre) » rentrent dans le champ lexical de « guerre ». Dans les tableaux qui vont suivre nous avons relevé toutes les occurrences des termes « guerre », « combat » et « bataille ». (Voir tableaux 4,5 et 6) et les graphiques correspondants (4,5et 6)

Nous avons relevé les occurrences du terme « guerre » :

Tableau 3 : Les occurrences du terme « guerre ».

	Journaux	Nbre occu.	Occurrences de « guerre »
J.A.	<i>El Moudjahid</i>	02	« <i>Une guerre contre l'humain</i> » (15.11.2015)
	<i>El Watan</i>	07	«Le terrorisme en plein Paris est la continuité de cette guerre menée au nom d'une religion(...)»(10.01.2015)
	<i>Le Quotidien d'O</i>	08	« <i>la première guerre de la mondialisation. Elle a fabriqué, sous de fausses preuves</i> » (08.01.2015)
	<i>L'Expression</i>	03	« <i>déclaration de guerre</i> », contre la France. Ni l'Islam, ni les musulmans de France »(10.01.2015)
J.F.	<i>Libération</i>	21	« <i>Maintenant on veut porter la guerre jusque dans nos salles de rédaction</i> » (08.01.1015)
	<i>Le Monde</i>	25	« <i>Les autorités françaises sont en guerre contre l'islamisme armé(...)</i> » (16.11.2015)
	<i>Le Parisien</i>	05	« (...) de guerre contre le terrorisme, le <i>jidhadisme et l'islamisme.</i> » (15.01.2015)
	<i>Le Figaro</i>	33	« (...) la guerre du fanatisme islamiste contre l'Occident» (08.01.2015)

Nous avons représenté ce tableau par le graphique ci-dessous (graphique 4)



Graphique 04 : les occurrences du terme « guerre » dans les éditoriaux

Commentaire du graphique 4 :

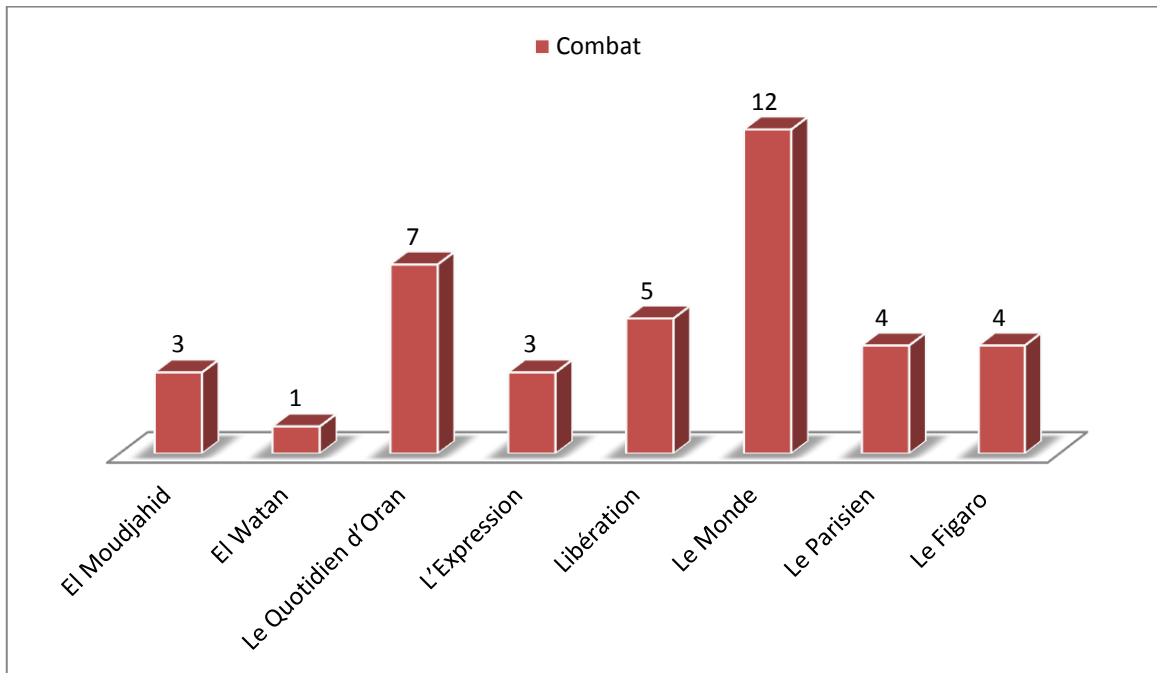
D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons la présence importante du terme « guerre » dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français. D'autre part, L'ensemble des fréquences de « guerre » dans *Le Monde* (11 éditoriaux) par exemple, est presque cinq fois plus de celles de « guerre » dans *le Parisien* (11 éditoriaux). Les journaux algériens se réfèrent peu à « guerre ». Pour ce qui est du terme « combat » nous avons repéré et classé toutes les occurrences dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Les occurrences du terme « combat ».

	Journaux	Nbre occu.	Occurrences de «combat»
J.A.	<i>El Moudjahid</i>	03	« Il faut combattre par tous les moyens le radicalisme.» (09-10.01.2015)
	<i>El Watan</i>	01	« de combattre non seulement les terroristes, mais aussi et surtout l'idéologie fondamentaliste alimentée par un wahhabisme(...) » (10.01.2015)
	<i>Le Quotidien d'Oran</i>	07	« Des djihadistes marocains aguerris au combat et maîtrisant également la fabrication de bombes(...) » (16.11.2015)

	L'Expression	03	« (...)«irrigue» la multinationale du crime et ses filiales aux sigles divers, il y a le combat sur le théâtre des opérations ». (16.11.2015)
J.F.	Libération	05	« Combattre le terrorisme en respectant l'Etat de droit : dans cet exercice malaisé et décisif, Molenbeek, plaque tournante bruxelloise du jihadisme européen(...)». (18.11.2015)
	Le Monde	12	« (...) la France est visée parce qu'elle est en première ligne dans le combat contre le djihadisme ». (15-16.11.2015)
	Le Parisien	04	« Combattre Daech, c'est frapper le nid de vipères(...)». (16.11.2015)
	Le Figaro	04	« Ce n'est pas le combat des seules forces de sécurité, mais celui de la société tout entière contre l'obscurantisme » (15.01.2015)

Nous avons représenté ce tableau par le graphique ci-dessous (graphique 5)



Graphique 05 : les occurrences du terme «Combat» dans les éditoriaux

Commentaire du graphique 5 :

D'une part, et à partir de ce tableau, nous constatons la présence importante du terme « combat » et ses dérivés « combattre » et « combattant » dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français. D'autre part, l'ensemble des occurrences de « combat » dans *Le Monde* (10 éditoriaux) par

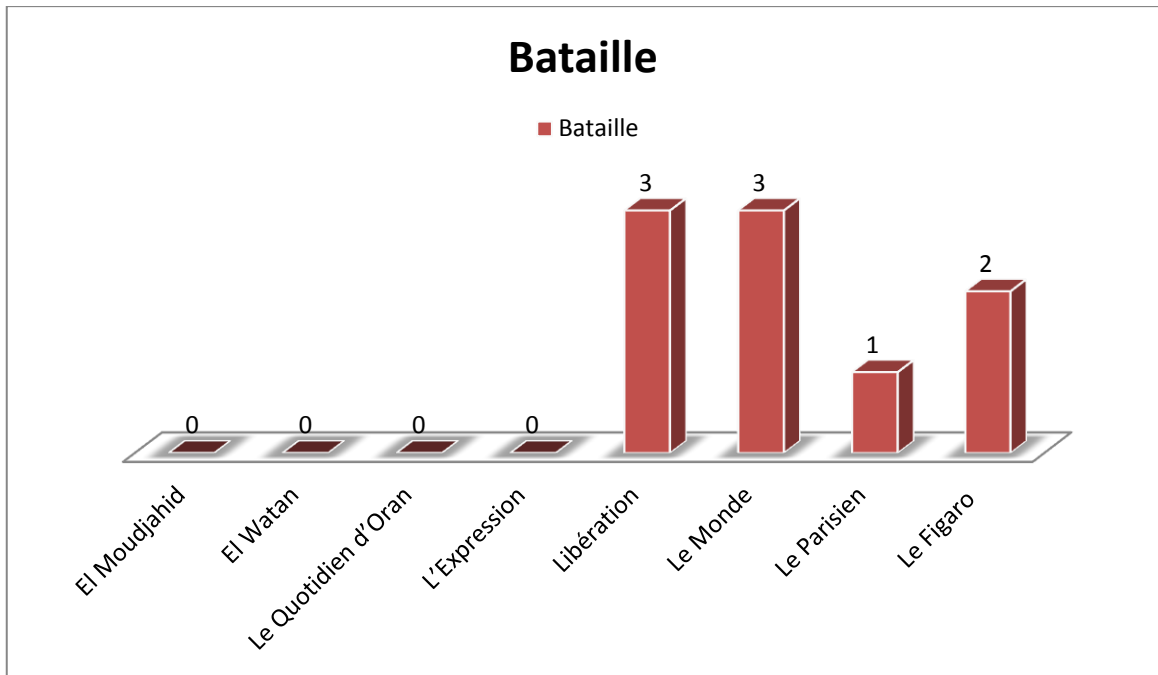
exemple, est au même nombre que dans l'ensemble des trois autres journaux français. (34 éditoriaux). De même pour le terme « bataille » dont nous nous avons repéré et classé les occurrences à partir de notre archive dans le tableau ci-dessous :

	Journaux	Nbre occu.	Occurrences de « Bataille »
J.A	<i>El Moudjahid</i>	-	-
	<i>El Watan</i>	-	-
	<i>Le Quotidien d'Oran</i>	-	-
	<i>L'Expression</i>	-	-
J.F	<i>Libération</i>	03	« (...) à l'immense querelle des interprétations de l'islam, bataille intellectuelle mondiale (...) » (16.01.2015)
	<i>Le Monde</i>	03	« (...) pour leur compétence dans la bataille contre la terreur islamiste. ». (10.01.2015)
	<i>Le Parisien</i>	01	« ils ont perdu leur bataille . Mais ne baissons pas la garde(...) ». (10.01.2015)
	<i>Le Figaro</i>	02	« Une bataille a été gagnée par la guerre, qui continue. Combien d'autres groupes islamistes, dits « dormants »(...) ». (19.11.2015)

Tableau 5 : Les occurrences du terme « bataille ».

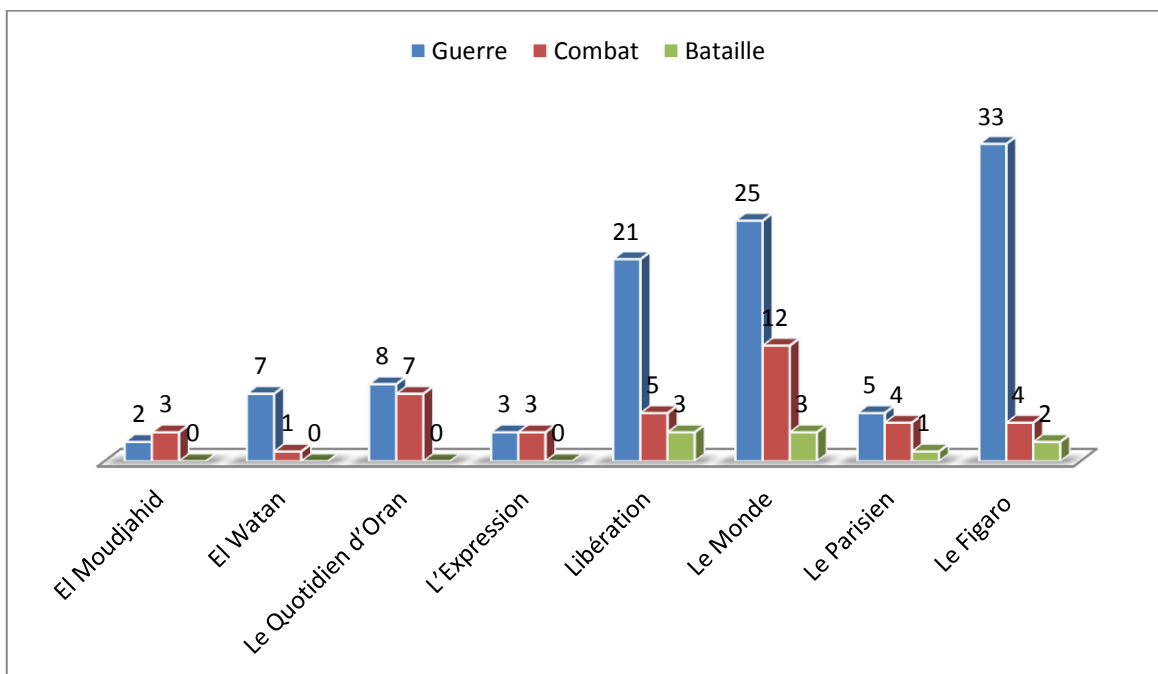
Commentaire du graphique 6 (voir ci-dessous) :

D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons la présence du terme « bataille » seulement dans tous les éditoriaux français. D'autre part, l'ensemble des occurrences de « bataille » est moindre par rapport aux occurrences « guerre » et « combat » dans les graphiques précédents.



Graphique 06 : les occurrences du terme «bataille» dans les éditoriaux

Nous avons rassemblé les données des trois tableaux précédents (tableau 4 : «guerre», tableau 5 : «combat» et tableau 6 : «bataille») dans le graphique ci-dessous (graphique 07) :



Graphique 07 : les occurrences du champ lexical de «guerre» dans les éditoriaux

Commentaire du graphique 7 :

D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons la présence importante d'un champ lexical de la «guerre» dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français. D'autre part, L'ensemble des occurrences est dans un ordre décroissant : « guerre » puis « combat» et enfin « bataille ».

A partir de tout ce que nous venons de présenter, nous avons, tout d'abord, essayé de définir les notions de «genre», «formation discursive», et d'«archive» : nous avons dit que le genre(ou l'archive au sens foucauldien) s'inscrit dans une formation discursive qui se caractérise par une régularité des énoncés.

Ensuite, nous nous sommes intéressé à la tradition médiatique en Algérie et en France, en particulier des valeurs communes de la presse : dans les deux pays, la presse se revendique les principes républicains de liberté, de laïcité de démocratie, de solidarité, etc. Nous en avons également repéré quelques caractéristiques : les deux presses ont muri grâce à des périodes difficiles dues à des évènements marquants, des Révolutions , des guerres à l'instar du monopartisme, de l'arabisation, des évènements d'octobre 1988, et la décennie noire 1990-2000 en Algérie ou La Révolution française 1789, la première et la seconde guerre mondiale, l'Entre-deux-guerres et les évènements de mai 1968 en France et dans le monde entier. La presse est considérée comme un miroir qui reflète la réalité dans toutes ses dimensions et qui s'adapte aux nouvelles avancées scientifiques et techniques : internet, réseaux sociaux, etc. Nous avons également décrit les lignes éditoriales des 8 publications de notre corpus.

Enfin, pour ce qui est des notions «islam» et «islamisme», nous constatons la prépondérance des termes relatifs à l'islamisme : djihadisme, extrémisme, fondamentalisme, fanatisme, etc. et sont reliés à la métaphore de la guerre, en particulier dans le discours de la presse français, matérialisée par des termes comme «guerre», «bataille», «combat», «menace», etc.

Chapitre II

Préalables théoriques

Dans ce chapitre théorique et conceptuel, nous nous proposons d'aborder trois notions-clés de notre réflexion, à savoir l'éditorial en tant que genre particulier qui est à distinguer des autres genres journalistiques. Ensuite, nous nous attacherons de traiter de l'altérité en tant qu'entité ancrée dans le langage humain. Enfin, nous aborderons la notion d'ambiguïté.

En premier lieu, il est important de mettre au clair quelques éléments de distinction qui permettent de définir l'identité éditoriale : son caractère social, interdiscursif, de légitimité, etc. ainsi que son régime de fonctionnement. Nous signalerons également la procédure d'attribution du sens dans l'éditorial en tant qu'évènement commenté et qui s'inscrit dans une presse républicaine.

C'est ce qui nous pousse, en deuxième lieu, à aborder l'ambiguïté, la désambiguïsation et l'altérité dans l'énonciation éditoriale : nous nous proposons de relever les deux principales sources de l'ambiguïté, à savoir l'homonymie et la polysémie. Ensuite, nous montrerons les relations entre l'ambiguïté et la paraphrase, là où le rôle du contexte linguistique et situationnel est déterminant dans la désambiguïsation pour une interprétation des énoncés qui permettrait une communication transparente. En effet, l'altérité est définie, dans notre travail de recherche, d'un point de vue langagier : nous cherchons les indices linguistiques qui permettent de repérer la parole de l'Autre dans le discours éditorial.

Ainsi, nous évoquerons, par exemple, la polyphonie linguistique, la présupposition, la négation polémique et le discours rapporté comme marqueurs-parmi tant d'autres-de la présence de cette altérité. Celle-ci n'est pas toujours évident de l'identifier. A titre d'exemple, nous verrons que le discours indirect libre dans l'énoncé éditorial prête généralement à confusion la parole de l'autre (assumée ou distanciée).

Nous nous inscrivons dans une approche de polyphonie énonciative : l'éditorialiste, pour convaincre sa cible, fait apparaître dans son commentaire la parole de l'Autre (généralement, il réfute une thèse différente de la sienne). Il fait alors entendre une multiplicité de voix.

1. Définition d'un genre : le discours éditorial

1.1 Eléments de distinction

Le discours médiatique ne se limite pas à attribuer du sens aux réalités sociales mais il les construit ; cette construction s'établit entre le lecteur et le texte ; dans cette équation interviennent également le journaliste et l'institution.

Les médias ne peuvent pas émettre des messages neutres ; ils sont activement impliqués dans un processus de reconfiguration de la réalité ; ils expriment ainsi des points de vue sur l'événement qu'ils relatent. C'est une médiation dont les messages doivent être interprétés comme des signes porteurs d'un faisceau de signification. En outre, les médias sélectionnent, découpent et recadrent les événements en guise de présentation de la «réalité» : il s'agit d'un processus répondant à des choix subjectifs de la part des journalistes et de l'édition du journal, c'est une « réalité journalistique », construite et qui est constituée de représentations visant les communautés, les groupes et la société, c'est ainsi que la réalité journalistique s'appuie sur une réalité sociale. A l'inverse du journalisme traditionnel, les médias contemporains ne transmettent pas du tout de simples faits, mais ce qu'on appelle «*des événements médiatiques*» dont la construction implique la sélection thématique.

Les médias procèdent à une traduction médiatique des événements à travers un processus de recadrage, qui est différent de ce qui est raconté par des participants à l'événement : ils appliquent leurs propres cadres pour filtrer la réalité qui illustre sa ligne éditoriale. Les journalistes utilisent généralement des discours préfabriqués ; ils n'apportent rien de nouveau au plan du contenu mais enrobent la forme de présentation spectaculaire (billet, chronique, éditorial, etc.). A ce propos, **Patrick Charaudeau** considère que :

« Les médias ne transmettent ce qui se passe réellement, mais ils imposent ce qu'ils construisent à l'égard de l'espace public. ».(Charaudeau, 1997 : 9).

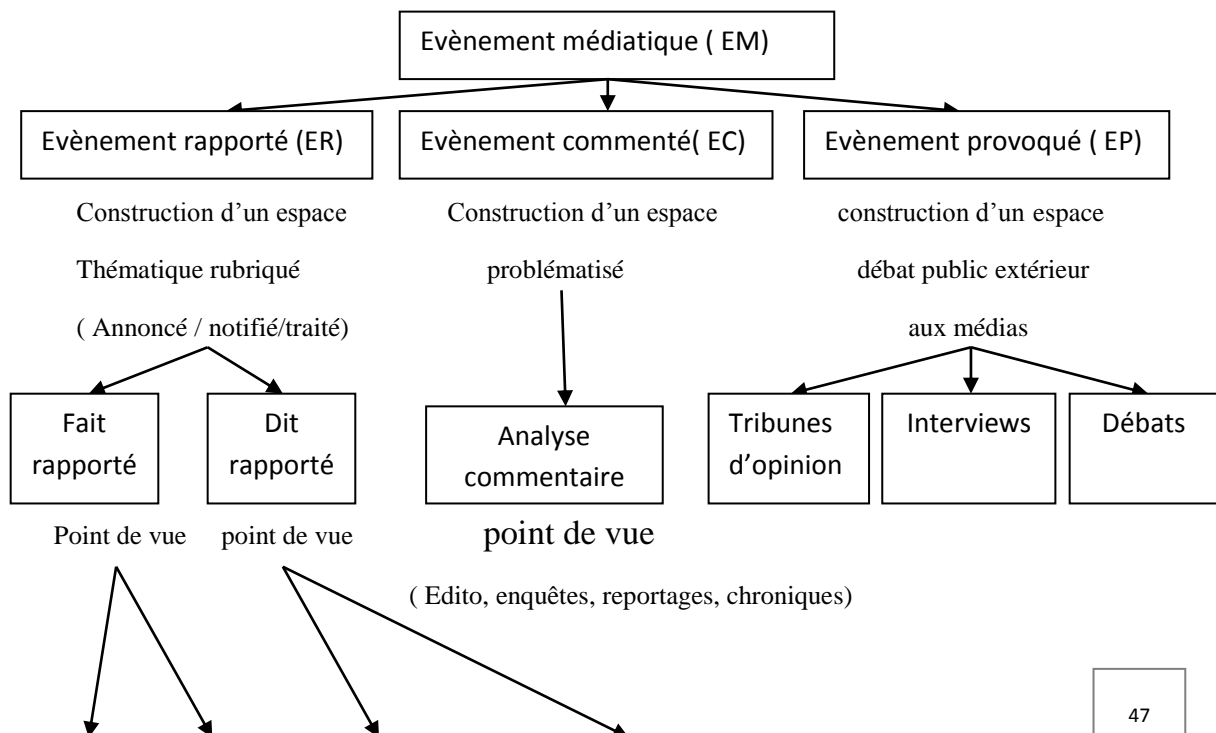
Pour lui, l'événement médiatique pourrait être abordé de trois manières, événement relaté, commenté ou provoqué répondant à des finalités. Le tableau (06) qui suit résume ces trois manières discursives :

<i>L'événement</i>	<i>médiateur</i>	<i>Finalité</i>
Événement relaté (E.R.)	-Reporter - Correspondant	-Actions -Déclarations
Événement commenté (E.C.)	- Analyses -Opinions -Commentaires	-Commentateurs -éditorialistes
Événement provoqué (E.P.)	-Interviews -Modérateurs	-Animation et orientation du débat social

Tableau 06 : Catégorisation de l'événement médiatique selon P.Charaudeau

« *L'univers de l'information médiatique est bien un univers construit. Il n'est pas comme on le dit parfois le reflet de ce qui se passe dans l'espace public, il est le fait d'une construction. L'événement n'est jamais transmis dans son état brut. Il fait l'objet de rationalisations : par des critères de sélection des faits et des acteurs, par la façon d'enfermer ceux-ci dans des catégories d'entendement, par les modes de visibilité choisis. Ainsi, l'instance médiatique impose au citoyen une vision du monde qui est ordonnancé par elle-même tout en étant présentée comme si elle était la vision naturelle du monde. L'instance de la réception y trouvera des repères et c'est de cette rencontre qu'émergera l'espace public.* » (Charaudeau, 2005 :122).

Le discours médiatique n'est pas indépendant dans la mesure où il implique une interaction avec les discours social, politique, institutionnel, religieux, etc. c'est ainsi qu'on peut considérer qu'il s'établit un rapport d'interdiscursivité entre les trois instances en jeu : journalistes - sources – public. **Charaudeau** résume ainsi, schématiquement, l'événement médiatique (2005 : 122)



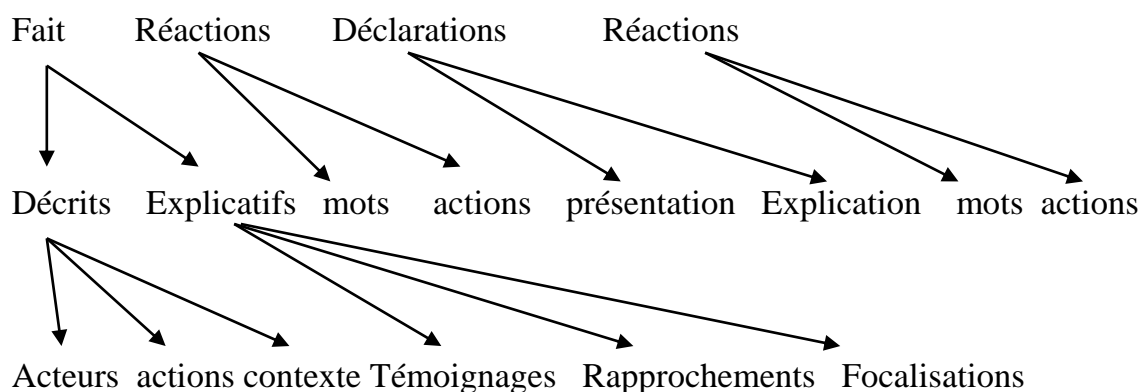


Schéma1:Modalités discursive de l'événement médiatique(Charaudeau,2005: 122).

1.2 Discours éditorial : identité et genre

Dans le discours médiatique en général (radio, télévision, sites web, supports multimédias, etc.) et dans celui de la presse écrite en particulier, l'éditorial est un article concis qui reflète le point de vue idéologique et politique du média en question sur un sujet d'actualité.

L'éditorial est signé généralement par le rédacteur en chef ou par un «éditorialiste», ce journaliste privilégié de la rédaction. Il constitue alors un espace de liberté dans lequel l'édition exprime ses prises de position. L'éditorialiste, à la différence des autres articles de commentaire, s'exprime à la première personne du pluriel «nous» ou avec un «on» dit «doxique».

A l'ère de la mondialisation, là où l'information est omniprésente et démocratisée. Les usages de la langue ont affaire à de multiples genres et objets textuels. En effet, les « romans », « drames », « comédies », « tragédies », «art épistolaire » sont généralement présents chez certains locuteurs ; ce sont des genres bien ancrés dans la société car ils ont une identité sociale. Mais, la question qu'on se pose alors : qu'en est-il de l'identité langagière (discursive) ?

L'identité éditoriale est l'ensemble des deux identités (sociale « externe » et discursive « interne »), c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques qui permettent

de spécifier l'éditorial des autres genres journalistiques : il s'agit d'une identité énonciative reliée à une communauté d'interactants.

Inconsciemment, les locuteurs classent les productions discursives de manière spontanée : « nouvelle », « comédie », « manuel », « tragédie », « essai », etc. En effet, dans le discours médiatique « les faits divers », « débats », « édito », la dépêche, le filet, la brève, le reportage, l'enquête, le portrait, l'interview, etc. Celles-ci sont généralement présentes à la conscience des destinataires avertis.

P. Charaudeau propose une typologie des genres journalistiques ; que nous considérons la plus englobante ; il croise trois paramètres : l'instance énonciatrice, le mode discursif et le degré d'engagement.(voir schéma).

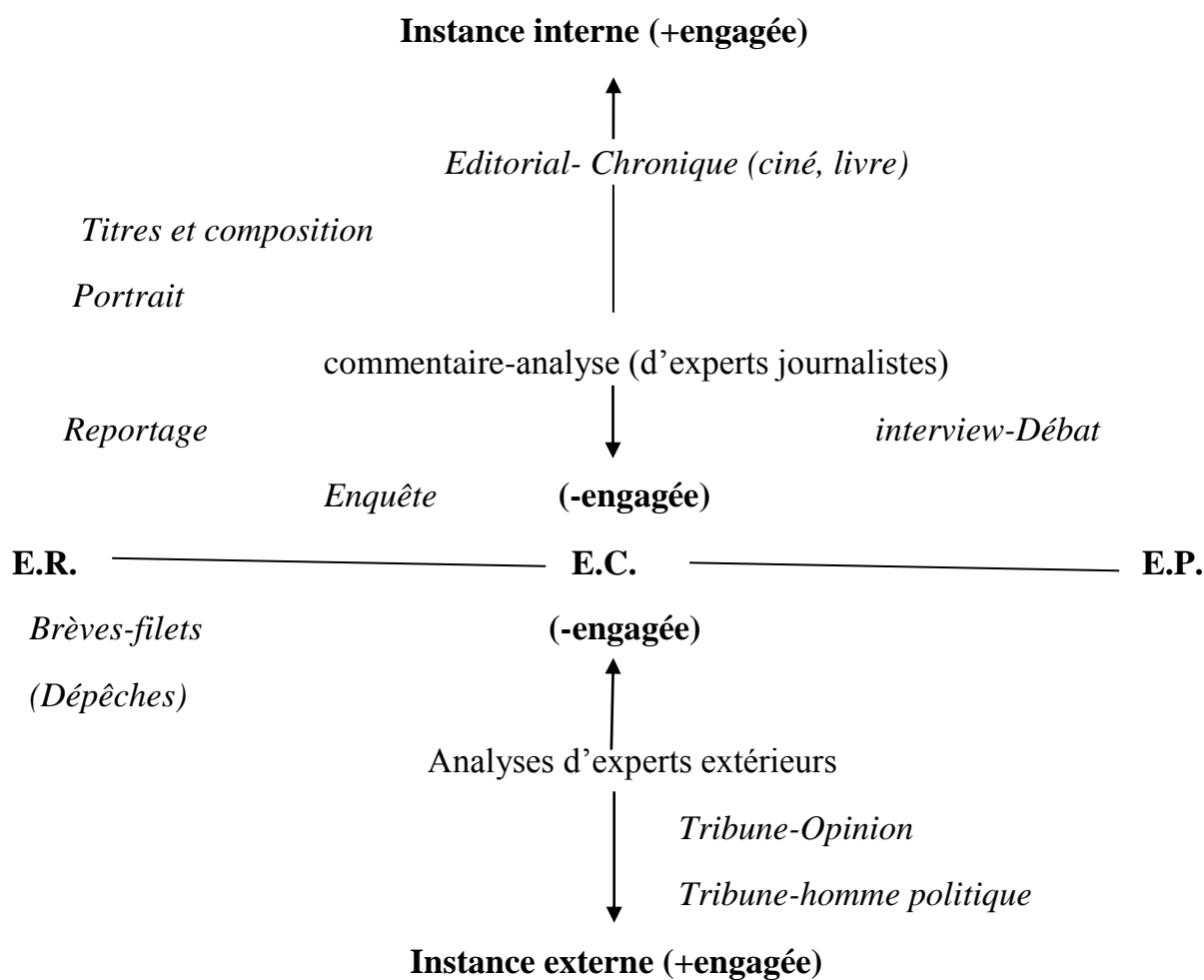


Schéma 2 : Typologie- textes d'information médiatique, P.Charaudeau (2005 : 174)

E.R. : événement rapporté / **E.C.** : événement commenté / **E.P.** : événement provoqué.

Dans les manuels de journalisme, on distingue généralement entre les articles d'information (portrait, reportage, enquête, interview, etc.) et les articles de commentaire (billet, humeur, commentaire, éditorial, etc.). Mouriquand (1997) différencie le journalisme de terrain (articles d'information) du « journalisme assis » (billet, commentaire, éditorial, etc.), selon que l'on travaille dans le bureau ou sur le terrain.

Le premier paramètre « **l'instance énonciatrice** » interne et externe, **Charaudeau** entend par « interne », des journalistes, « externe » personnes intervenant et qui ne font pas partie de l'organe d'information. Le deuxième « **le mode discursif** » se partage en « événement rapporté », « événement commenté » et « événement provoqué ». Pour ce qui est du « **degré d'engagement** » est le fait que l'énonciateur exprime ou non ses appréciations ou sa prise de position. **P. Charaudeau** l'explique ainsi :

« l'axe horizontal n'est pas un axe gradué entre deux pôles opposés, il s'agit de l'axe sur lequel se situent les modes discursifs en trois grandes zones : à une extrémité, « l'événement rapporté » zone où s'impose l'événement extérieur ; à l'autre extrémité opposée, « l'événement provoqué », zone où s'impose le monde médiatique ; entre les deux, « l'événement commenté » car celui-ci peut porter sur chacun des deux autres.» (2005 : 174).

Cette catégorisation est la plus complète et la plus significative selon **S.-E. LEE** :

« le classement de Charaudeau semble significatif puisqu'il tient compte des modes discursifs en tant qu'élément langagier et en même temps de l'institution en tant que groupe donné. » (LEE, 2003 : 20).

1.2.1 Caractéristiques du genre « éditorial »

Le genre (l'archive au sens de Foucault) se caractérise par son caractère social, interdiscursif et différentiel :

- **Le caractère social** : Dans la mesure où le genre permet de contrôler la communication verbale, il s'agit donc d'un produit socioculturel.
- **Le caractère interdiscursif** : Dans la mesure où l'objet textuel est mis en relation avec d'autres textes qui peuvent se définir par la façon de se relier aux autres.

- **Le caractère de légitimité** : Dans la mesure où le genre prend une place énonciative légitimée par le locuteur, le récepteur, le dire et la manière appelés par Foucault « les modalités énonciatives », « *quels sont les emplacements institutionnels d'où le discours trouve son origine légitime et son point d'application* » (**Foucault**, 1969 : 68-69).

La mise en discours éditoriale est déterminée par, d'une part, le système médiatique, et de l'autre le statut institutionnel du locuteur et ses rôles discursifs,

Nam-Seong LEE en évoquant l'éditorial :

« il faut tenir compte du fait qu'en ce qui concerne l'éditorial, sa mise en mots est certaine tout d'abord par le système médiatique, puis par le statut du locuteur assigné par l'institution, les rôles discursifs du locuteur étant influencés par sa position sociale dans l'institution, le rôle langagier et le rôle social étant donc étroitement liés, la description du genre, qui se fonde sur la légitimité énonciative, doit chercher les pratiques discursives ainsi constituées. ».(**LEE**, 2003 : 49).

L'éditorial est un article de commentaire dans lequel l'éditorialiste marque sa présence dans son énoncé. Cette inscription apparaît à travers la constitution du sujet énonciatif sa façon de traiter l'événement et sa position pragmatique. (**LEE**, 2003 : 50).

Dans son ouvrage « Identité langagière du genre » **Nam Seong LEE** évoque la notion d'atmosphère à la suite F François, c'est-à-dire le régime de fonctionnement de l'éditorial (**LEE**, 2003 : 173-181). Ces règles implicites permettent à l'éditorialiste de faire autorité, nous pouvons en citer quelques-unes :

- **« je parle comme « on » parle »** : L'éditorialiste ne s'exprime pas en « je » même s'il est autorisé à le faire mais il y a un énonciateur collectif : « nous », « on », la doxa. Ainsi, l'éditorial livre des énoncés moraux émanant de la doxa. **B. Gardin** le résume ainsi : « *je parle comme « on » parle* ». (1988, 16-17).
- **Un discours didactique** : L'éditorialiste, dans la mesure où il vise à faire connaître, faire savoir et faire faire. A travers son ton moralisateur, on pourrait considérer l'éditorial comme discours didactique.

- **Importance de la signification :** Etant donné que l'éditorialiste s'intéresse beaucoup plus au sens de l'événement qu'à l'événement lui-même, il le « détruit » car il s'occupe du sens qui s'en dégage.
- **Un discours dialogique :** Le dialogisme apparaît dans la reformulation de l'événement premier « raconté » et l'événement second « interprété ». Il est donc un métadiscours : l'éditorial est également un discours dialogique du fait des questions rhétoriques entre l'éditorialiste et l'instance de réception.
- **un discours qui forme l'opinion publique :** L'éditorialiste essaie généralement de former discursivement l'opinion publique à travers l'énoncé moral : mobiliser, convoquer, exhorter, interpeler, faire réagir, etc.
- **Un discours exemplaire :** L'éditorial ressemble au récit car l'éditorialiste rappelle généralement l'événement rapporté, ensuite il essaie d'en dégager le sens. Il livre enfin une « moralité » afin d'agir sur l'instance de réception « visée pragmatique ».
- **Grandir l'événement :** L'éditorial est un article de commentaire, l'éditorialiste met la focale sur l'événement d'actualité pour le grandir aux yeux des récepteurs. A ce propos, **N-S.LEE** écrit :
« (...) tout d'abord, l'éditorialiste peut grandir l'événement en le choisissant. Cela veut dire que traiter d'un événement dans l'éditorial. C'est le grandir en le rendant « significatif » et « public » Ensuite, l'éditorialiste grandit l'événement par son travail interprétatif. C'est-à-dire qu'il grandit le « sens » de l'événement. On a supposé que l'éditorialiste en tant qu'historien ne s'occupe pas seulement de la recherche du sens patent mais aussi et surtout de la révélation du sens latent ou caché. Révéler la portée de l'événement se ferait par interprétation de l'événement(...) En troisième lieu, l'éditorialiste grandit l'événement en faisant appel à l'opinion politique. » (LEE, 2003 : 177-178).
- **L'éditorialiste, à la fois historien et fabuliste de l'instant :** l'éditorialiste est historien de l'instant car il traite des événements de l'actualité « ils feront partie de l'histoire » pour produire du sens face aux événements factuels. Il est fabuliste, dans la mesure où il incite les récepteurs à agir, réagir, faire un acte, être vigilant, etc. En ces invitant à prendre position.

- **Un genre composite** : Du moment que l'éditorial traite des événements historiques immédiats (Histoire) et il débouche généralement sur une morale (un récit) : Il y a donc multiplicité de genres ; on peut le considérer comme genre composite et constitue son atmosphère au sens de **F. François** :

« Un texte, comme une personne ou un paysage, se manifeste par une certaine atmosphère à l'égard de laquelle nous nous ressentons nous-mêmes comme en accord ou en désaccord. Il n'y a nulle irrationalité à dire que l'essentiel de l'influence d'un texte peut être son atmosphère, en tant que signification liée à la matérialité, à la façon de dire et non à la part traductible du message, à son contenu ». (François, 1994 : 40).

- **L'éditorial détruit l'événement** : Etant donné que l'éditorial est un article de commentaire qui interprète l'événement pour en construire du sens. En effet, l'éditorialiste interprète et explicite ce qui n'a pas été dit dans l'événement raconté.

« En somme, le travail qui consiste à phagocyter l'événement, donc la « dés-événementialisation », se fait doublement dans un premier temps par la « sémiologisation » de l'événement rapporté (premier) et ensuite par la « praxéologisation » du sens ainsi produit » (LEE, 2003 : 179).

Le sens de l'éditorial est transformé d'abord par un processus de sémiologisation, ensuite l'éditorialiste essaie, par la suite, le faire passer à l'action (processus de praxéologisation) : c'est ainsi que l'événement est décentré et détruit.

1.2.2 L'éditorial : un événement commenté

«Événement commenté» est une expression utilisée par Patrick **Charaudeau** pour qualifier les articles de commentaire à l'instar de l'éditorial, là où l'on donne le comment et le pourquoi de l'événement rapporté. **N-S. LEE** considère, que l'événement est un processus de mises en discours répondant au contrat de communication :

« L'événement médiatique est le résultat de la série des mises en mots qui transforme l'événement brut en événement susceptible d'être perçu et entendu par les récepteurs de l'information. Il faudrait donc tenir compte de la procédure de mise en mots qui constitue les contraintes discursives propres au contrat de communication médiatique. ». (LEE, 2003 : 88).

L'éditorialiste se préoccupe du sens de l'événement : il ne suit pas une structure chronologique de l'éditorial mais une structure logico-argumentative, Il s'agit là d'un processus de « sémiologisation ». Un événement, cela implique qu'il y en a deux : un événement premier « brut » et un événement second « commenté ». Dans cette optique, Bakhtine parle de dialogisme : tenir un discours, c'est transformer d'autres discours, le dialogisme interdiscursif désigne la relation à l'ensemble des autres discours. C'est ainsi qu'on peut considérer le discours éditorial comme un discours traversé par l'interdiscours du fait des commentaires et du processus d'interprétation opéré à l'événement premier « brut ». **Pêcheux** parle de préconstruit cité par D. Malidier :

« les traces dans le discours d'éléments discursifs antérieurs dont on a oublié l'énonciateur ». (Malidier, 1990 : 43).

L'éditorial est un non-récit parce qu'il est construit selon une structure logico-sémio-argumentative. A la différence du fait divers ou du reportage qui sont des récits construits selon un ordre chronologique. L'éditorialiste de ce point de vue, essaie de donner les causes, les motivations et les conséquences qui ont fait que ce fait a pu se produire ; il est alors interprète qui fabrique l'événement commenté.

Pour attribuer du sens à l'énoncé-événement, l'éditorialiste utilise des définitions (A c'est B), des formules présentatives (A, c'est B) ou (A+B+C, c'est D), ou des énoncés tautologiques (le terrorisme est le terrorisme). Dans l'attribution du sens, l'éditorialiste s'appuie sur la forme de l'énoncé-même.

On peut partager le corps de l'éditorial à un début, une suite et une fin. A chaque étape, le sens se développe encore plus. **Au début de l'éditorial**, on donne, généralement, le sens global de l'événement qui sera développé dans le corps du texte. **Dans la suite du texte**, là, c'est le développement au sens propre du terme, le sens peut se multiplier selon une certaine progression thématique (à thème constant, éclaté ou dérivé). **A la fin**, dans cette partie, on passe de la « sémiologisation » qui s'est faite à travers les deux étapes précédentes à la « praxéologie ». Elle est orientée à l'action, à l'appel à l'action : cela peut être

exprimé par des verbes performatifs : interpeler, appeler, agir, réagir, convoquer, inciter, etc.

L'éditorialiste a recours à la dialogisation qui désigne le processus interprétatif de l'événement-source et qui sert de base pour le commentaire de l'événement second : on parle dans ce sens, d'un rapport dialogique (interdiscours) entre les deux événements. Il s'agit d'un processus interdiscursif qui caractérise l'éditorial en tant qu'événement interprété. En effet, le dialogisme serait le fait de mettre en rapport l'événement en question avec d'autres événements de même type.

L'éditorialiste interprète l'événement en se référant à une loi générale, des principes, des vérités historiques, etc. Il introduit le discours d'autrui (proverbe, maxime, adage, etc.) : le sens de l'événement est alors construit dans et par la société. Or, le sens peut être construit à travers la doxa (l'opinion admise et commune) exprimée linguistiquement par le pronom personnel indéfini «on» dit «doxique». Généralement, l'éditorialiste, pour appuyer son argumentation, a recours aux dires d'une autorité (président, roi, pape, ministre, scientifique) : le discours d'autorité permet la construction du sens dialogique (il s'agit d'un dialogisme d'accord ou consensuel).

L'éditorial est souvent présenté comme une réfutation explicite dans laquelle l'éditoriale impose le sens qu'il propose à titre d'alternative à travers les indices linguistiques de « la négation polémique », « le lexique péjoratif », ou des expressions comme : « en fait », « cette fois-ci », « pour la première fois », « sauf à interpréter », etc. Il arrive à l'éditorialiste d'hierarchiser les sens qui s'accumulent sans se neutraliser. L'éditorialiste en tant qu'« interprète » découvre les sens implicites. Les marqueurs linguistiques qui pourraient permettre ce cumul sont : mais, de plus en plus, de moins en moins, au-delà de, etc.

L'attribution du sens, dans le discours éditorial, peut se manifester par le métalangage : En sémiologie, on dit que : « tout est signe ». L'éditorialiste

attribue le sens directement par des expressions métadiscursives : « cela explique », « cela signifie », « cela veut bien dire », etc.

1.2.3 Le sujet énonciatif de l'éditorial

Absence de « Je » et de « Vous » : malgré l'engagement très fort de l'éditorialiste, le « Je » est totalement absent de notre corpus. L'éditorialiste évite la subjectivation de son discours, il s'efforce à se montrer objectif. Egalement pour le «vous » (Une seule occurrence de« vous » sur 71 éditoriaux) excepté le « vous » de la forme impérative (il y en a deux seulement) : cela est expliqué par :

-La présence de ces deux pronoms introduit une tension forte entre l'éditorialiste et le sujet interprétant.

-L'éditorialiste vise à la création d'un consensus autour des pensées et des actions.

-La forme impérative n'est pas appropriée à une visée de persuasion.

3.2. Fréquences de «Nous»

Dans notre corpus, nous avons recensé 182 occurrences de « Nous ». Elles se répartissent en « Nous exclusif » et « Nous inclusif » (voir tableau 4)

Nous inclusif : le «Nous» inclusif est l'équivalent de Je + Tu. Dans cette catégorie, Nous incluons, le « Nous » sujet, les adjectifs possessifs « Nos », « Notre », et la forme impérative :

« *Et gardons-nous des amalgames (...)* » (*El Moudjahid*, 9-10.01.2015)

«*(...) nous pleurons avec toute Notre âme.* » (*Libération* 15.11.2015)

« *si nous vivons avec moins de préjugés (...)* » (*Libération*, 8.01.2015)

Nous exclusif : le «Nous» exclusif équivaut à Je + il (s), dans lequel on exclut le lecteur interprétant : l'éditorialiste parle en son nom et au nom du groupe auquel il appartient :

« *Nous comprenons ce que ressentent les journalistes français...* » (*El Watan*, 08.01.2015)

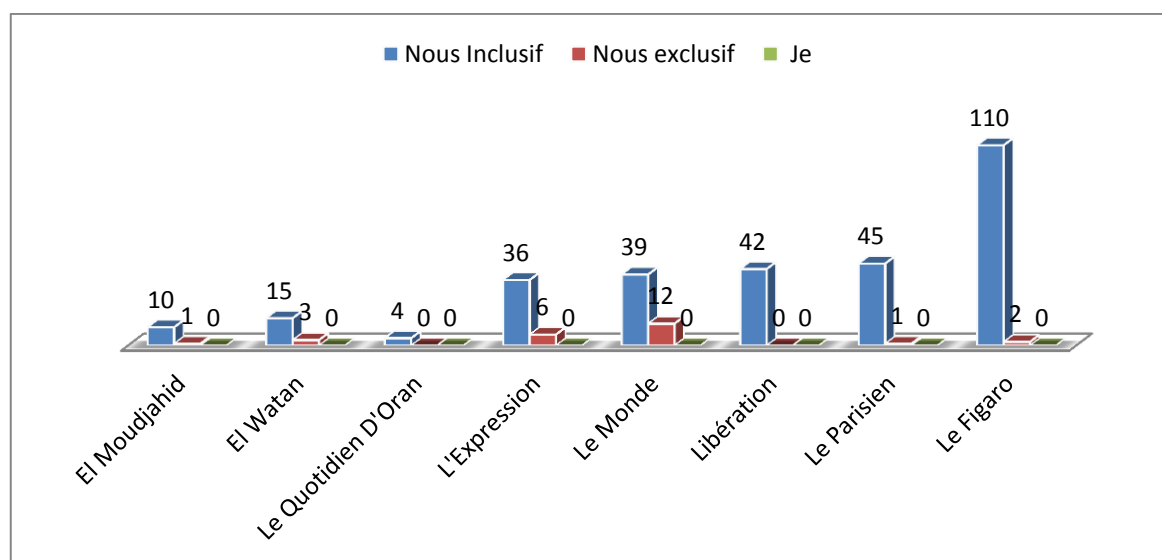
« Ceci dit et pour les premières victimes du terrorisme que nous sommes en Algérie (...). » (*L'Expression*, 12.01.2015)

Nous constatons que les éditorialistes se réfèrent au « Nous inclusif » beaucoup plus que le « Nous exclusif ». (voir le tableau 07)

Tableau récapitulatif du « Nous » inclusif et du « Nous » exclusif dans les éditoriaux :

	journaux	Nous « inclusif »	Nous « exclusif »	Je	Total
J.A.	<i>El Moudjahid</i>	10	01	-	11
	<i>El Watan</i>	15	03	-	18
	<i>Le Quot. d'Oran</i>	04	00	-	04
	<i>L'Expression</i>	36	06	-	42
J.F.	<i>Libération</i>	39	12	-	51
	<i>Le Monde</i>	42	-	-	42
	<i>Le Parisien</i>	45	01	-	46
	<i>Le Figaro</i>	110	02	-	112
	Total	301	25	00	326

Nous avons représenté ce tableau par le graphique ci-dessous (graphique 8)



Graphique 08: fréquences du «Nous» inclusif et «Nous» exclusif dans les éditoriaux

Commentaire du graphique 8 :

D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons que le pronom « nous » (inclusif et exclusif) est présent dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français. D'autre part, nous remarquons que le « nous » inclusif est prépondérant par rapport au « nous exclusif » dans les publications algérienne et française.

« *Nous* » **d'action ou identité ?** le « **Nous** » **d'identité** fait sentir au récepteur qu'il appartient à la même communauté que l'éditorialiste : ce « Nous » vise à renforcer le rapport d'identité entre l'éditorialiste et le lecteur.

« *Il existe chez-nous des caches d'armes(...)* » (*Le Figaro*, 12.01.2015)

Alors que le « Nous d'action vise essentiellement à faire faire. Il s'agit d'une action accompagnée d'une modalité déontique :

« *Nous devons de toute urgence de conjurer* » (*Le Figaro*, 12.01.2015)

« *disons-le tout de suite...* » (*Libération*, 13.01.2015)

Fréquences de «On» : Le « On » a un aspect indéterminé et qui pourrait se substituer à tous les pronoms personnels. Il peut désigner un « tiers », « quelqu'un », etc. Ce n'est que le contexte qui indique de qui, il est question. Mais, souvent, l'ambiguïté reste quand on ne sait pas à qui renvoie « On » : « *tout le monde* », « *les gens* » comme il peut renvoyer à un « *Nous* » inclusif ou exclusif. Le « On » peut être interprété comme « Je » ou comme « Nous ». Voir le tableau ci-dessous résume les occurrences de « On » dans notre corpus.

« On » comme « Je » : si l'éditorialiste parle comme un individu ; le « On » ne peut désigner qu'un seul locuteur (je) :

« *On ne peut que saluer le courage et le professionnalisme des forces de l'ordre, (...)* » (*Le Figaro*, 11.01.2015)

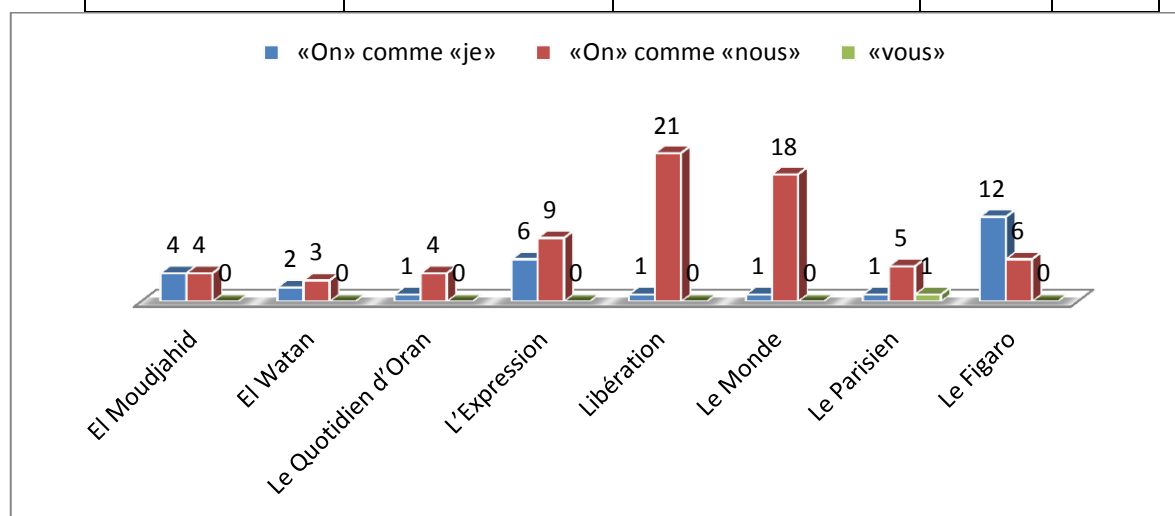
« On » comme « Nous » : « On » peut être interprété comme « Nous » inclusif ou exclusif si l'éditorialiste veut faire assumer son jugement par

l'instance de réception. Le « On » peut être interprété comme « Nous » s'il est suivi pas un verbe cognitif : devoir, savoir, imaginer, croire, concevoir, s'apercevoir, oublier, etc.

Quand le « Je » se transforme en « On », le journaliste atténue sa responsabilité du jugement parce qu'il a employé un pronom à la troisième personne à la place de la première. C'est ainsi qu'il crée une distance entre le locuteur et le sujet parlant qu'il est : il s'agit donc d'un procédé de « *subjectivisation* » de son discours.(voir le tableau 08 suivant)

Tableau récapitulatif du «ON » dans les éditoriaux du corpus :

	journaux	«On» comme «je»	«On» comme «nous»	«vous»	Total
J.A.	<i>El Moudjahid</i>	04	04	-	08
	<i>El Watan</i>	02	03	-	05
	<i>Le Quot d'Oran</i>	01	04	-	05
	<i>L'Expression</i>	06	09	-	15
J.F.	<i>Libération</i>	01	21	-	22
	<i>Le Monde</i>	01	18	-	19
	<i>Le Parisien</i>	01	05	01	07
	<i>Le Figaro</i>	12	06	-	18
	Total	28	70	01	99



Graphique 09 : Fréquences du «On» dans les éditoriaux

Nous avons représenté ce tableau par le graphique ci-dessus (graphique 09)

Commentaire du graphique 9 :

D'une part, et à partir de ce graphique, nous constatons que le pronom « on » est présent dans tous les éditoriaux qu'ils soient algériens ou français. D'autre part, nous remarquons que le pronom « vous » est absent de tous les éditoriaux algérien et français (une seule fréquence pour *Le Parisien*). Les fréquences de « ON » dans les éditoriaux algériens dépassent ceux de *Le Parisien* (pourtant, ce dernier les dépasse en nombre d'éditoriaux)

1.3 Qu'est-ce qu'une presse républicaine?

Nous partons d'un constat : et l'Algérie et la France ont toutes les deux un système de gouvernance républicain. D'où, le discours médiatique des deux pays puise dans les valeurs démocratique et républicaine. Celui qui ne partage pas ces valeurs est considéré comme « Autre » dans ce discours médiatique républicain. Si l'on analysait les articles de presse, particulièrement après un attentat ou une période de crise, tant en Algérie qu'en France, il y a récurrence de « nous » et « eux », « Algérie s'oppose au terrorisme islamiste », « la France doit combattre les djihadistes ». L'autre « ennemi de la République ».

Les journalistes se servent de stratégie d'homogénéisation ; le « nous » collectif représente un groupe social homogène où tous les membres partagent les mêmes valeurs à l'image du pays, de la nation. Ce sentiment est maximalisé notamment durant les périodes de crise puisqu'il vise à consolider la cohésion et l'unité du peuple. L'analyse du lexique employé dans les textes médiatiques montre la présence intentionnelle de la tradition républicaine dans le discours médiatique algérien et français.

Les journalistes proposent un discours républicain compatible avec le développement de la cohésion sociale : l'objectif de la presse est de reconstituer la mémoire populaire. Cette tradition républicaine facilite une réaction culturelle aux événements grâce à une culture commune instituée par le discours

médiatique. Le discours républicain vise à promouvoir le sens d'appartenance à la nation et la cohésion sociale. Cela est répété continuellement dans les textes journalistiques, il s'agit d'un positionnement idéologique : chaque citoyen doit se conformer aux principes républicains. L'idéologie est un système global d'interprétation du monde créé par l'homme lui-même. A ce propos, **K. Marx** montre cela :

« La production des idées, des représentations, de la conscience est d'abord directement mêlée à l'activité et au commerce matériel des hommes. ».(**Marx**, 2005 : 43).

Ce système vise à cacher les vrais rapports sociaux et camoufler les intérêts de la classe bourgeoise dominante. **Marx** ajoute :

« à toute époque, les idées de la classe dominante sont les idées dominantes ; autrement dit, la classe qui est la puissance matérielle d'une société est en même temps la puissance spirituelle dominante de cette société. ».(**Ibid.**, 2005 : 70).

Cela s'explique par le fait que l'idéologie dominante ne vient pas s'ajouter au socioculturel, mais elle est constitutive de l'être humain ; c'est ainsi que, pour perdurer, l'idéologie dominante assigne une place de choix aux instances de production du discours : la télévision, la radio, la presse écrite, etc.

Dans la réflexion sur le rôle de la machine médiatique, nous pensons que le discours de la presse écrite est plus ou moins imprégné d'une idéologie. **R. Barthes** affirme que l'idéologie permet de renverser le réel grâce au contenu transmis. Pour lui, l'idéologie prend la forme du mythe (d'ailleurs son ouvrage intitulé *« Mythologies »*), et chaque mythe est un langage. (**Barthes**, 1957 : 9).

Althusser, quant à lui, montre que les représentations sociales sont produites par les Appareils Idéologiques d'Etat (AIE) : l'école, la mosquée, l'église, la justice, les médias, etc.

« A notre connaissance, aucune classe ne peut durablement détenir la pouvoir d'Etat sans exercer en même temps son hégémonie sur et dans les AIE. ».(**Althusser**, 1957 : 9).

Il est vrai que le rôle de l'Etat est primordial dans la constitution de l'idéologie dominante en temps de paix qu'en temps de guerre. Toutefois, le

discours dominant n'est pas uniquement construit par l'Etat, mais également par l'art, le théâtre, le cinéma, la publicité, etc.

2. Ambiguïté, désambiguïssation et altérité

2.1 L'ambiguïté : un fait de langue

Le phénomène de l'ambiguïté est inscrit dans le système des langues naturelles. On peut le retrouver au niveau morphologique, lexical, syntaxique, sémantique, discursif ou pragmatique. **C. FUCHS** affirme que :

« Plus les ambiguïtés se situent à un "bas niveau", plus elles ont de chance d'être spécifiques à une langue donnée ; inversement, plus elles sont à un "haut niveau", plus on les retrouve d'une langue à l'autre. » (FUCHS, 2009 : 3).

C. FUCHS fait un classement des types d'ambiguïtés en cinq niveaux :

- **Les ambiguïtés lexicales** : Le récepteur-interprétant peut se retrouver devant des difficultés de découpage, d'identification ou d'interprétation des items lexicaux. « *bois* » il s'agit d'une unité lexicale « *bois* » qui prête à confusion dans l'esprit du récepteur. S'agit-il de la matière « *bois* » ou de la forêt ? Ce ne sont que le contexte linguistique et la situation extralinguistique qui détermineront l'acception du terme « *bois* ».
- **Les ambiguïtés syntaxiques (ou syntagmatiques)** : Dans ce type d'ambiguïtés, on trouve notamment des difficultés à relier les groupes entre eux, donnant, par conséquent, lieu à une multitude de parenthésages possibles. Ainsi, dans ces deux exemples : « *il a acheté le thé de Chine* » / « *il a acheté un savon de Marseille* ». Dans les deux énoncés, il y a ambiguïté, s'agit-il du produit acheté ou de son origine (d'achat) ?
- **Les ambiguïtés prédicatives** : A ce niveau, de diverses difficultés d'identification peuvent se poser pour déterminer le prédicat. **FUCHS** propose cet exemple : *Le prisonnier des Cannibales était prêt à manger*. Dans cet énoncé, l'ambiguïté peut être levée si l'on précise de quel prisonnier il est question ? le prisonnier cannibale ou le prisonnier des cannibales ? Pour C. Fuchs en parlant de ce type d'ambiguïté ;

l'ambiguïté prédicative est « *la structuration de la phrase en propositions sous-jacentes* ». (FUCHS, 1996 :125).

- **Les ambiguïtés sémantiques** : Dans cette catégorie de problèmes, le sujet interprétant est confronté aux constituants focalisé ou thématifié. Par exemple, « *c'est mon frère qui a acheté une voiture* », il s'agit d'un constituant thématifié. Cet énoncé est une éventuelle réponse à : *qu'est-ce que c'est ? Ou qui a acheté une voiture ?* Un autre exemple pour un constituant focalisé : « *Cabinet ouvert le vendredi* », la question que pourrait se poser le récepteur, le cabinet est ouvert *vendredi seulement ? Ou entre autres le vendredi ?* Catherine FUCHS donne cet exemple : « *les élèves ne sauraient maîtriser un trop grand volume de connaissances* ». Là, on se pose la question : *De quels élèves parle-t-on ? Par rapport à quel volume de connaissances ?* A propos des ambiguïtés sémantiques **C. FUCHS** écrit :

« *Les ambiguïtés de ce type sont beaucoup plus nombreuses qu'on pourrait le croire, bien qu'elles aient été, dans l'ensemble, plutôt moins étudiées que les précédentes[les ambiguïtés lexicales, morphologiques, syntaxiques et prédicatives]* » (Ibid., 2009 : 5).

- **Les ambiguïtés pragmatiques** : Ce type de problèmes donne lieu surtout à la problématique de l'identification référentielle : par exemple ces énoncés sont ambigus du point de vue pragmatique: « *deux jours après* » ; « *il ouvre la séance* » etc. Deux jours après, par rapport à quel moment ? Dans quelle situation ? Il ouvre la séance, quelle séance, qui ouvre cette séance, etc.

Selon **C Fuchs**, cela relève de l'équivoque et nom de l'ambiguïté. A ce propos, elle écrit en parlant des ambiguïtés pragmatiques :

« (...) *ont trait au calcul des valeurs référentielles et interlocutives à partir des paramètres que sont les coordonnées et énonciatives* » (Fuchs, 1996 : 167).

Elle ajoute que l'ambiguïté relève de « *l'univocité dédoublée* » (Ibid. 1996 : 23). L'ambiguïté d'un énoncé peut également relever de sa valeur illocutoire : « *pourquoi ne pas le faire ?* » [Recherche d'une cause/ suggestion d'une action], exemple cité par **C.FUCHS** (Ibid., 2009 : 6).

Généralement, l'ambiguïté est restreinte à sa signification sémantique car une phrase est ambiguë lorsqu'elle pourrait recevoir plusieurs significations. Il s'agit d'une ambiguïté lexicale quand une unité lexicale de la phrase a deux sens différents ou plus. La tournure syntaxique de la phrase est ambiguë quand elle pourrait se représenter de différentes manières. C'est pourquoi, dans les deux cas lorsqu'il y a ambiguïté lexicale ou syntaxique, il y a automatiquement ambiguïté sémantique.

2.2 L'ambiguïté et la paraphrase

Une paraphrase est une relation sémantique entre deux structures linguistiques ou plus, à condition qu'il y ait une équivalence entre les énoncés. Elle sert, de ce fait, à analyser les ambiguïtés. Paraphraser, c'est procéder à une reformulation pour expliquer ou expliciter en vue de faire comprendre un éventuel co-énonciateur. De ce fait, il faut que le contenu soit identique en dépit de la différence de forme linguistique. Ainsi, « *Mohamed vend une voiture à Islam* » et « *Islam achète une voiture à Mohamed* ». Ces deux énoncés apparemment équivalents au plan sémantique. Mais, dans le premier exemple c'est Mohamed qui agit et dans le deuxième c'est Islam. Pourtant, ces deux énoncés renvoient au même référent. Dans cette optique pour **C. FUCHS**, se référer à l'équivalence sémantique impose trois conditions :

« *univocité du sens, valeurs référentielles supposées constantes et variations sémantiques traitées comme négligeables.* » (FUCHS, 1994 : 80).

On distingue entre la paraphrase linguistique et la paraphrase pragmatique :

- **La paraphrase linguistique** : Où le sens est explicite et pris au sens propre et qui n'est pas dépendant du contexte ; par exemple : « *il ouvre la fenêtre* » un acte tout à fait banal.
- **La paraphrase pragmatique** : elle est en relation directe avec l'intention communicative du co-énonciateur. Le même énoncé-acte : « *il ouvre la fenêtre* ». Cet acte de quelqu'un qui se dirige vers la fenêtre et l'ouvre,

pourrait être interprété comme réponse à quelqu'un qui lui dit : il fait chaud ou bien «j'étouffe », etc.

Au plan linguistique, rien n'explique la relation entre « *j'étouffe* » et le fait d'ouvrir la fenêtre : cette relation ne s'établit que dans une situation d'énonciation (et de communication) bien précise.

C'est pourquoi, la plurivocité est incontournable dans les communications linguistiques. Par exemple, Si l'on prend cet énoncé : « *je peux conduire cette voiture* ». On pourrait l'interpréter comme : J'ai la légitimité légale pour conduire cette voiture (un permis de conduire par exemple) ou j'ai la capacité physique parmi tant d'autres interprétations. Dans cet exemple, pour l'interpréter, on se réfère à la fois au cotexte c'est à dire à l'environnement linguistique et au discursif c'est-à-dire au contexte pour déterminer les éventuelles significations. Autrement dit, conférer à l'acte de discours une /ou des interprétations et, par conséquent, lever toute ambiguïté. **C FUCHS** écrit, à ce propos :

« il ne s'agit pas de dire si, oui ou non, deux énoncés sont des paraphrases l'un de l'autre, mais dans quelles conditions interprétatives ils pourraient être traités comme tels » (FUCHS, 1994 : 129-130).

Généralement, la paraphrase s'appuie sur une contiguïté entre les énoncés : tournure développée, ou elliptique, utilisation des modalisateurs, voix active ou passive, etc. Elle impose une continuité sémantique entre les liens logiques. Le sujet-interprétant choisit l'interprétation qui correspond à l'intention de communication voulue en se référant à des opérations énonciatives bien déterminées : le discours est produit à partir des niveaux cotextuels et contextuels. **C.FUCHS** écrit :

« Une perspective dynamique, comme le résultat d'un processus de construction, de la part des deux Co-énonciateurs » (FUCHS, 1994 : 172).

- **Les sources linguistiques de l'ambiguïté** : Comme nous l'avons souligné ci-dessus, l'ambiguïté est due essentiellement à deux types de phénomène linguistique : l'homonymie (des significations différentes entre deux signes linguistiques distincts) et la polysémie (plusieurs formes

correspondant à un seul sens). Cependant, ces deux phénomènes pas au même processus interprétatif. Dans ce contexte, **C. FUCHS** précise :

«L'homonymie ne peut conduire qu'à l'univocité ou à l'ambiguïté, tandis que la polysémie peut conduire non seulement à l'univocité ou à l'ambiguïté, mais à la "plurivocité sans ambiguïté" » (Ibid, 2009 : 6).

L'homonymie, selon **C.FUCHS**, donne lieu soit à des énoncés univoques soit à des énoncés ambigus. **L'énoncé univoque**, quand il s'agit d'un énoncé qui ne pose aucun problème d'interprétation, on dit : c'est énoncé univoque. Dans de tels cas de figure, le sujet-interprétant n'a généralement pas conscience d'un homonyme. Par exemple, dans ces deux énoncés : « *bois de sapin* », « *bois d'un meuble* » ; il s'agit là d'une "ambiguïté virtuelle" qui peut être levée immédiatement en se référant au contexte linguistique. Ainsi, le contexte désambiguïse en orientant le sujet interprétant à l'interprétation adéquate selon la situation d'énonciation. **L'énoncé ambigu**, dans ce cas de figure de l'homonymie qui conduit à l'ambiguïté, le contexte linguistique est insuffisant pour interpréter convenablement l'énoncé. Le contexte est neutre et n'apporte aucun indice ni dans le co-texte ni dans la situation d'énonciation. **C.FUCHS** propose cet exemple : « *la malchance a voulu qu'il tombe sur cet avocat pourri* » (Ibid, 2009 : 6). Dans cet exemple, fait-on allusion à « avocat » : l'être humain ou « avocat » : le fruit ? L'ambiguïté est toujours de mise car le contexte laisse présupposer deux lectures possibles.

La synonymie, selon **C.FUCHS**, donne lieu à des énoncés univoques, ambigus ou plurivoques sans être ambigus. **L'énoncé univoque**, on parle d'un énoncé univoque quand il s'agit d'un énoncé qui ne pose aucun problème d'interprétation, exemples, a-« *il est encore à Alger* » ; b- « *il a encore eu un bac* ». Dans (a), « encore » pourrait signifier : toujours. Dans (b), « encore » pourrait signifier : de nouveau. Le lecteur interprétant, connaissant le français, ne pourrait rencontrer aucune difficulté à assigner l'interprétation convenable à l'énoncé auquel il a affaire. **L'énoncé ambigu**, dans ce cas de figure de la synonymie qui donne lieu à l'ambiguïté, le cotexte est insuffisant pour interpréter l'énoncé de façon adéquate à la situation. A titre d'exemple, l'énoncé : « *il a*

quitté depuis deux ans », il apparaît que cet énoncé ne pose pas de difficultés de sens car il présente une unité de signification polysémique là où les multiples sens viennent à l'esprit du sujet interprétant. [Quitter : voyager, quitter : mourir, quitter : divorcer, etc.] . Pour ce qui est de **l'énoncé plurivoque (sans être ambigu)**, ce cas de figure est spécifique à la synonymie, à l'opposé de l'homonymie. Dans ce type de synonymie, l'interprétation pourrait être indéterminée ou donner lieu à une variété de sens incompatibles ou cumulés. C. FUCHS propose cet exemple : « *quelques averses se produiront encore, plutôt près des côtes* ». (Ibid., 2009 : 7). A partir de cet énoncé, il apparaît clairement qu'il y a plusieurs interprétations, on a alors affaire à une "**plurivocité sans ambiguïté.**"

2.3 La désambiguïsation

Dans certaines ambiguïtés, il est possible de lever l'équivoque par le contexte, c'est le cas des polysémies ou des homonymies. Ainsi, « *François regarde manger un lapin* » est ambigu, cet énoncé pourrait être interprété par *François regarde les gens manger de la viande du lapin* ou, l'autre interprétation possible : *François regarde un lapin manger quelque chose*.

L'ambiguïté reste toujours de mise sans la situation extralinguistique, mais le contexte filtre plusieurs interprétations possibles d'une structure de surface donnée : en offrant une désambiguïsation de la situation. En plus d'être un fait de langue, l'ambiguïté dépend du contexte dans lequel elle a été produite : que ce soit linguistique ou situationnel.

- **Le cotexte (le contexte linguistique)** : à partir des exemples que nous avons cités plus haut, il apparaît que le contexte linguistique est tout à fait primordial dans la détermination du sens de l'énoncé. En effet, pour l'interpréter, il faudrait suivre la linéarité du message linguistique. Exemple, « *balle perdue loin dans la pelouse* ». Dans cet énoncé, le sujet interprétant a un indice d'interprétation qui lui permet de décoder le message transmis (le mot « *balle* » pourrait renvoyer à *ballon* ou à un

projectile d'une arme à feu portative), mais il est peu probable que le récepteur opte pour le sens de « projectile » car le mot « pelouse » permet de filtrer la situation. Il s'agit là d'un **amorçage sémantique** au sens de **C.FUCHS** (Ibid., 2009 : 7-8). A partir de cet énoncé, il apparaît que c'est la nature du contexte qui détermine qu'il y ait ou non ambiguïté.

Dans cette expression, par exemple, *c'est une balle...* un début d'énoncé, là le sujet interprétant est indécis : de quelle balle s'agit-il ? *C'est une balle qu'on se renvoie, ou c'est une balle perçue* ? On parle là d'une ambiguïté provisoire qui se lève dès la fin de l'énoncé.

- **L'extralinguistique** : **C.FUCHS** affirme que l'extralinguistique est : « souvent invoqué, mais rarement spécifié. Il est pourtant important de distinguer ce qui relève de la connaissance de **la situation d'interlocution** et ce qui relève des **connaissances d'univers** ». (Ibid., 2009 : 8).

La situation d'interlocution qui suit est interprétée différemment : « *le problème, c'est que les gens partent voter* », selon qu'il s'agit d'un candidat aux élections et qui veut que les gens votent pour améliorer leur situation (mode subjonctif) ou un jeune qui s'abstient d'aller voter (mode indicatif).

En ce qui concerne les connaissances d'univers, elles permettent de neutraliser une opposition en décodant des équivoques référentielles. Ainsi, « *il est parti à Mohamadia* », de quelle ville s'agit-il ? De celle d'Alger ou celle de Mascara ?

2.4 Ambiguïté et altérité

2.4.1 L'ambiguïté : un acte interlocutif

Le phénomène de l'ambiguïté linguistique est présent partout. Il est abordé par de nombreuses disciplines à l'instar de la linguistique, l'informatique ou la psychologie. La question qu'on se pose généralement est comment définir et caractériser l'ambiguïté ? Comment la repérer et l'éviter si c'est possible ?

Il est de première importance d'affirmer qu'elle se manifeste quand une même forme linguistique est associée à plusieurs interprétations dues à la

multiplicité des significations : flou, non-dit, usage approximatif, implicite, généralité, jeux de mot, sous-entendu, présupposé, etc.

Dans le langage courant ; on parle d'ambiguïté quand il y a confusion dans la transmission du message : on dit généralement, il y a ambivalence, indéfinition, équivocité, imprécision ou plurivocité. On est dans l'épilinguistique c'est-à-dire du vocabulaire courant.

Mais, comme notion, **C. FUCHS** distingue d'une part, l'ambiguïté de la sous-détermination : où le sens bien que vague, il peut être précisé. Et d'autre part, l'ambiguïté de la surdétermination où le sens bien qu'ambivalent, les différentes significations peuvent être surimposées les unes aux autres par le sujet interprétant.

L'ambiguïté est une propriété de certains énoncés qui présentent une multiplicité de significations. Elle peut tenir au lexique ou à la structure de l'énoncé présentant plusieurs interprétations. Pour ce qui est du lexique, par exemple, le terme « la rame » dans l'énoncé : « *la rame est dans la chambre* » a au moins deux significations. Soit il s'agit d'un assemblage de feuille de papiers, soit de l'outil dont on se sert pour faire avancer une embarcation. Au plan syntaxique, à titre d'exemple, l'énoncé : « *le magistrat juge l'accusé coupable* » est ambigu dans la mesure où il reçoit au moins deux interprétations : soit que le magistrat juge l'accusé qui est coupable (il s'agit là d'homonymie de construction) soit que le magistrat juge qui est coupable. D'où, l'ambiguïté syntaxique est due à deux structures profondes différentes ou plus à une même structure de surface. **C. Fuchs** la définit ainsi :

« *il y a ambiguïté lorsque une forme unique correspond à plusieurs significations* » (Ibid.,1996 :7). Et d'ajouter, l'ambiguïté est : « *une alternative entre plusieurs significations mutuellement exclusives associées à une même forme au sein de la langue* » (**FUCHS**, 1996).

Mais, l'ambiguïté n'est pas à confondre avec les cas de polysémie ou d'homonymie. À la différence de l'ambiguïté, dans la synonymie plusieurs formes correspondent à un seul sens.

Catherine **FUCHS** appelle « **plurivocité sans ambiguïté** », les cas de polysémie dans lesquels les significations se cumulent au lieu de s'exclure : par exemple le verbe « pouvoir » dans les deux énoncés : a-« *je peux faire cet exercice* » et b-« *il doit avoir 15 ans* ». Ce verbe peut exprimer l'hypothèse (b) comme il peut exprimer une valeur de possibilité(a), selon le contexte.

Selon **C.FUCHS** (1996), une expression linguistique est ambiguë si :

- *Cette expression donne lieu à une pluralité d'interprétations (disjointes et mutuellement exclusives) dans un contexte dont la taille est spécifiée ; s'il s'agit du contexte de la phrase, l'ambiguïté doit perdurer jusqu'à la fin du décodage de la phrase.*
- *La pluralité de représentations qui, à un niveau donné de l'analyse linguistique, se trouve associée à l'expression pour rendre compte de l'ambiguïté épinglée, se retrouve aux niveaux d'analyse supérieurs.*
- *L'ambiguïté de l'unité est vérifiée dans la structure où elle apparaît ; et inversement si l'ambiguïté de la construction est vérifiée avec les unités qui l'instancient.*

C. Fuchs pose la question : « *cet énoncé a-t-il plusieurs interprétations ou une seule ?* » (Ibid., 1996 : 34), elle affirme que quand on est face à cette question, on est forcément devant deux risques :

- **Soit l'énoncé est univoque** ; on peut en sous-déterminer le sens. Cette sous-détermination pourrait être due au non-dit, au flou de sens ou à la généralité du terme.
- **Soit l'énoncé est ambigu** ; on peut le surdéterminer. Dans cette surdétermination, le sujet interprétant est mis devant un choix de sens à faire : le cumul de sens (mots valises et les jeux de langage), l'implicite (le sous-tendu et la présupposition). C'est pourquoi, l'ambiguïté peut-être source de malentendus dans la communication.

L'ambiguïté ne peut être confondue ni avec la sous-détermination du sens ni avec sa surdétermination car dans le phénomène d'ambiguïté, les interprétations sont distinctes et mutuellement exclusives. C'est ainsi que les tournures ambiguës sont en quelque sorte des expressions univoques face auxquelles le sujet interprétant ne perçoit qu'une seule structuration signifiante.

Cela exige un travail de recontextualisation des expressions ambiguës auxquelles on a affaire.

2.4.2 L'altérité : réalité linguistique ou construction médiatique ?

La communauté humaine est constituée de groupes sociaux qui entrent en contact avec d'autres sociétés dont les cultures sont différentes : c'est ce qui pousse les personnes à s'identifier à leur groupe et à prendre de la distance par rapport à l'Autre. C'est, en effet, ce qui implique nécessairement une connaissance préexistante de l'altérité comme le souligne bien Dominique Maingaineu :

«(...) une bonne part des informations ne sont accessibles que si le lecteur dispose d'une certaine connaissance de l'environnement social, événementiel, etc...».(Maingaineu,1991 :126)

La question qui se pose est de savoir comment est perçue cette problématique de l'altérité dans les pratiques langagières : nous partons du principe que le discours médiatique et celui de la presse écrite en particulier est foncièrement dialogique, d'où la relation à l'Autre qui constitue l'identité de soi dans une dialectique avec l'altérité.

L'acte de langage qui relie toujours un énonciateur et un énonciataire constitue le principe dialogique de la communication linguistique. A ce propos D. Maingaineu P. Charaudeau proposent cette relation altérité-identité :

«(...) le moi ne peut prendre conscience de son être-moi que parce qu'il existe un non-moi qui est autre, qui est différent. Il s'oppose alors au concept d'identité qui signifie que la relation entre deux être est conçue sur le mode du même.».(Charaudeau et Maingaineu, 2002 : 32).

Le discours de la presse écrite, et des médias en général, fait un cadrage de l'événement à travers la sélection des sources, le choix des sujets traités et les citations : ce discours permet de construire des représentations de l'altérité voire il essaie de légitimer et définir un certain regard envers l'Autre. A. Dalongeville écrit :

«(...) La représentation de l'Autre est également traversée par la représentation que l'on a de soi. Ce rapport entre Soi et Autre peut s'analyser comme simple distance, mais aussi

comme rapport dialectique entre le Même et l'Autre, rapport qui interdit de penser l'altérité sans la «mêmeté».». (**Dalongeville**, 2001 :11).

Comme la notion de l'altérité est une construction sociale, à l'instar de l'identité, et non pas une donnée fixe : cela veut bien dire que l'Autre se transforme dans la spatio-temporalité d'où la difficulté de le définir. Comme l'est l'exemple de la Dialectique hégélienne du maître et de l'esclave, qui sont l'un comme l'autre en situation d'altérité.

Dans cette optique **E. Morin** affirme que l'Autre est multiple :

«(...) Autrui, c'est à la fois le semblable et le dissemblable, semblable par ses singularités individuelles ou ses différences ethniques. Autrui porte effectivement en lui l'étrangeté et la similitude.».(**Morin**, 2001 : 81).

L'Autre est multiple par sa race, sa culture, son ethnie, etc...

L'Autre dans l'acte de discours est toujours la base de toute communication qui exige, afin qu'il y ait interaction, des représentations : il n'y a pas de discours objectif, il est marqué par des indices de subjectivité, tout discours unit un sujet communicant «je» Et un sujet interprétant «tu» du message transmis dans une relation d'interlocution. **E. Benveniste** souligne :

«(...) C'est dans une réalité englobant les deux termes (je-tu) et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité.».(**Benveniste**, 1966 II : 260).

Cette notion de subjectivité est intéressante dans la mesure où elle nous permet de déchiffrer cette dialectique du Même-Je et de l'Autre-Tu.

Si l'on étudie la texture d'un éditorial, il apparaît que le discours n'est pas homogène : les paroles « autres » sont ancrées dans toute production verbale. Cette altérité se révèle à travers des marqueurs linguistiques. A ce propos, **T.Todorov** affirme :

« Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense, Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non-dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui. » (**Todorov**, 1981 : 98).

Georges-Elia Sarafati dans «Eléments d'analyses du discours » distingue trois types d'altérité : l'altérité intégrée, l'altérité déclarée et l'altérité manifestée (**Sarafati**, 2005 : 54-72).

Parmi les ressources de cette altérité, il distingue « la polyphonie », « le mot d'esprit », la négation, la doxa et la présupposition pour l'altérité intégrée. Pour ce qui est de l'altérité manifestée, il propose comme ressources : « les coexistences discursives » c'est-à-dire (les interférences lexicales), les dire à distance et les citations. En ce qui concerne, l'altérité déclarée, **Sarafati** décrit les mécanismes du discours rapporté comme marqueur de l'altérité.

La polyphonie désigne la pluralité (poly) des voix (phonie), c'est-à-dire la multiplicité des voix dans un énoncé. Du moment que l'éditorial présente des points de vue sur un événement qui est connu du lecteur potentiel, un énoncé « l'homme blanc n'est pas raciste ». C'est un énoncé qui présente une polyphonie dans la mesure où il y a deux points de vue.

1. « *l'homme blanc est raciste* »
2. « *l'homme blanc n'est pas raciste* »

L'énonciateur nie le fait que l'homme blanc soit raciste.

O. Ducrot distingue : énonciateur, locuteur et sujet parlant.

- **L'énonciateur** ; désigne un être qui est supposé s'exprimer à travers l'énonciation sans en être responsable.
- **Le locuteur** ; c'est un être de discours responsable du sens de l'événement.
- **Le sujet parlant** ; est l'être empirique en chair et en os.

La négation polémique, dans la théorie de la polyphonie, a une valeur de réfutation car elle vise à produire un effet abaissant. Par exemple, l'énoncé « elle n'est pas élégante ». Là, le locuteur met en scène deux énonciateurs :

E1 : « *Elle est élégante* »

E2 : « *Elle n'est pas élégante* », dans cet exemple le locuteur s'identifié à E2 et se distancie de E1.

La présupposition est l'acte de présupposer un contenu inscrit dans un énoncé donné. Les présupposés correspondent à des réalités connues ou partagées du destinataire. Celles-ci constituent une base sur laquelle vient se greffer les sens posés (informations nouvelles). A ce propos, **O. Ducrot** parle de polyphonie énonciative (1984 : 231-233).

Soit l'exemple : « *elle a cessé de voyager* ». Dans cet énoncé, on distingue deux actes de parole :

(a) Un acte de présupposition

➤ « *Elle voyageait autrefois* »

(b) Un acte d'assertion

➤ « *Elle ne voyage pas maintenant* »

Dans la conception polyphonique du discours, l'énoncé « *elle a cessé de voyager* », met en scène deux points de vue : le locuteur s'identifie à (b) qui correspond au point de vue d'un énonciateur (E2) et se distancie du point de vue de l'énonciateur (E1).

La doxa correspond à l'opinion commune au sens commun c'est-à-dire l'ensemble des représentations sociales exprimées par des indications discursives. Il est connu que les dires du locuteur sont traversés par les propos des autres (le surdestinataire). **T.Todorov** distingue « surdestinataire » de l'« auteur » du discours rapporté :

« (...) l'auteur de l'énoncé imagine, en en étant plus ou moins conscient, un surdestinataire supérieur (un tiers), (...). A des époques différentes et dans des conceptions du monde différentes, ce surdestinataire et sa compréhension répondante (idéalement juste) reçoivent différentes expressions idéologiques concrètes (dieu, (...), le peuple, le jugement de l'histoire, la science, etc.) » (**T.Todorov**, 1981 :170) cité par (**LEE**, 2003 : 69).

L'éditorialiste fait généralement appel à ce surdestinataire pour appuyer son opinion car le statut du surdestinataire fait autorité et pour le locuteur et pour le destinataire. Pour Todorov, le surdestinataire est « *la voix de qui est le*

représentant le plus typique, le plus idéal » (Todorov, 1981 :295). La présence du surdenstinaire est marquée dans le discours par des indices linguistiques tel que : « on dit », « les gens disent que », « beaucoup disent que », « on prétend ». Au plan linguistique, la doxa est exprimée par le pronom indéfini « on » dit « on doxique » ou par des expressions doxiques telles que « les gens disent que... » pour ce qui est du «on doxique» il est généralement accompagné des verbes « savoir », « dire », et « des verbes volitifs » qui sont toujours au présent de l'indicatif et sans modalité marquée. Nous allons considérer les expressions « comme on dit... », « Ce qu'on appelle. » comme des lieux communs parce qu'elles relèvent d'un déjà-répété et non d'un déjà dit.

Il arrive que l'éditorialiste fait référence à un « peuple », « une communauté », ou une « nationalité » précise, Par exemple, les termes ; « Les Algériens », « la communauté musulmane », « Les Français », « le peuple français », etc. Ces termes et expressions sont considérées comme doxiques ; ils sont généralement accompagnées de verbes tels : « considérer », « penser », «douter », etc.

Mais, il faudra faire la distinction entre doxa et lieu commun : si la doxa est une opinion commune dans une société donnée, les lieux communs sont un principe ou une convention. **C. Plantin** en parlant des lieux communs pour un locuteur :

«(...)un principe ou une convention admise dans sa communauté de parole »(Plantin,1996: 26).

C'est ainsi que des expressions comme « le bon sens », « le fameux proverbe », « la sagesse commande » font partie d'un lieu commun et non d'une doxa.

L'altérité est foncièrement présente dans le discours éditorial. Les marques de présence de « l'autre » sont instituées dans tout discours : dans ce qui va suivre, nous allons nous intéresser au discours d'autrui, le discours direct (dorénavant DD) ; le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL).

Le discours direct consiste à reproduire les paroles ou la pensée d'autrui de façon fidèle. Textuellement parlant, les propos rapportés sont placés entre guillemets. Par exemple ; Il a dit : « je suis content ». Le DD est repéré par des marques typographiques : les guillemets, les deux points, en italique, et un verbe introducteur. L'éditorialiste se réfère au discours d'autrui pour le contredire ou le stigmatiser en y ajoutant un commentaire : il cite les propos d'autrui pour aller à leur rencontre. C'est ainsi que le DD est une première étape pour aller vers le commentaire.

Le discours indirect consiste à rapporter les paroles ou la pensée d'autrui en insérant un verbe introducteur par exemple ;

- il a dit ; « *je suis content* » DD
- il a dit « *qu'il était content* » DI

A propos du discours indirect **LE Goffic** écrit, le discours indirect « *une reformulation à responsabilités partagées* » (**LE Goffic**, 1993 : 270). Dans le discours indirect, la voix de l'éditorialiste et celle d'autrui se mêlent.

Le discours indirect libre consiste à supprimer la principale d'introduction en gardant les marqueurs de personnes, de temps, de modes et les adverbes du discours indirect. Exemple : il allait bien et il était à l'aise

On entend par « formes composites » du discours rapporté le fait que le DD et DI se mêlent. Les mots entre guillemets « ... » n'appartiennent ni au discours direct ni au discours indirect car l'éditorialiste veut montrer que ce mot guillemeté n'est pas à lui mais déjà défini par l'« autre » ; il l'introduit pour le critiquer par la suite. Selon **Maingaineu** :

« mettre entre guillemets, c'est en effet en renvoyer à un autre ». (2012a : 183). et il ajoute « (...) pour que les guillemets puissent faire l'objet d'un déchiffrement approprié, une connivence minimale entre l'énonciateur et le lecteur est donc nécessaire. Et tout déchiffrement réussi par le lecteur va renforcer le sentiment de connivence. ». (Ibid., 2012a : 184).

Il faudra signaler que le discours indirect libre se prête à des confusions d'interprétation : il est donc impératif de débusquer une nation essentielle pour

une meilleure compréhension du discours éditorial : il s'agit de l'ambiguïté linguistique. A ce propos **P. LE GOFFIC** en parlant du discours indirect libre, « (...) *se prête par nature à de nombreuses ambiguïtés.* ».(1993 : 271).

Les médias entretiennent généralement avec les lecteurs des relations qui relèvent d'une multiplicité de visions sur la réalité : la sélection, le recadrage, la production et la mise en scène des événements médiatiques contribuent à redéfinir une réalité médiatisée que **S. MOSCOVICI** la définit comme

« un système de valeurs, notions et pratiques relatives à des objets, aspects ou dimensions du milieu social, qui permettent non seulement d'établir le cadre de vie des individus et des groupes, mais constituent également un instrument qui aide à l'orientation de la perception d'une situation et à l'élaboration des réponses. ».(1976 : 124).

L'« Autre » est considéré comme faisant partie d'une culture différente marquant ainsi une différence. De cette différenciation s'installe une double perception : il s'agit d'un regard partagé entre le « moi » et l' « autre ». Cette dialectique discursive crée ainsi une interaction entre le discours du Moi et le discours de l'Autre, cela amène nécessairement soit à l'exclusion de l'Autre (à cause de la confusion) soit à le reconnaître (altérité acceptée.).

Le discours médiatique met alors en scène la dialectique du Même et de l'Autre : tout texte se construit à propos et autour de la relation à cet « Autre ». Les mots du journaliste sont également ceux des autres. C'est ainsi que la découverte d'autrui passe par le langage qui maintient ce rapport dialogique. A ce propos **M. Bakhtine** affirme que :

« Le caractère le plus important de l'énoncé, ou en tous les cas le plus ignoré, est son dialogisme, c'est-à-dire sa dimension intertextuelle. Il n'existe plus depuis Adam, d'objets innominés, ni de mots qui n'auraient pas déjà servi. Intentionnellement ou non, chaque discours entre en dialogue avec les discours antérieurs tenus sur le même objet, ainsi qu'avec les discours à venir, dont il pressent et prévient les réactions. La voix individuelle ne peut se faire entendre qu'en s'intégrant au chœur complexe des autres voix déjà présentées. ». (**Todorov**, 1981 : 8).

Le statut de l' « Autre » dans le monde d'aujourd'hui ne peut pas se réaliser sans rapport avec l'identité : il faudrait définir l'altérité pour déterminer la notion d'identité et vice versa.

L'instance de réception du discours médiatique considère les nouvelles présentées comme des réalités. Or, il ne s'agit que d'une réalité observée puis reconstruite à travers différents points de vue (citations, journalistes, discours rapporté, etc.) : c'est que le discours médiatique oriente le regard du lecteur sur le monde. A ce propos **E. Patzioglou** affirme que :

« Le discours de la presse fait plus que seulement représenter l'autre. Via le discours pour exprimer l'altérité, la presse tente d'expliquer et de légitimer des pratiques sociales, qui définissent un regard précis envers l'autre. En d'autres mots, le discours essaie de justifier plus explicitement les représentations » (Patzioglou, 2012 :128).

D'où, toute représentation de l'altérité est la résultante d'un face-à-face culturel : définir l'Autre, c'est se définir soi-même.

A partir de tout ce que nous venons de présenter : nous avons, en premier lieu, essayé de définir l'identité éditoriale. Nous avons également dressé un tableau sur le fonctionnement et les caractéristiques du discours éditorial : le sens dans l'énoncé éditorial se construit de manière dynamique dans la mesure où l'éditorialiste commence par procéder à un travail de « sémiologisation » de l'événement c'est-à-dire lui attribuer du sens tout en le déconstruisant pour reconstruire un nouveau sens. Nous avons, en outre, signalé qu'après avoir « sémiologisé » l'événement, l'éditorialiste procède à un travail de « praxéologisation ». Autrement dit, le locuteur appelle ses récepteurs à l'action : il invite l'instance de réception à agir, réagir en l'interpellant par l'utilisation de verbes performatifs tels que : « inciter », « appeler », etc.

En deuxième lieu, nous avons évoqué la notion d'ambiguïté et celle de désambiguïté. Nous avons constaté dans notre corpus que le discours éditorial est truffé d'ambiguïtés: il a fallu brosser un tableau sur ce phénomène linguistique. Nous avons défini l'ambiguïté, classé ses manifestations linguistiques, montré ses principales sources. Pour la désambiguïté, nous sommes arrivés à la conclusion que le cotexte (le contexte linguistique) et le contexte situationnel (l'extralinguistique) sont les deux principaux éléments qui permettent de désambiguïser.

En dernier lieu, nous avons signalé que l'altérité est à la fois une construction médiatique et une réalité linguistique : nous avons exposé quelques marqueurs discursifs de cette altérité à l'instar de la polyphonie, la négation polémique, la présupposition, la doxa et le discours rapporté .A propos du discours rapporté dans l'éditorial- le DD *en tant qu'indice de la parole de l'Autre-*, nous en avons tiré quelques caractéristiques : à travers le discours rapporté, l'éditorialiste constitue le sens de l'événement et exprime son opinion. Le discours d'autrui est convoqué par l'éditorialiste pour être dé/valorisé et critiqué(ou apprécié). Le DD permet ainsi à l'éditorialiste de manifester sa subjectivité.

Chapitre III

Désambiguïisation des notions «islam» et «islamisme», l'altérité à l'œuvre

Dans ce chapitre-analyse, nous procédons à analyser la relation à l'Autre dans le discours éditorial de la presse écrite quotidienne en Algérie et en France à travers les journaux français : *Le Parisien*, *Le Monde*, *le Figaro* et *Libération*, et les journaux algériens : *L'Expression*, *El Watan*, *El Moudjahid*, et *Le Quotidien d'Oran*.

En premier lieu, nous nous proposons de montrer en quoi consiste l'ambiguïté discursive et quelle démarche adopter pour faire la désambiguïsation à visée argumentative des notions «islam» et «islamisme» dans les lignes éditoriales des publications citées dessus en vue de voir Autrui.

En deuxième lieu, nous soumettons notre corpus à l'analyse aux désignations « islam » et « islamisme ». Nous nous expliquerons par la suite pourquoi nous avons affaire à des difficultés de nommer l'islamisme.

En troisième lieu, nous procèderons à relever des formules récurrentes dans le discours éditorial et montrer quelle importance revêt choix de formules comme « pas d'amalgame ». Nous nous interrogeons sur le traitement discursif des notions « islam » et « islamisme » : sont-ils perçus de la même manière ? S'agit-il d'un rejet ou d'une acceptation ? Nous étudions là, la (im)possibilité de la relation d'altérité

En dernier lieu, nous nous intéresserons à la notion d'«islamisme» : l'impossible altérité, nous aborderons « la mémoire discursive », la métaphore de la « guerre », « le champ lexical » de la menace, etc.

1. Désambiguïsation à visée argumentative et altérité

L'ambiguïté discursive se produit lorsqu'un même énoncé donne lieu à plusieurs interprétations possibles car elle est ancrée dans le discours. Elle tient non seulement des structures syntaxiques ou du lexique mais elle relève également de l'implicite, dans ce sens **Charaudeau & Maingain** précisent :

« En analyse du discours, on peut parler d'ambiguïté discursive lorsqu'elle porte non pas sur le sens des mots du lexique ou de la construction phrastique, mais sur le sens implicite » (2002 : 33).

Ainsi, l'inférence que l'on fait, pour interpréter une même phrase, ne sera pas la même. Par exemple l'énoncé. «*Il fait froid*» pourrait signifier «*ouvre la porte*», «*éteignez le climatiseur*», «*tu dois porter ta veste*», ou tout simplement «*il fait froid*» etc. Pour désambiguïser une situation d'énonciation ambiguë nous devons déterminer le sens implicite (inférences, implications, insinuations, allusions, présupposés, sous-entendus, etc.)

Le processus interprétatif permet de construire de l'énoncé, à partir d'informations textuelles et contextuelles, une représentation sémantique cohérente. En effet, les contenus implicites d'un énoncé donné imposent au sujet interprétant de mobiliser des mécanismes interprétatifs pour une compréhension adéquate à la situation. C'est ainsi que l'inférence permet de tirer des actes de discours à partir du sens implicite. Cette interprétation contextuelle (contexte linguistique), situationnelle (extralinguistique) ou interdiscursive (les croyances et les discours antérieurs) permet au destinataire de construire des contenus implicites.

Nous constatons des utilisations confuses des termes «islam» et «islamisme» ils sont utilisés parfois comme synonymes ou on les fait passer l'un pour l'autre. Cette ambivalence nous interpelle à étudier les deux notions dans leurs contextes. En analysant les contextes où les deux termes «islam» et «islamisme» apparaissent dans les éditoriaux, nous pourrions ainsi identifier et déterminer leur sens à travers la circulation du sens et de son réglage. Pour l'identification du sens d'une notion ambiguë, il faudrait nécessairement se référer à son contexte immédiat (ou cotexte) qui est son contexte linguistique et/ou à son contexte situationnel extralinguistique : le terme «islam» a-t-il le même sens connu, reconnu et stabilisé tout au long de notre corpus d'analyse ? La notion « islamisme » a-t-elle la même signification ?

La désambiguïsation est une induction du sens à partir de l'entourage linguistique (cotexte), lequel est constitué d'indices qui peuvent permettre une meilleure désambiguïsation des notions en question : la méthode de

désambiguïsation basée sur les connaissances encyclopédiques puis des données sémantiques prédéfinies (dictionnaires).

Si la notion «islam» : « religion prêchée par Mahomet et fondée sur le Coran » (le Nouveau Petit Robert, 2002) semble claire, il n'en est pas de même pour celle de «islamisme». Cette dernière a connu une évolution depuis sa création en France au XVIII^e siècle. Le premier usage de ce concept était par Voltaire à la place de «mahométisme» et qui signifie la religion des Musulmans (**Étienne**, 2003). Le suffixe «isme» est ajouté à «islam» pour faire en sorte qu'il aille avec les noms des autres religions (christianisme, judaïsme, bouddhisme, etc) Cela dit, «islamisme» allait de pair avec «islam» jusqu'au XX^e siècle. **Louis Figuié** dans « Les races humaines » écrit :

« Le christianisme a pris naissance chez les Araméens, mais il y a fait peu de prosélytes. L'islamisme et le bouddhisme ont conquis l'immense majorité de ces populations. »

Vers la fin des années 1970, le substantif «islamisme» a pris une autre dimension et est devenu :

l'« utilisation politique de thèmes musulmans mobilisés en réaction à l'occidentalisation considérée comme agressive à l'égard de l'identité arabo-musulmane » (**Étienne**, 2003) ou une *« idéologie politico-religieuse qui vise à instaurer un État islamique régi par la charia et à réunifier l'Oumma. »* (**Le Dictionnaire mondial de l'islamisme**, 2002).

Ce changement d'acception est, donc, très récent et dû à l'émergence progressive des mouvements islamistes et leur intention de conquérir le domaine politico-social dans le monde arabo-musulman. Une intention qui, en se traduisant par des actions parfois agressives envers l'Autre (l'occident), crée une faussée entre « islam » qui relève des pratiques religieuses et d'une soumission absolue à Dieu, donc l'adhésion à une tradition religieuse, et « islamisme » qui est :

« Un mode d'interprétation, d'action et de réorganisation de la vie privée et publique selon une lecture particulière, voire politique, de la religion islamique ». (**Fadil**, 2009)

Cette frontière entre les deux notions n'est pas toujours évidente. **Thomas Deltombe** qualifie l'islamisme de :

« catégorie infiniment élastique », « qu'aucun expert ne se risque à définir autrement que par des formules creuses », et qui « permet d'unifier toute une série de mouvements, de

courants ou de personnalités sous une même bannière, indépendamment de leurs objectifs, de leurs modalités d'action et des contextes politiques, historiques et géographiques dans lesquels ils s'inscrivent» (2005).

A cela s'ajoute l'ambiguïté exprimée dans le discours médiatico-politique des grands médias. Ce discours ne montre pas toujours une image fidèle de l'islam dans l'opinion publique mais il opte pour des stéréotypes et des généralisations tel : tous les Arabes sont musulmans, la culture des Pachtoun-afghans est la civilisation islamique, etc. De plus, cet amalgame entre «islam» et «islamisme» est alimenté par d'autres substantifs se terminant par le suffixe «isme» tel : intégrisme, fondamentalisme, djihadisme, extrémisme, radicalisme, salafisme, fanatisme, wahhabisme et parfois même obscurantisme et terrorisme. Pourtant, ces concepts sont de réalités contradictoires et ne reflètent pas le caractère pacifique de l'islam revendiqué par la majorité des Musulmans.

A partir de ces distinctions, nous procédons à analyser les notions «islam» et «islamisme» dans les énoncés éditoriaux par rapport à leur définition dans les dictionnaires de langue et spécialisés : nous confrontons ces deux termes en les interprétant dans leur contexte référentiel et leur entourage linguistique mais « comment désambiguïser » ?

« Le principe de base reste le même (...) l'appel au contexte » : dit (Rosier, 1988 :43).

On dit d'un terme, un syntagme, un énoncé ou un texte qu'il est ambigu s'il a plusieurs significations : les connaissances encyclopédiques sont des excellents éléments de désambiguïsation, On y revient toujours tout comme les paraphrases.

Dans notre travail nous nous basons essentiellement sur la désambiguïsation par le contexte : Le référent contextuel peut-être un indice de levée de l'ambiguïté, malgré l'existence de logiciels et d'algorithmes de désambiguïsation, nous n'utilisons aucun de ces logiciels.

La désambiguïsation sémantique vise à rechercher et extraire l'information, analyser des textes, traiter le langage automatiquement, etc.

« Les ambiguïtés peuvent effectivement être des sources d'incompréhension, mais «ambigu» ne signifie pas nécessairement «peu clair» ou «difficile à comprendre». Une phrase ambiguë, par définition, est une phrase à laquelle on peut attribuer (au moins) deux sens différents. C'est ce qui crée parfois un flottement dans la compréhension, même si souvent le contexte nous aide beaucoup à résoudre les ambiguïtés (et parfois sans que nous en ayons conscience)» (Roussarie, 2016 :18).

Notre méthode de désambiguïsation repose sur les connaissances encyclopédiques, les données empiriques, etc. Nous nous basons également sur des critères distributionnels pour désambiguïser (islam radical/islamisme radical), la dénomination, la réfutation et la formule : l'énonciateur produit des ambiguïtés (in)volontaires pour d'une part, avoir l'adhésion de son destinataire et de l'autre, pour créer une sorte d'amalgame à propos des termes «islam» et «islamisme» en jouant sur leur polysémie et inviter l'instance de réception à en déduire plusieurs interprétations possibles : c'est ainsi que l'énonciateur se réfère à des stéréotypes à l'instar de «nous : l'Occident», «les barbares», «les sauvages», etc.

Il faut bien signaler que la désambiguïsation du sens des notions «islam» et «islamisme» n'est pas notre fin ultime, mais c'est une étape pour étudier les conditions d'une (im)possible altérité. Du fait que l'éditorialiste exprime ses prises de position, dans son discours, celui-ci devient opaque car il s'éloigne de toute objectivité : celle opacité enfonce encore plus l'ambiguïté de l'énoncé dans l'esprit du récepteur en lui exigeant un effort supplémentaire pour l'interpréter .

La désambiguïsation des termes «islam» et «islamisme» passe nécessairement par l'acte de discours qui englobe les êtres du discours qui sont dans une situation de communication dans laquelle l'énonciateur essaie de persuader son destinataire en usant de stratégies argumentatives : Pour **O. Ducrot**, l'activité énonciative est polyphonique car elle superpose plusieurs voix dans le discours d'où la multitude des points de vue, pour lui :

« la pensée d'autrui est constitutive de la mienne et il est impossible de les séparer radicalement. » (Ducrot, 1980 :45)

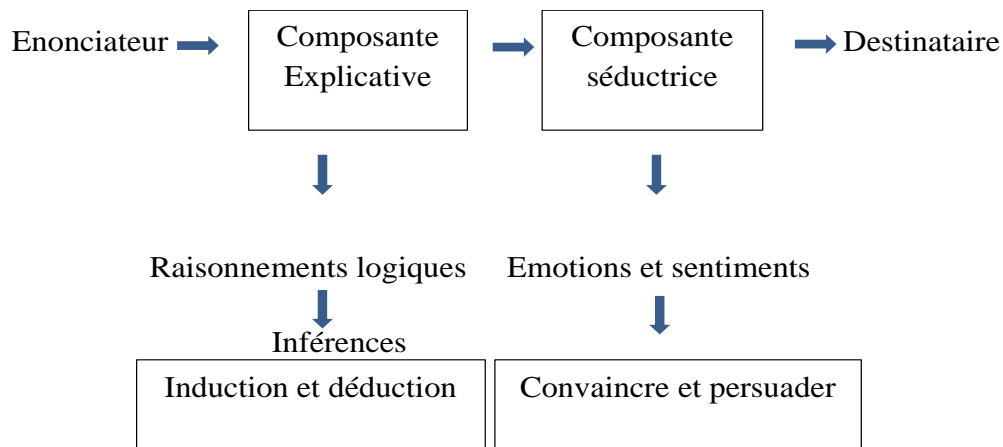


Schéma 3 : **Schéma argumentatif selon Jean-Blaise Grise (1981)**

L'argumentation polémique fait entrer plusieurs voix (énonciateur, le destinataire, et l'adversaire) : l'adversaire est disqualifié et rejeté. Le discours polémique est un discours conflictuel dans la mesure où l'énonciateur se donne comme objectif d'obtenir l'adhésion de son destinataire. Tout en disqualifiant les thèses de son adversaire, l'énonciateur, pour agir par son discours, fait appel à des arguments affectifs qui touchent les sentiments et la sensibilité de son destinataire pour le persuader ; il utilise des arguments logiques faisant appel à l'intelligence et la raison de son énonciataire pour le convaincre. Le but du discours polémique est que l'énonciateur arrive à sortir gagnant d'un conflit verbal en usant de stratégies discursives et argumentatives à l'intention de son destinataire : la disqualification de l'adversaire, la réfutation, la violence verbale.

Le discours argumentatif est polyphonique : c'est le linguiste **O. Ducrot** qui emprunte le concept de « polyphonie » à la musique : selon lui, l'auteur d'un texte fait parler plusieurs participants dans son énoncé et du coup, il fait entendre une multitude de voix et de points de vue à la présence de ces protagonistes est exprimée par les différents indices linguistiques : les modalisateurs, les adjectifs, les noms, les pronoms, etc. les protagonistes sont perçus comme des « êtres de discours » car ils expriment de différents points de vue. Les marqueurs polyphoniques sont multiples à l'instar de l'argumentation, les conditionnels épistémiques, les connecteurs, le discours représenté, l'interrogation, l'ironie, la

métaphore, les métonymies, les modalités, la négation, la présupposition, les proverbes, les termes doxiques « on », l'allusion, etc.

O. Ducrot a développé sa théorie de la polyphonie énonciative (1980-1984) : il avance que chaque énoncé n'est pas renvoyé uniquement à un seul énonciateur mais il y a multiplicité de voix qui s'y énoncent. Il introduit la notion d' «énonciateur» comme source de point de vue.

« Ces êtes qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, (...)» (1984 : 204).

La polyphonie argumentatives du discours éditorial se place toujours par rapport à un contre discours à réfuter, à rejeter ou à faire adhérer, dans ce même ordre d'idées, **J-M. Adam** écrit :

« (...) un discours argumentatif se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel » (2002 :73)

O. Ducrot, dans sa théorie polyphonique de l'énonciation, remet en cause la notion du « sujet parlant unique », **Bracops** le souligne ainsi :

« Pour Ducrot, l'activité énonciative se définit comme le produit de plusieurs ou points de vue. Cette idée d'une pluralité de voix dans un même énoncé est appelée théorie polyphonique de l'énonciation. » (2006 :174).

Prenons cet exemple : « *ce costume n'est pas noir* », le locuteur de ce point de vue utilise la négation « ne...pas » pour rejeter un point de vue PDV1 selon lequel, ce « costume est noir ». Ce qui est à l'opposé du point de vue du locuteur PDV2 : nous constatons, à partir de cet énoncé qu'il y a, au moins, deux point de vue. Il s'agit d'un énoncé polyphonique. Il est clair que la structure polyphonique est intégrée au système de la langue. Dans ce sens **Charaudeau&Maingain** expliquent cet aspect :

« la théorie polyphonique est une théorie sémantique discursive, structuraliste et instructionnelle , (...) l'instruction consiste à faire comprendre au récepteur que deux points de vue contradictoires sont en jeu, un positif, l'autre négatif, et que l'émetteur s'associe au dernier. » (2002 : 446).

Le récepteur de l'énoncé mobilise inconsciemment un parcours interprétatif pour reconnaître qui est à la source du PDV1, c'est ce qui l'a même à se

retrouver dans une forme de polyphonie qui enfonce d'une part, l'opacité du texte et d'autre part, sa compréhension dans sa totalité.

O. Ducrot fait la distinction entre le sujet parlant, l'être réel en chair et en os, le locuteur qui est responsable de l'énonciation et l'énonciateur qui accomplit un point de vue (PDV) matérialisé par un acte illocutionnaire à travers l'acte d'énonciation. Nous pouvons schématiser les différents protagonistes dans un énoncé comme suit :

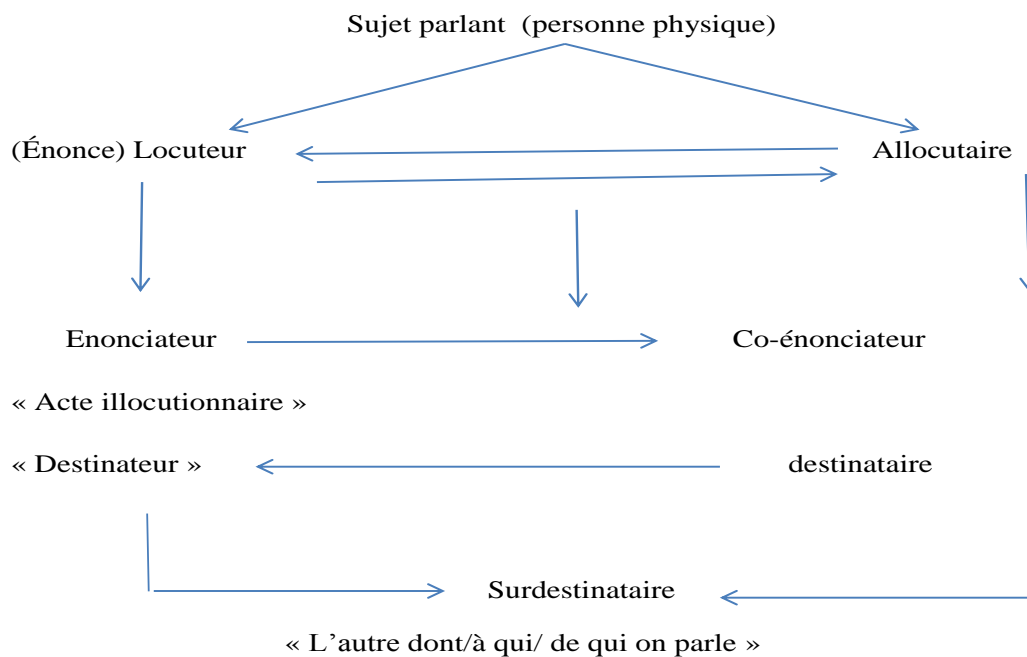


Schéma 4 : Les « êtres » du discours

Le discours est de nature polyphonique ; c'est-à-dire la présence de plusieurs voix dans le texte ; c'est la présence d'un discours autre dans le discours en question : il s'agit là d'un jeu de dialogisme. A ce propos, **Marilina Amorin** écrit :

« la première distinction se fait entre dialogisme et dialogue. Le dialogue met en place deux centres discursifs mais ne produit pas le mot bivocal. Il n'est pas que la forme la plus extérieure et la superficielle de dialogisme. » (Amorin, 1996 :101).

Dans l'acte discursif, la subjectivité joue un rôle essentiel : il se crée un rapport entre un «je»-énonciateur et un «tu»-destinataire entre ces deux entités se

présente la problématique de l'altérité comme superposition de discours. Le dialogal n'est que la forme superficielle du dialogique. La présence physique de deux ou plusieurs interlocuteurs constitue le dialogal alors que la présence de leurs voix dans l'énoncé constitue le dialogique : le rapport dialogique n'est pas une réalité logique ni dialectique mais une contingence de possibilités entre les interlocuteurs.

L'altérité est dialogique parce que l'activité discursive n'a de sens que par rapport à l'autre qui la construit : la reconnaissance de l'altérité passe nécessairement par l'affirmation d'une certaine identité. Ainsi, l'altérité a un caractère dynamique parce qu'elle dépend à la fois de l'instance de production, de l'instance de réception du message ainsi que de leurs conditions de réalisation. Le discours médiatique a une dimension interdiscursive intersubjective ; les énoncés produits rentrent dans les réseaux complexes de productions langagières de même type mais d'instances énonciatives différentes. A ce propos **Alice Krieg-Planque** écrit :

« (...) A tous les niveaux d'unités qui le composent (mot, phrase, texte, etc.) un discours n'est pas clos sur lui-même, mais bien au contraire ouvert sur des extérieurs langagiers de toutes natures. » (Krieg-Planque, 2009 : 187).

- **Situation d'énonciation et situation de communication**

«Les êtres du discours» est une conception multidimensionnelle: l'énonciateur, le destinataire, le surdestinataire, etc. Ce dernier est un concept bakhtinien qui désigne un tiers virtuel présent dans l'échange langagier : cet être du discours au sens ducrotien du terme peut référer à une puissance métaphysique, à la conscience humaine, à la doxa, au peuple, etc. L'énonciateur en évoquant le surdestinataire, appelle à entrer en communion avec l'Autre, à se mettre à la place de l'Autre : L'altérité constitue ainsi un enjeu discursif primordial dans toute interaction verbale. Dans ce sens **P. Charaudeau** explique ce tryptique dans ces mots :

« (...) il s'agit d'un « Je » s'adressant à un destinataire tout en cherchant à le différencier d'un troisième partenaire généralement absent qui est en position de concurrent ou d'adversaire, le « Je » prend ce tiers comme prétexte pour produire un discours d'opposition ou de rejet du discours supposé de celui-ci » (2004).

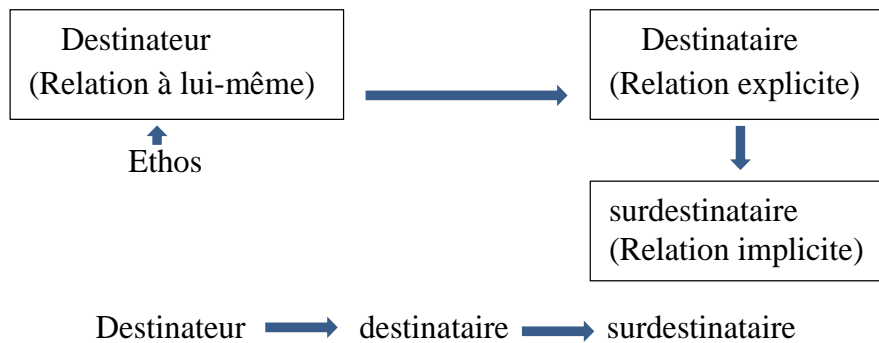


Schéma 5 : Relation d'échanges interlocutive, P. Charaudeau (2004)

V.N.Volochinov croit que :

« notre conscience semble ainsi nous parler par deux voix indépendantes l'une de l'autre et dont les propos sont contraires. Et, à chaque fois, indépendamment de notre volonté et de notre conscience, l'une de ces voix se confond avec ce qui exprime le point de vue de la classe à laquelle nous appartenons, ses opinions, ses évaluations. Elle devient toujours le voix de ce qui serait le représentant le plus typique, le plus idéale de sa classe » (Volochinov, 1981 : 295)

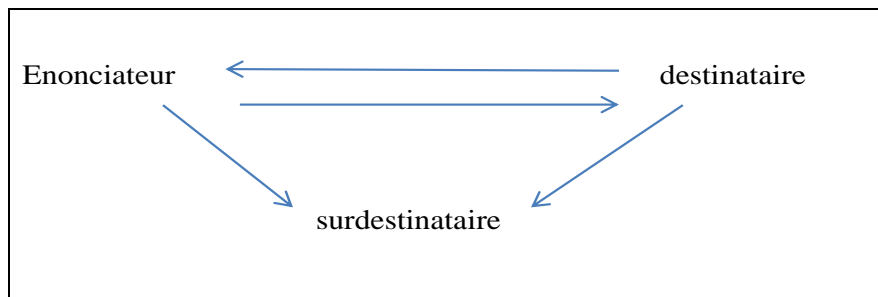
Nous pourrions représenter les deux situations ainsi (voir schéma 1 et 2 ci-dessous). Il apparaît des deux schémas (1 et 2, voir ci-dessous) que le concept de « surdestinataire » inscrit l'interaction verbale dans un cadre de communication plus global à l'opposé du schéma 1 énonciateur-destinataire qui met en scène une conception linéaire de l'acte de communiquer : l'énonciateur et le destinataire ont une présence effective dans l'énoncé alors que le surdestinataire est une réalité socio-culturelle, un tiers présent mais invisible, un interlocuteur dont on prend en compte toutes les dimensions existentielles et idéologiques.

L'altérité est perçue particulièrement dans notre recherche d'un point de vue des sciences du langage et en particulier de l'analyse du discours. Le système de pensée psychanalytique de J. Lacan avance que la relation à l'autre est imaginaire et symbolique alors que l'approche des phénoménologues, Heidegger, Husserl, Levinas et F. Jacques, etc. L'altérité est réfléchi d'un point de vue dialectique : le Même et l'Autre. En effet, il y a toujours une relation d'interlocution entre un énonciateur et un destinataire «Je»-«Tu», l'énonciateur

ne peut prendre conscience de se "Soi" que par rapport à l'Autre qui est différent. De ce point de vue, il n'y a pas de langage sans qu'il y ait la possibilité du dialogue implicite ou explicite entre les interlocuteurs de l'acte de communication.



1-Situation d'énonciation



2-Situation de communication

Schéma 6 : Situation d'énonciation/ situation de communication

L'éditorial devient alors un carrefour de rencontre des voix : celle de l'énonciateur, du destinataire et celle du surdestinataire, à propos d'un monde référentiel bien déterminé. Nous pouvons représenter cette multitude d'interlocuteurs et du coup, de voix par le schéma qui suit :

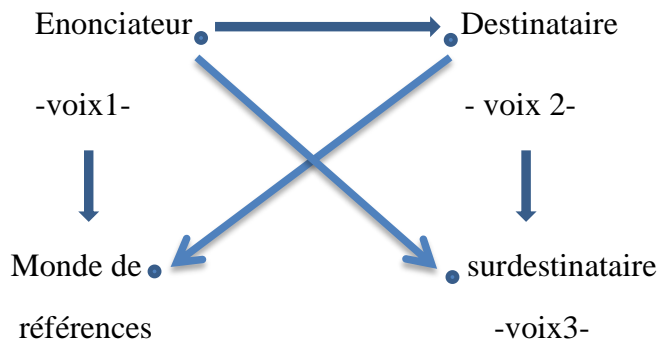


Schéma 7 : Polyphonie des voix

Les procédés d'objectivation dans le discours éditorial permettent de maintenir une altérité entre l'énonciateur et le destinataire de son argumentation : convaincre et persuader, avoir son adhésion pour aborder l'autre. A ce propos **J. Authier** écrit :

«(...) dès qu'un discours tend à se représenter, quand à son mode d'énonciation, comme discours de la vérité, hors de toute spécificité historique et individuelle, il élimine tendanciellement toute trace montrée de l'autre »(1982,146).

Quand le rapport d'altérité médiatisé par la presse écrite, le journaliste ou la ligne éditoriale nous fait voir l'autre d'une certaine manière ce qui correspond généralement à son positionnement idéologique : il s'agit d'une construction de cette altérité en adoptant une argumentation bien ciblée. Parler d'altérité, cela implique nécessairement la notion d'identité qui n'est pas, non plus, une donnée toute prête mais une construction dynamique. A ce propos, **P. Charaudeau** écrit :

« chacun des partenaires de l'échange est engagé dans un processus réciproque de reconnaissance de l'autre et différenciation vis-à-vis de cet autre, chacun se légitime et légitime l'autre à travers une sorte de « regard évaluateur » qui permet dire que l'identité se construit à travers une croisée des regards : « il y a l'autre et il y a moi, et c'est de l'autre que je tiens le moi » (2009 :2).

L'énonciateur se sert de la désambiguïsation à visée argumentative pour faire adhérer à son camp le(s)destinataires en se référant à des modalités énonciatives: nous entendons par modalité le jugement que porte l'énonciateur sur son énoncé. Alors que la modalisation est le commentaire réflexif que l'énonciateur exprime sur une partie de son énoncé. Nous distinguons deux formes de modalité :

- **Modalités dites logiques** qui, elles-mêmes, se subdivisent en :
a. Modalités aléthiques (du nécessaire, du possible), *exemple : il est nécessaire, il est (im) possible.* *b. Modalités épistémiques* (croyance, savoir, certitude), *exemple : il est (in)certain, contestable, nous savons que.* *c. Modalités déontiques* (de l'obligatoire, du facultatif et du proscrit), *exemple : il faut que ...,*

- **Modalités dites évaluatives**, celles-ci, apparaissent dans l'utilisation d'un vocabulaire qui relève des émotions et des sentiments : triste, sombre, lugubre, pauvre, etc. (**E. Korkut, I. ONURSAL**, 2009 :23). Elles se subdivisent en : *a.Modalités appréciatives affectives, celles-ci*, apparaissent dans l'utilisation d'un vocabulaire qui relève des émotions et des sentiments : triste, sombre, lugubre, pauvre, etc. (Idem, 2009 :23). Dans ce sens **K. Orecchionni(1980)** parle de la subjectivité qui s'exprime à travers des termes « affectifs » et « évaluatif ». *b.Modalités appréciatives axiologiques*, celles-ci se révèlent par l'utilisation d'un champ lexical faisant partie des jugements de valeurs, les normes et les systèmes de valeurs, etc. A ce propos **Robert Vion** écrit :

« la modalité peut se définir comme l'inscription par le sujet de sa représentation dans un univers particulier exprimant sa réaction affective (souhait, volonté, désir, répulsion, etc.) aussi que le monde d'existence de cette représentation (certitude, probabilité, nécessité, obligation, etc. » (Vion, 2004 : 146).

L'altérité est un principe qui structure le discours. Elle est considérée dans notre étude comme une rencontre virtuelle où un dispositif entre deux entités reliées par un acte d'énonciation : une instance de production du message et une instance de réception. Selon la conception de **P. Charaudeau** (2006), dans la même foulée, **Francis Jacques** explique cette relation des deux instances aussi parce que pour lui(**F. Jacques**), l'altérité a un caractère spécifique dans la construction du sens et du Moi, c'est un principe constitutif de tout acte du langage.

« le sujet parlant à l'illusion d'être la source du sens, d'assumer le système de la langue comme un matériau neutre, alors que sa parole apporte à son insu à quelque 'formation discursive', plus ou moins figée ». (Jacques, 2000 : 69)

L'altérité est un concept primordial en analyse du discours : la relation à l'Autre est généralement définie par le dialogal ou le dialogique. C'est au niveau formel que cela puisse se concrétiser à travers l'analyse des marqueurs linguistiques (les déictiques personnels, les démonstratifs, les indices spatiotemporels). Elle se manifeste à travers l'acte d'interlocution entre un locuteur qu'on appellera dorénavant «énonciateur» et un destinataire: l'altérité est désormais la relation entre une intériorité et une extériorité du l'énonciateur. De ce point de vue, l'altérité devient un principe, une notion évidente.

C'est dans ce sens, qu'**E. Levinas** la définit ainsi :

« (...) la parole, dans son essence originelle, est un engagement auprès d'un tiers pour notre prochain, acte par excellence, institution de la société. La fonction originelle de la parole ne consiste pas à désigner un objet pour communiquer avec autrui, dans un jeu qui ne tire pas à conséquence, mais à assumer pour quelqu'un une responsabilité auprès de quelqu'un. Parler, c'est engager les intérêts des hommes. La responsabilité serait l'essence du langage. » (1968 : 46).

Dans le même ordre d'idées **E. Goffman** ajoute que :

« Toute personne vit dans un monde social qui l'amène à avoir des contacts, face à face ou médiatisés, avec les autres. Lors de ces contacts, l'individu tend à extérioriser ce qu'on nomme parfois une ligne de conduite, c'est-à-dire un canevas d'acte verbaux et non verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation. » (1974 : 9)

Dans ce qui va suivre, nous allons aborder cette notion d'un point de vue linguistique loin de toute connotation axiologique.

L'acte de langage lui-même n'est pas monologique mais c'est un construit social et collectif parce que c'est l'interaction qui prime dans tout acte de langage qui est avant tout un acte social. Toute pratique discursive est à la fois une expression de la pensée humaine et un exercice social : l'altérité apparaît alors comme une scène dans laquelle participent les partenaires de l'échange communicatif en respectant les lois culturelles en vigueur. A ce propos, **Jean Szlomowicz** définit l'Autre comme partenaire logique et idéal :

« L'autre y est moins le représentant de normes comportementales que de normes logico-discursives. On est donc davantage dans la matérialité textuelle et donc logistique, mais selon des principes généraux dont les objectifs concernent le discours comme entité autonome dotée d'une cohérence interne. L'autre y figure davantage comme un principe interprétatif participant d'une théorie de l'esprit et d'un principe de collaboration : il est moins une individualité subjective qu'un partenaire logique et idéal. » (Szlamowicz, 2010 :177-178)

L'Autre est considérée, dans le discours éditorial une cible à persuader ou à faire adhérer : écrire est une forme d'action sur l'Autre.

2. «islam» et «islamisme» : quelle(s) désignation(s)?

Dans ce qui va suivre, nous allons discuter de la mise en discours des notions «islam», «islamisme» et « islamophobie » et comment les énonciateurs les mettent en scène énonciativement par rapport à la relation à l'Autre : nous allons essayer d'expliquer, à travers les indices linguistiques, pourquoi l'altérité

islamiste est refusée par le discours éditorial algérien et français alors que l'altérité islamique est une altérité ambivalente : acceptée et rejeté à la fois.

Dans cette partie, nous allons présenter quelques concepts opératoires qui vont, par la suite, nous permettre de mieux analyser notre corpus d'étude : un survol de notre corpus nous révèle la récurrence des désignations nominales (islam, islamisme, islamophobie, extrémisme, djihadisme, fondamentalisme, etc.). La désignation est définie comme cet acte de référence qui correspond au :

« fait de créer une association occasionnelle entre une séquence linguistique et un élément de la réalité. Elle ne fait pas l'objet d'un acte préalable ni d'une habitude associative » (Charaudeau&Maingain, 2002 : 163).

A la différence de la désignation, qui est chiffrée et mémorisée, la dénomination est un acte de baptême qui *« consiste en l'institution entre un objet un signe x d'une association référentielle durable. » (Kleiber, 1984 ; 80).*

L'intérêt que nous portons à ces concepts de dénomination et de désignation (« paradigmes¹ désignationnels et définitionnels » consiste à les considérer comme acte de discours). C'est pour cela que l'acte de désigner l'Autre joue un rôle très important dans la représentation de l'altérité via le discours éditorial. La désignation peut être une forme de violence «verbale», ou rejet amenant ainsi à une absence d'altérité.

La désignation «islamophobie» est formée sur «islam» : religion des Musulmans et «phobie» qui signifie «crainte» ou «frayeur» il s'agit d'un phénomène de stigmatisation à travers les Musulmans et une hostilité à l'encontre de l'islam.

Ce désignant nominal «islamophobie» prend de l'ampleur dans le discours médiatique en particulier à partir de septembre 2011. Le dictionnaire *le Grand Robert* (2015) la définit ainsi *« l'hostilité envers l'islam et les Musulmans »*. Il s'accorde en cela avec Larousse(2015).

Nous considérons que l'islamophobie est une forme de violence, dans ce sens, le CCIF (collectif contre l'islamophobie en France) lui présente cette définition *« l'ensemble des actes de rejet, de discrimination ou de violence perpétrés contre*

¹ Un paradigme correspond généralement à une liste de syntagmes (nominaux ou verbaux).

des institutions ou des individus en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à la religion musulmane » (2011)²

Le conseil de l'Europe écrit, en présentation d'un ouvrage « **l'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes 2005** » :

« L'islamophobie peut se définir comme la peur, ou une vision altérée par des préjugés, de l'islam, des musulmans et des questions en rapport. Qu'elle se traduise par des actes quotidiens de racisme et de discrimination ou des manifestations plus violentes, l'islamophobie est une violation des droits de l'homme et une menace pour la cohésion sociale » (2005)³

D.DIENE explique que cette hostilité est illogique voire non fondée :

« L'islamophobie réfère à une hostilité non fondée et à la peur envers l'islam, et en conséquence la peur et l'aversion envers ceux qui se réclament de cette mouvance. Il se réfère également aux conséquences pratiques de cette hostilité en termes de discrimination, préjugés et traitement inégal dont sont victimes des musulmans (individus et communautés) et leur exclusion de sphères politiques et sociales importantes. Ce terme a été inventé pour répondre à une nouvelle réalité: la discrimination croissante contre les musulmans qui s'est développée ces dernières années » (DIENE, 2008 : 8)

2.1 L'islamophobie : hostilité à l'islam ou aux Musulmans ?

Il est courant de rencontrer dans les dictionnaires, les termes constitués à partir du suffixe « phobie » à l'instar de Xénophobie, négrophobie, gallophobie, germanophobie, anglophobie, etc : ces termes stigmatisent une phobie à l'encontre de personnes. Pour ce qui est de l'islamophobie, s'agit-il d'une phobie envers l'islam ou des Musulmans ? S'il s'agit de la phobie envers la religion musulmane, nous sommes beaucoup plus dans les appréciations négatives que de la phobie. Mais en réalité, c'est l'inverse qui est vrai, l'islamophobie désigne la peur de l'islam, elle ne désigne pas la peur du Musulman. **GILLES Kepel** interviewé dans *Le Figaro Magazine*, explique cette confusion à propos du terme islamophobie ;

« (...) est un concept récent qui repose sur une ambiguïté dans la mesure où il se présente comme le symétrique de l'antisémitisme. Alors que la lutte contre l'antisémitisme criminalise ceux qui s'attaquent aux juifs sans empêcher pour autant la libre critique des textes sacrés, le combat contre l'islamophobie fait de toute réflexion critique sur l'islam un interdit absolu. L'ambiguïté entretenue par le CCIF et certaines associations antiracistes qui tendent à confondre antisémitisme et islamophobie est donc une imposture. La lutte contre l'islamophobie consiste à faire encore que la vision la plus rigoriste de l'islam ne puisse plus être mise à distance, y compris par les musulmans eux-mêmes, lesquels, le cas échéant, se font traiter d'apostats » (2016, 40-44)

² www.islamophobie.net, 14 novembre 2011 (consulté le 10.04.2019)

³ book.coe.int (consulté le 10.04.2019)

L'islamophobie existe bel et bien, elle est déclarée. **Claude Imbert**, fondateur et éditorialiste de «*Le point*» exprime, sur la chaîne LCI, le 24 octobre 2003, son islamophobie :

« (...) *Moi, je suis un peu islamophobe Nous avons le droit de combattre le racisme, d'accepter une pratique paisible de l'islam. Et j'ai le droit, je ne suis pas le seul dans ce pays à penser que l'islam — je dis bien l'islam, je ne parle même pas des islamistes — en tant que religion apporte une débilite d'archaïsmes divers, apporte une manière de considérer la femme, de déclasser régulièrement la femme (...) et en plus un souci de supplanter la loi des États par la loi du Coran, qui en effet me rend islamophobe* »⁴

Le phénomène de l'islamophobie est renforcé essentiellement par le discours médiatique. **Thomas Deltombe** énumère trois (03) causes de l'islamophobie :

« *Trois éléments clés de la peur de l'islam : le traumatisme de la guerre d'Algérie, la visibilité de la religion musulmane et la crainte de l'islamisation des modes de vie* » (**Deltombe**, 2005 : 263).

Dans ce qui va suivre nous analyserons quelques énoncés qui abordent le phénomène de l'«islamophobie» :

(1) « (...) *Les Français de confession musulmane redoutent une mise à l'index, d'autant que le carnage commis contre les journalistes intervient dans un climat de tension, de racisme et d'islamophobie en Europe(...)* » (**El Watan**, 10.1.2015).

Dans cet extrait, l'énonciateur met en avant la peur exprimée par les membres de la communauté musulmane car l'assassinat des journalistes de «*Charlie Hebdo*» ne fait qu'enfoncer le climat de peur et d'angoisse chez les Musulmans de France et d'Europe.

(2) « (...) *en France comme dans toute l'Europe - les manifestations anti-islam en Allemagne sont éloquentes -, l'islamophobie connaît une courbe dangereusement ascendante(...)* » (**Le Quotidien d'Oran**, 8.1.2015).

Dans cet énoncé, l'éditorialiste affirme sur le mode indicatif « *connaît* » que l'islamophobie, tant en France qu'en Europe, est en montée remarquable.

(3) « (...) *le succès de l'Etat islamique (...) aura apporté un coup de pouce inespéré aux tenants du racisme et de l'islamophobie(...)* » (**L'Expression**, 17.11. 2015)

L'énonciateur, dans l'extrait(3), explique sur le mode hypothétique « *aura apporté* » que l'Etat islamique apporte de l'eau au moulin des islamophobes.

⁴ Wikiquote.org (consulté le 10.12.2019)

(4) « (...) Les terroristes ne se sont pas attaqués aux «islamophobes», aux ennemis des Musulmans, à ceux qui ne cessent de crier au loup islamiste. Ils ont visé *Charlie*(...) » (Libération, 8.1.2015).

Cet énoncé montre bien que les islamophobes existent bel et bien, ils sont désignés par l'énonciateur d' «islamophobes», (...) *ennemis des Musulmans* ». L'inférence que nous pouvons faire à partir de cet extrait est que les terroristes sont des «islamistes», au lieu de s'attaquer aux ennemis des Musulmans, ils ont attaqué *Charlie*, qui représente, pour l'éditorialiste l'incarnation de la paix, de la liberté, de la fraternité, etc.

(5) « (...) à force de noyer toute analyse un peu lucide sous le gaz incapacitant de l' « islamophobie », nous finissons par nous interdire de voir- et, plus grave, de traiter- les symptômes d'une terrible réalité (...) » (Le Figaro, 12.1. 2015).

Dans cet énoncé(5), l'énonciateur considère que *«l'islamophobie»* éloigne tout esprit critique de faire le distinguo entre l'islam, religion pacifique de plus d'un milliard et demi de croyants et l'islamisme qui est l'utilisation politique de cette religion.

2.2 L'islamisme : de la difficulté de nommer

La récurrence du désignant «islamisme» et ses corollaires dans le discours éditorial algérien et français nous invite à essayer de comprendre le rapport qui existe entre le désignant «islam» et le désignant «islamisme» d'une part. Et de l'autre, entre l'«islamisme» et des notions-désignants comme «djihadisme», «Frères musulmans», «extrémisme», «intégrisme», «fondamentalisme», etc.

«Islam» et «islamisme» ; ces deux désignants sont généralement reliés à tort : il n'est pas aisé de trouver des points de convergence entre «islam» et «islamisme». Ce dernier est le fait de femmes et d'hommes (Mohamed Merah, Frères Kouchi, Mostafai, Daech, Aboubaker Elbaghdadi, Abdelhamid Abaaoud, etc.) qui lui donnent sens, ce n'est pas un dogme. Cette multiplicité notionnelle est décrite par **E. Bruno** dans son ouvrage l'« Islamisme radical » :

« L'islamisme peut être réformiste ou révolutionnaire, clandestin ou semi institutionnaliste, violent ou pacifique. Sa configuration dépend en grande partie de

l'optique institutionnelle et politique de l'Etat et des rapports qu'il noue avec les acteurs du champ religieux »(1987 : 201) .**M. Camau**(1981) considère que:

« *L'islamisme* » est un phénomène politique et religieux alors que l'«*islam*» est une culture. « (...) de ne point opérer de confusion entre un phénomène politico-religieux de caractère conjoncturel et une culture plus que millénaire ».

L'islamisme, étymologiquement, ce terme est formé de «islam» + «isme» qui signifie doctrine, courant, idéologie, etc. Il désigne alors à partir des années 1970, l'utilisation de la doctrine musulmane à des fins politiques. Cette vision idéologique d'islam radical est définie par Bruno Etienne comme :

«L'utilisation politique de thèmes musulmans mobilisées en réaction à l'occidentalisation» considérée comme agressive à l'égard de l'identité arabo-musulmane » (Etienne, 2003)

Le développement de l'idéologie islamiste est dû essentiellement à quelques événements historiques (Burgat, 2016):

- *Financement de l'islamisme par certains pays du pétrodollar pour conforter leur influence et leur idéologie dans le monde arabo-musulman.*
- *L'écho mondial de la révolution islamique en Iran (1979) donnant lieu à une république islamique.*
- *En Algérie, la décennie rouge opposant, d'une part, les pouvoirs publics et les différentes factions du FIS (Front Islamique du Salut).*
- **«islamisme» ou «islamismes» ?**

La question que nous nous posons : est-ce qu'il y a un seul «islamisme» ou plusieurs ? Répondre à cette question, revient à penser également à l'existence d'un «*islam politique*» ou des «*islams politiques*» : la diversité des cadres institutionnels ou non dans lesquels activent les «islamistes» dans les pays musulmans ou autres, laisse penser à l'existence d'«islams politiques», d'«islamismes» :

- **«Islamisme» et «djihadisme»**

Le djihadisme est un désignant récurrent dans notre corpus : il s'agit, selon les éditorialistes, d'une idéologie ayant recours à la violence : pour atteindre ses objectifs, elle utilise une notion de l'islam qu'est le djihad (*qui est en, réalité, un effort individuel et personnel pour se perfectionner moralement et spirituellement*). Paradoxalement, ce terme (le djihad) est revendiqué abusivement. Pour mener des actions armées afin de défendre l'islam.

(6) «(...) *Le djihadisme sera-t-il «vaincu» pour autant ? Il ne faut pas mentir à l'opinion.* (...) » (**Le Monde**, 17.11.2015).

Dans cet énoncé, l'éditorialiste réfute l'argument selon lequel « *le djihadisme sera vaincu* » en utilisant la négation polémique « *ne...pas* ». L'énonciateur répond par une assertion à la question rhétorique qu'il se pose : « *il ne faut mentir...* », L'énonciateur fait allusion à l'impossibilité de vaincre le djihadisme. Et par conséquent, l'islamisme représente une menace.

- «islamisme» et «Frères musulmans»

Les «Frères musulmans» est une mouvance se revendiquant de l'islam, fondé par Hassan Al Banna dans les années 20 en Egypte. Ce mouvement politico-religieux se développa en quelques décennies à partir des années 70 dans la plupart des pays musulmans : pays du Maghreb, pays d'Asie, et d'Afrique. (**Burgat**, 1995 : 45-49). La confrérie «Frères musulmans» est considéré par les historiens des mouvements islamistes, à l'instar de **F. Burgat** , **A. Lamchichi**, **G. Kepel**, **O. Roy**, **A.Merad**, **M.Camau** etc., comme la matrice de tous les «islamismes»: Al qu'aïda, Daech, etc.

(7) « *Pourquoi n'ose-t-il (le chef de l'Etat français François Hollande) dénoncer l'islam radical, rejeton des Frères musulmans, comme l'ennemi de la nation ?* » (**Le Figaro**, 20.11.2015).

Dans cet énoncé, l'énonciateur s'adresse au destinataire par une fausse interrogation en parlant du chef de l'Etat français « il », tout en condamnant son attitude face à «l'islam radical» perçu comme rejeton des «Frères musulmans». L'éditorialiste considère que cet « islam radical » est l'ennemi de la nation «française».

- «islamisme» et «extrémisme»

Le recours à la violence de la part des «islamistes» se revendiquant de l'«islam» politique est dû à un discours dogmatique à changer le monde par le djihad (**Idem** : 52-54)

(8) « (...) Les extrémistes religieux se sont d'abord attaqués, durant de longues années, au monde musulman(...) » (**El Watan**, 10.1.2015).

Dans cet énoncé, l'éditorialiste considère que les extrémistes sont l'ennemi de tout le monde, ils n'ont pas d'amis, à commencer par le monde musulman. Ce désignant «extrémisme» est récurrent dans notre corpus : **Libération** dans (9).

(9) « (...) *l'extrémisme* (...) leurs compatriotes *musulmans, qui sont les premières victimes* (...) » (*Libération*, 8.1.2015.)

- «islamisme» et «intégrisme»

Les discours politique et médiatique font un usage courant des termes «intégrisme» et «fanatisme», tous deux prennent une connotation péjorative : l'«intégrisme» est un «islamisme» qui refuse toutes les adaptations du texte sacré. De ce point de vue, il s'approche du fondamentalisme (**Burgat**, 1995:52)

(10) « (...) les premières victimes (leurs compatriotes musulmans) de l'intégrisme et qui sont solidaires dans l'épreuve. (...) » (*Libération*, 8.1.2015).

Dans (10), l'énonciateur croit que les premières victimes de l'intégrisme sont les Musulmans : la communauté musulmane.

- «islamisme» et «fondamentalisme»

Les fondamentalistes croient qu'il faut respecter littéralement la tradition (La Sunna) et le Coran : ces deux textes sont considérés comme sources sociale et morale. De ce point de vue, le fondamentalisme ne préconise pas l'action politique (**Burgat**, 1995 : 28-33).

(11) « (...) *l'impérieuse nécessité de combattre non seulement les terroristes, mais aussi et surtout l'idéologie fondamentaliste alimentée par un wahhabisme qui se diffuse impunément.* (...) » (*El Watan*, 10.1.2015)

(12) « (...) *Boko Haram se réclame d'une forme d'islam fondamentaliste* (...) » (*Le Monde*, 15.1. 2015).

Les énonciateurs dans(11) et (12) d'*El Watan* et Du *Monde* désignent l'islamisme sous la dénomination «fondamentaliste», comme idéologie et comme forme d'islam à combattre.

Nous retenons que ces productions discursives donnent lieu à de multiples désignations à propos de l'islam (*islam radical, islam fondamentaliste, etc.*) et de l'islamisme (*djihadisme, extrémisme, Frères musulmans, etc.*), en les employant l'un pour l'autre, cela montre bien la difficulté d'aborder le fait religieux. Dans le même ordre d'idées, nous soulignons que les énonciateurs avancent : l'utilisation politique de l'islam influe sur la communauté musulmane installée en dehors du monde musulman à cause des confusions qu'il peut y avoir entre l'islam et l'islamisme.

3. L'altérité : «altération» ou «altérisation»?

Derrière le rapport à l'Autre, il y a toujours une attitude, une prise de position ou une vision du monde. E. Levinas :

« Le langage s'évade. Il se désintéresse de la relation d'objet pour passer sur l'autre bord. Même quand il garde le silence, le discours préserve sa transcendance. Il est tout-autre, absolument autre » (Levinas, 1971: 212).

J. Derrida explique cette relation à l'autre dans ces termes :

« Je ne saurais parler d'autrui, en faire un thème, le dire comme objet, à l'accusatif, je puis seulement, je dois seulement parler à autrui, l'appeler au vocatif qui n'est pas une catégorie, un cas de la parole, mais le surgissement, l'élévation même de la parole. Il faut que les catégories manquent pour qu'autrui ne soit pas manqué (...) » (Derrida, 1967 : 152).

L'altérité est l'antonyme de la «mêmeté». L'Autrui avec un «A» majuscule pour désigner une prise de position ou une attitude dans une structure : l'autrui, l'autre homme. Cette dialectique du Même et de l'Autre est «exceptionnelle» dans la mesure où l'on est toujours en train de se remettre en question par cet Autre. A ce propos **E. Lévinas** parle de «la merveille de l'extériorité». Il s'agit d'un lien intersubjectif entre deux êtres, deux substances, cet autre est donné, mais il est insaisissable que dans une symbiose, une synergie entre le même et l'Autre. Tout comme la dialectique hégélienne, celle de l'esclave et du maître ; le maître, il lui faut un esclave pour le reconnaître et vice versa. Et le maître et l'esclave sont en situation d'altérité ; il s'agit d'une reconnaissance mutuelle.

Il n'est pas possible d'aborder l'autre sans l'identité, E. Levinas explique :

« Si on pouvait posséder, saisir et connaître l'autre, il ne serait pas l'autre, posséder, connaître, saisir sont des synonymes du pouvoir. » (Levinas, 1995).

Le terme «altérité» vient du bas latin «alteritas» qui veut dire «différence», il s'oppose à «identité» il s'agit d'une dialectique qu'on peut vivre et construire sans cesse. A ce propos, **P. Ricoeur** dit que l'altérité et l'identité(ou ipséité) sont deux faces d'une même pièce de monnaie.

« Soi-même comme un autre suggère de jeu que n'ipséité du soi-même implique l'altérité à un degré si intime que l'une ne se laisse pas penser sans l'autre, que l'une passe plutôt dans l'autre comme on dirait en langage hégélien » (Ricoeur, 1990 : 14).

P. Ricoeur place l'égo et l'alter égo comme un point de mire pour reconnaître l'Autre dans toute sa différence culturelle, religieuse et sociale. E. Levinas va plus loin dans ce même sens, en affirmant la conception de l'altérité selon **P. Ricoeur**, Levinas croit que l'altérité est une puissance intérieure qui émane de «nous» :

« L'autre n'est pas un être que nous rencontrons qui nous menace ou qui veut s'emparer de nous. Le fait d'être réfractaire à notre pouvoir n'est pas une puissance plus grande la nôtre. C'est l'altérité qui fait toute sa puissance. Son mystère constitue son altérité » (Levinas, 1983 : 79-80).

Nous entendons par « altération », qui est dérivée du verbe « altérer », signifiant deux acceptions totalement différentes : *-donner soit à quelqu'un ou modifier en mal l'état normal de quelque chose, dénaturer, dégrader, changer la nature, la valeur de quelque chose* (Larousse 2016). « altérisation » du verbe « altériser » qui signifie le processus, l'effet de la présence de l'autre en « nous » ou la symbolique de devenir Autre. Dans ce travail de recherche, malgré les nuances sémantiques entre les deux concepts « altération » et « altérisation », nous les utilisons indifféremment l'un pour l'autre

L'énonciateur-éditorialiste essaie de trouver un juste milieu, un compromis avec le destinataire, de se mettre à sa place en remuant à l'adversaire tout bon sens et toute logique et intelligence : l'énonciateur veut avoir l'adhésion de son énonciataire. Il use de stratégies pour le rejet de l'Autre. (la reformulation argumentative, la réfutation, la désignation, la dénomination synonymique, islamiste = fous de dieu)

L'altérité est inscrite dans le discours : **E. Benveniste** définit l'énonciation ainsi : *« la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »* (1974 : 80). « L'énoncé » est le produit de cet acte qui s'inscrit dans une « situation d'énonciation » dont les participants sont dans le schéma canonique, les énonciateurs qui émettent les messages et les destinataires les déchiffrent. L'énonciation est ainsi prise dans l'interdiscours :

« L'énonciation revient à poser des frontières entre ce qui est ' sélectionné ' et précisé est rejeté. Ainsi se trouve dessiné en creux le champ de " tout ce à qui s'oppose ce que le sujet a dit " » (Pêcheux et Fuchs 1975 : 20).

L'altérité dans le texte est un principe qui est institué par l'activité langagière. Dans ce sens E. Benveniste affirme cette relation « (...) *le langage pose et suppose l'autre* » (**Benveniste**, 1966 : 91). L'altérité est constitutive de tout énoncé dans la mesure où celui-ci dépend d'autres énoncés antérieurs. A ce propos, **M. Bakhtine** écrit :

« La vie du mot, c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre, d'une collectivité sociale, d'une génération à une autre. Et le mot n'oublie jamais son trajet, ne peut se débarrasser entièrement de l'emprise des contextes concrets dont il fait partie(...) tout membre d'une collectivité parlante trouve non pas des mots neutres « linguistique », libres des appréciations et des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres, il les reçoit par la voix d'autrui, tout mot de son propre contexte provient d'un autre contexte, déjà marqué par l'interprétation d'autrui. Sa pensée ne rencontre que des mots déjà occupés » (1963 : 263).

Le sujet est foncièrement le point de rencontre d'une multitude de points de vue ; c'est l'énoncé qui est dialogique.

Nous partons du constant selon lequel que le chemin qui conduit envers l'autre passe nécessairement par la médiation ; il s'agit d'une représentation de l'altérité qui se révèle dans l'activité discursive. Le langage humain a la possibilité de l'Autre, c'est ce qui lui confère de caractéristiques essentielles : dialogale (la réponse par une réaction) et dialogique (cette multiplicité de dialogues intrinsèques).

3.1 De la représentation «collective» ou de la schématisation?

Nous constatons, à travers notre corpus, qu'il y a catégorisation des désignants nominaux « islam » et « islamisme ». la question que nous nous posons est sur quoi se base l'éditorialiste pour se représenter l'Autre ? **D. Maingaineu**, **P. Charaudeau** nous répondent :

« (...) tout énoncé reprend et répond nécessairement à la parole de l'Autre, qu'il inscrit en lui, il se construit sur du déjà-dit et du déjà-pensé qu'il module et, éventuellement, transforme qui plus est, le locuteur ne peut communiquer avec ses allocutaires et agir sur eux qu'en se fondant sur des stéréotypes, des représentations collective familières et des croyances partagées. » (2002 : 548).

La représentation est la signification du reflet la réalité. A ce propos Bourdieu écrit en parlant des représentations le fait d' « *Inclure dans le réel la représentation du réel* » (**Bourdieu**, 1982 : 136).

Dans ce sens, et au niveau énonciatif la représentation est définie par **D. Sperber D. Wilson**, la capacité d'interprétation et de « (...) *représenter mentalement un fait et d'accepter sa représentation comme étant vraies* » (1989 : 65)

Les représentations, grâce aux actes langagiers interdiscursifs permettent d'organiser les schématisations chez le groupe social auquel on appartient pour renforcer le sentiment d'appartenance à une identité collective. Dans ce sens **J-B-Grize** définit la schématisation ainsi :

« (...) Elle a pour rôle de faire voir quelque chose à quelqu'un, plus précisément, c'est une représentation discursive orientée vers un destinataire de ce que son auteur conçoit ou imagine d'une certaine réalité. » (Grise, 1996 :50).

Les représentations visent généralement à classer, à juger, à exposer les rituels symboliques afin de renforcer l'identité collective. **P. Charaudeau** (1997a :47) affirme que les représentations font montre d'un savoir de connaissance comme elles peuvent témoigner d'un savoir de croyance permettant ainsi au groupe social de se construire une identité collective.

(13) « *Nous nous demandons d'ailleurs jusqu'à présent comment nous avons pu tenir face au rouleau compresseur des terroristes islamistes. Il fallait résister pour préserver un minimum d'espace d'expression, témoigner de la réalité atroce dans laquelle notre pays était plongé* » (*El Watan*, 8.1.2015)

Dans cet extrait(13) l'éditorialiste s'interroge : comment les Algériens ont pu tenir face la terreur terroriste : il s'agit là d'une catégorisation entre Nous et Eux, « Nous » correspond à la communauté à laquelle appartient le journaliste alors que « Eux » désigne les terroristes islamistes. Dans cet énoncé l'énonciateur explique que les Autres sont une menace à « Nous » et par conséquent, à l'identité nationale.

(14) « *Daech assassine au hasard parce que nous représentons tout ce que ces barbares détestent: la liberté, l'égalité, la fraternité*»(*Le Parisien*, 16.11.2015)

Dans l'extrait(14), l'éditorialiste met en scène la même représentation que dans l'extrait(13). Il s'agit d'une société française une, unie et homogène « nous » face à des barbares représentés par Daech « eux ». Cette image de « NOUS » VS « EUX » vise essentiellement à renforcer l'appartenance à la nation française

d'une part. Et de l'autre, elle vise à rejeter Daech car il représente une menace aux valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

3.2 Face à l'islam : un discours ambivalent ?

Nous constatons que le discours éditorial que nous étudions est un discours ambivalent dans la mesure où, dans des passages ou des articles, il condamne toute stigmatisation de l'islam et des Musulmans et dans d'autres, il adopte une attitude de victime d'un islam menaçant qui représente un danger pour l'identité «menacée»!

Etymologiquement parlant, L'islam est la translittération de arabe *الإسلام* est une religion abrahamique qui s'appuie sur le monothéisme (un seul dieu, Allah *الله*) dont le Coran représente l'incarnation de la parole divine, révélée à Mahomet (*محمد*) au 7^{ème} siècle. Il est «*la soumission et la sujétion aux ordres de Dieu*» (Sourate 3, Verset 135).

Nous relevons dans le discours éditorial de la presse écrite en particulier, et dans celui des médias en général une représentation stigmatisée de l'islam et des Musulmans ; cela s'explique à travers les énoncés de notre corpus par la mise en lien direct entre la religion musulmane «l'islam» et le terrorisme ;

(15) « (...) *Le djihadisme (...) relève d'une pathologie propre à l'islam, parce qu'il est une idéologie totalitaire, l'islamisme sera d'abord défait par les Musulmans. (...)* » (*Le Monde*, 17.11.2015).

Dans l'énoncé (15), l'énonciateur explique que la défaite du djihadisme est presque impossible tout en le rattachant à l'islam ; l'énonciateur affirme que le djihadisme est une pathologie propre à l'islam pour signifier, qu'il y a un lien indissociable entre l'islam et le djihadisme. Dans un autre éditorial de (*Le Monde*), on parle de « *maladie régressive de l'islam* »

(16) « (...) *Il faut prendre au mot le « programme » de cette maladie régressive de l'islam qu'est l'islamisme. (...)* » (*Le Monde*, 15-16.11.2015).

Et la dénomination proposée par *Libération* (17) « *cette maladie de l'islam appelée intégrisme* ». (*Libération*, 16.11.2015)

Associer l'islam à l'islamisme dans un même énoncé propose une image négative de l'islam.

(18) « *Pourquoi n'ose-t-il (le chef de l'Etat français François Hollande) dénoncer l'islam radical, rejeton des Frères musulmans, comme l'ennemi de la nation ?* » (*Le Figaro*, 20.11.2015).

L'extrait (18), dans cet énoncé l'énonciateur critique le chef de l'Etat français François Hollande de ne pas nommer le vrai « ennemi de la nation » : l'islam radical, « *ce rejeton des frères musulmans* ».

(19) « (...) *Mais, emporté par son élan, Brighelli veut aussi nous prouver que nous n'avons pas d'autres choix qu'entre les Lumières et l'islam, entre Voltaire et le djihad (...)* » (*Le Figaro*, 19.11.2015, *Idées*, P.17).

L'extrait (19) signé par **Eric Zemmour** sous l'intitulé « *voltaire peut-il nous sauver ?* » : l'énonciateur s'implique nettement en utilisant le « nous » national, il met ses lecteurs devant un choix ; opter pour la France « *des Lumières* » ou pour l'islam « *obscurantiste* ». Pour voltaire comme représentant des valeurs de la république ou le Djihad. Cette confusion entre la religion musulmane et le « djihadisme » montre la volonté de semer l'ambivalence entre l'islam et l'islamisme. Cette stigmatisation vise à renforcer l'identité républicaine « française » et prendre de la distance à l'encontre de l'identité musulmane.

(15) « (...) *Tout ce que les fanatiques de l'islam ne supportent pas, notre droit de tout dire, de tout écrire, de tout commenter, librement (...)* » (*Le Parisien*, 8.1.2015).

L'énoncé (20) signé **Thierry Borsa**. D'une part, l'énonciateur associe les « fanatiques » à « l'islam ». Et d'autre part, en utilisant le possessif « notre », l'éditorialiste crée un clivage entre « nous » et « eux » : « nous » les Français imprégnés des valeurs républicaines : laïcité, liberté, égalité, etc. et « eux », les « fanatiques de l'islam ».

3.3 « Pas d'amalgame » : une formule⁵ galvaudée ?

Le discours médiatique comme le discours politique utilisent des expressions toutes faites, des syntagmes figés pour convaincre, émouvoir, divertir, séduire, etc : ces expressions sont des formules qui circulent dans le discours social. Parmi les formules qui circulent dans le discours médiatique « pas d'amalgame », qui dénote un rejet de toute confusion entre l'islam et le terrorisme.

⁵ A propos de la notion de « formule », Nous nous référons à une thèse de doctorat soutenue par Mme Kamila OULEBSIR-OUKIL Sous la direction de M. Youcef IMMOUNE, Université Alger 2 (2016).

D'ailleurs, le président français, François Hollande rejette tout amalgame : « (...) nous ne devons faire aucun amalgame (...) ceux qui ont commis ces actes, ces terroristes, ces illuminés, ces fanatiques, n'ont rien à voir avec la religion musulmane » dans son discours du 7 Janvier 2015 à la suite des attaques contre la rédaction de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*.

D.Maingaineau&P.Charaudeau expliquent cette notion(la formule) ainsi :

« (...) Le terme **formule** désigne une expression lexicale, le plus souvent un syntagme nominal ou une collocation à caractère néologique, qui renvoie à une notion ayant joué sur le plan idéologique un rôle fondateur et actif dans une situation historique. **Une formule** se caractérise par son usage massif et répété, sa circulation, dans un espace public et une conjoncture donnée. Elle est l'objet de connaissances largement partagées, mais toujours conflictuelles, qui s'observent notamment à travers les commentaires métadiscursifs et polémiques qui l'accompagnent fréquemment (...) » (2002 : 274).

Une attaque contre les valeurs républicaines. « Au fond, ce n'est pas telle ou telle nation qui est visée, mais un mode de vie, des valeurs, une civilisation - la nôtre - pour qui la femme est l'égal de l'homme, les droits de la conscience une exigence non négociable et la liberté d'expression un impératif absolu » (*Le Figaro*, 8.1.2015).

Appel de l'Humanité à rejeter l'amalgame entre islam et terrorisme.

« Nous appelons nos concitoyens croyants de toute obéissance et non croyants à refuser les amalgames et les raccourcis, en commençant par ces "citations à comparaître" lancées en direction d'une plus forte mobilisation des "Musulmans modérés"! Nous sommes toutes et tous touchés par ce drame, et les Musulmans de France savent déjà qu'ils/elles seront les victimes indirectes de ce massacre. » (*l'Humanité*, 8.1.2015)

Le refus des amalgames est fréquent dans toute la formation mais dans *Le Figaro*, *Libération* et *Le Parisien* est évoqué moins souvent eu égard des nombres des éditoriaux produits. C'est comme faire croire qu'il y ait une relation entre l'islam et le terrorisme.

Nous avons repéré et relevé quelques exemples pour illustration :

(21) « (...), il appartient aux partis, aux esprits éclairés et aux multiples associations qui œuvrent pour une France de la liberté, de l'égalité et de la fraternité réelles, de conjuguer leurs efforts pour dire halte à l'amalgame, à l'islamophobie contre-productive, à la xénophobie ambiante. » (*l'Expression*, 17.11.2015)

Dans cet extrait(21), l'éditorialiste interpelle les partis politiques, les associations et les intellectuels français à dire non à l'amalgame. Il les exhorte à

rejeter la xénophobie et l'islamophobie. La circulation de la formule «amalgame» permet de susciter une réaction chez l'instance de réception de cet énoncé.

(22) « (...) L'amalgame fonctionnait déjà à plein rendement à propos de faits qui se déroulent au loin, il ne peut que s'exacerber à la suite d'un attentat sanglant à Paris(...) »(**Le Quotidien d'Oran**, 8.1.2015).

Dans cet énoncé (22), l'énonciateur affirme que l'amalgame fonctionne sans relâche et cela peut être expliqué essentiellement par le fait que la confusion entre islam et islamisme est toujours de mise. Cette stigmatisation va encore s'aggraver à la suite d'un « attentat à Paris ». L'éditorialiste d'*El Watan* va plus encore dans (23) en poussant la réflexion encore plus par l'hypothèse que la concrétisation des raccourcis et des amalgames sera nourrie par « une atmosphère de peur générale, (...) » .

(23) « (...) Dans une atmosphère de peur générale, le risque de voir se propager les amalgames et les raccourcis peut se concrétiser. (...) » (**El Watan**, 10.1. 2015)

A travers les énoncés analysés précédemment, les éditorialistes visent, en faisant circuler dans le discours la formule «pas d'amalgame», à consolider la cohésion sociale et confirmer l'appartenance identitaire à la nation.

Paradoxalement, la stigmatisation de la religion musulmane relève de l'exception. Nous notons que dans la majorité des articles et en particulier, dans les lignes éditoriales, nous assistons à un rejet des amalgames entre l'islam et l'islamisme, un rejet des confusions qu'il pourrait y avoir entre l'islam et le terrorisme.

Dans ce qui va suivre, nous allons montrer qu'il n'y a pas un rejet systématique de l'islam. Mais on le différencie bien de l'islamisme et du terrorisme. L'islam est perçu comme une religion qui n'a rien à voir avec l'islamisme.

Toute action humaine vise la rencontre ou l'acceptation de l'Autre : Etre en altérité avec l'Autre, cela ne veut pas dire que l'on s'identifie en lui ni lui exprimer de l'empathie mais il est question de garder une certaine distance pour mieux voir. Cette idée est mise en lumière par **Marilia Amorim** :

«(...) quant à l'idée de l'indentification et de l'empathie avec l'autre, nous pouvons dire que c'est au contraire l'écart, l'exotopie, la dissymétrie qui permettent l'expression de

l'altérité, l'illusion de symétrie, de réciprocité, de spontanéité dans l'approche de l'autre, correspond à ce que Segalen appelle l'enfer du même et conduit à ce que nous pourrions nommer l'impossibilité de connaissance. Car la compréhension et l'interprétation de l'autre sont, en réalité des formes de traduction et, traduire, c'est montrer l'écart. » (Amorim, 1996 :17)

La rencontre avec l'Autre ne naît pas de l'expérience mais c'est la rencontre avec autrui qui fait émerger cette expérience dans ce sens, **E. Lévinas** explique :

« nous nous demandons si la relation avec l'altérité d'autrui qui apparaît comme un dialogue, question et réponse , peut être décrite sans faire intervenir une paradoxale différence de niveau entre le Je et le Tu. » (Lévinas, 1975 :46).

Dans le « Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles », **G.Ferréol et G. Jucquois**, présentent cette métaphore citée par **E. Levinas** :

« (...) Levinas a fait du visage une métaphore vive de l'altérité. Autrui se présente « de face », c'est-à-dire avec son visage. Le visage est ce que je vois d'autrui ; il est visible. Mais dans le visible, il a un statut particulier ; il est en même temps expressif. Le visage déborde toutes ses expressions sans se laisser enfermer dans une seule. En cela, il exprime au mieux la rigueur de l'altérité véritable d'autrui. Il est irréductible à une prise, à une perception prédatrice ; dévisager, c'est faire violence. » (2003 :6).

Il est alors évident que tout texte et tout discours se trame en relation et à propos de l'Autre. Notre enjeu dans cette étude est de tester la possible ou l'impossible de rencontrer avec cet «Autre» dans la pratique langagière. La multiplicité des voix et des points de vue, dans les interactions nous entraîne à penser à l'altérité matérielle entre un locuteur et un allocataire dans un acte de parole. Alors que l'altérité abstraite exprimée dans et par le discours se passe entre un énonciateur et destinataire.

De ce point de vue, la visée communicative, les multiples implications et implicites, les inférences sont autant de moteurs de l'acte de langage dans lequel transparaît une altérité comme principe logique. L'Autre est l'expression de la doxa comme il peut être notre projection à travers cette doxa : l'altérité est alors l'ensemble des représentations implicites ou les relations qui relient les partenaires de l'échange. Dans une parole asymétrique matérialisée par des textes : dans un espace social au niveau sociétal et également au niveau discursif.

Antoine **Culioli** définit l'altérité en ces termes :

« Le sens, c'est d'abord déclencher chez autrui une représentation. Représentation qui va éventuellement être externe, et se manifester alors par un certain comportement, ou qui va pouvoir être interne, par exemple sous la forme d'un jugement auquel vous n'aurez

accès de façon médiate, induite. C'est donc ce qui vas vous permettre de représenter et d'agir sur le monde, y compris sur vous-même et sur d'autres sujets.»(Culioli,2002 : 32).

Il s'agit en réalité d'un rapport dialectique entre les conditions de production du message d'une part. Et l'événementialité du discours de l'autre : la construction du sens c'est la combinaison du discursif, du référentiel et de la relation à l'Autre. Pour **E. Benveniste** :

« Dès que le pronom je apparaît dans un énoncé où il évoque explicitement ou non le pronom tu pour s'opposer ensemble à-il, une expérience humaine s'instaure à neuf et dévoile l'instrument linguistique qui le fonde. » (Benveniste, 1974).

De ce point de vue, l'altérité est une donnée et une base de tout acte d'échange discursif : un rapport à l'Autre est symbolique car il n'a aucune relation avec le fonctionnement de la langue, mais il s'agit d'une complémentarité intersubjective.

Recours à la voix publique dans le discours, c'est recourir à la doxa, cette voix collective qui s'exprime généralement à travers le pronom personnel «on» : les propos doxiques introduisent l'altérité au sein de notre discours. **Amossy** écrit dans ce sens :

« (...) la doxa introduit l'altérité au cœur même de ma parole : le discours diffus et anonyme du On est en moi, il me constitue et je peux tout au plus en prendre conscience et me débattre avec lui sans jamais parvenir à une utopique extériorité (comme l'avaient bien vu Flaubert, et après lui, Barthes). Que le déjà-dit et le déjà-su s'inscrivent nécessairement dans la langue ne signifie pas qu'ils constituent un point de vue attribuable à un énonciateur : ils ne deviennent une voix que s'ils sont exhibés et donnés à entendre comme le discours de l'autre. » (Amossy, 2005 : 66).

Dans ce qui va suivre, nous mettons en exergue les mises en discours montrant que l'islam n'est pas l'islamisme, que l'islam rejette l'islamisme : il s'agit d'une acceptation de l'islam, d'une altérité islamique :

(24) *« (...) La confusion aussi manifeste que volontaire entre islam et islamisme est lourde de sens. Cet acte barbare veut manifestement effacer la différence de nature qui existe entre l'islam et l'islamisme(...)» (El Moudjahid, 8.1.2015).*

Dans cet énoncé(24) l'éditorialiste affirme que l'amalgame islam-islamisme est clair et voulu : les actes terroristes contribuent, selon, l'énonciateur, à approfondir encore plus cette confusion et ces raccourcis.

(25) « (...) *Tétanisée par tant d'horreurs vécues, déboussolée par les contradictions et les errements politiques, désorientée par les prêches incendiaires des uns et des autres, la population est incapable de dire «non» aux intégristes qui souillent l'islam. Elle prie le ciel pour que rien n'arrive (...)* » (*El Watan*, 13.1.2015)

Dans (25), l'énonciateur présente une énumération « (...) *tant d'horreurs vécues, (...) les contradictions et les errements politiques, (...) les prêches incendiaires des uns et des autres* introduite par l'élément anaphorique «...par...»: l'énonciateur affirme que cela rend la population incapable d'affronter les islamistes-intégristes «...*qui souillent l'islam....*». L'inférence que nous pouvons faire, à partir de cet énoncé, est que cette population croyante est submergée par l'idéologie islamiste.

(26) « (...) *Comme si l'on voulait imposer une conclusion : la faute à l'islam et aux Musulmans. Ce n'est pourtant pas une simple affaire de religion ou d'inadaptation présumée de l'islam à la modernité. Le «djihad» moderne est né de la guerre froide, il a été instrumentalisé et entretenu(...)* » (*Le Quotidien d'Oran*, 10.1.2015)

Dans cet extrait (26), l'énonciateur présente cet énoncé sur le mode hypothétique indéfini «on». Le «on» pourrait renvoyer aux islamophobes qui croient que « (...) *la faute à l'islam et aux Musulmans (...)* ». L'éditorialiste va à l'encontre de cette idée en affirmant que le « djihad est instrumentalisé » en ajoutant que « (...) *Ce n'est pourtant pas une simple affaire de religion ou d'inadaptation présumée de l'islam à la modernité (...)* ».

(27) « (...) *En Algérie, la profession (journalistes) a payé un lourd tribut au terrorisme islamiste, qui n'a rien à voir avec l'islam. Personne n'a tenté de dissocier la religion du milliard et demi de Musulmans avec les terroristes qui s'en réclament(...)* » (*L'Expression*, 8.1.2015).

L'énonciateur, dans (27) met en avant une nette distinction entre islam et islamisme. Il illustre son propos par la décennie noire (1990-2000, en Algérie) là où une centaine de journalistes était assassinée par les islamistes du FIS. D'ailleurs, l'éditorialiste ajoute que ces islamistes n'ont rien à voir avec l'islam. D'autre part, la ligne éditoriale de *L'Expression* affirme que nul n'a essayé de dissiper la confusion entre la religion du milliard et demi de croyants et le terrorisme islamiste.

(28) « (...) *La vraie caricature du Prophète, c'est celle que montrent les islamistes. Le vrai islam, c'est celui de la masse des croyants de France. Il a toute sa place dans la République.* » (*Libération*, 14.1.2015).

Dans le même sillage que dans l'énoncé précédent, l'énonciateur, dans cet extrait (28), croit que ce sont les islamistes qui donnent une image caricaturale de l'islam en affirmant que ce dernier il a sa place dans la République «française» .

(29) «(...) *une réflexion sur les valeurs transmises dans les écoles de la République, un soutien aux Musulmans de France face à ces dérives fanatiques commises au nom de l'islam(...)*» (**Le Parisien**, 13.1. 2015).

En procédant à la dénomination « fanatiques » pour désigner les islamistes, l'énonciateur considère, dans (29), que les fanatiques islamistes prétendent « au nom de ... » représenter l'islam : C'est ce qui sous-entend que l'islam n'est pas l'islamisme.

3.3.2 La Réfutation en faveur de l'islam

La négation par « *ne... pas* » montre une réfutation d'un argument implicite. On peut le mettre en exergue .Si l'on prend cet énoncé :

(30) « (...) *Parce que le terrorisme n'est pas chevillé à une religion, une idéologie ou une politique particulière (...)* » (**EL Moudjahid**, 9-10 janvier 2015).

L'énonciateur, dans (30), réfute « *n'estpas* »l'argument implicite selon lequel le terrorisme islamiste est alimenté par la religion musulmane. L'éditorialiste avance que le terrorisme n'a rien à voir avec la religion ni avec une idéologie donnée ni avec une politique particulière.

(31) « (...) Les fanatiques ne défendent pas la religion, qui peut être accueillante, ils ne défendent pas les Musulmans, qui sont révoltés dans leur immense majorité par ces meurtres abjects. (...)». (**Libération** 8.1. 2015.).

Dans cet extrait(31), l'énonciateur réfute « *ne ...pas* » l'argument selon lequel les fanatiques défendent la religion« musulmane ». Il modalise cette réfutation par l'expression « **peut être accueillante** ». L'éditorialiste ajoute que « les fanatiques **ne défendent pas** les Musulmans » sur le mode réfutatif« **ne ...pas** » : il met en avant l'idée selon laquelle et l'islam et les Musulmans sont contre les fanatiques « islamistes ».

(32) « (...) *L'ennemi n'est pas l'islam. L'ennemi, c'est la barbarie se servant d'un islam qu'elle déshonore et trahit. (...)* » (**Le Figaro**, 9.1. 2015.)

Dans cet énoncé (32), l'éditorialiste réfute « n'est pas » l'argument implicite: L'ennemi est l'islam. L'énonciateur explicite cette réfutation par l'énoncé affirmatif « (...) L'ennemi, c'est la barbarie se servant d'un islam qu'elle déshonore et trahit. (...) » sur le mode présentatif « c'est la barbarie... ».

	Altérité islamique : un discours ambivalent, processus d'altération		Altérité islamiste : processus d'altérisation
	<i>La possibilité de l'Autre</i>	<i>L'impossibilité de l'Autre</i>	<i>L'impossible altérité</i>
Manifestations de l'altérité par rapport à « islam » et « islamisme »	-Formule« pas d'amalgame» -Rejet de l'islamophobie -Réfutation en faveur de l'islam	-Stigmatisation -L'islam: un bloc archaïque -L'islam: hostile aux valeurs républicaines -L'islam est une menace	-L'islamisme : un danger pour le monde musulman et l'Occident. - L'islamisme : une idéologie mortifère

Tableau 9 : Catégorisation de l'altérité dans le discours éditorial

A partir de cette analyse (voir tableau ci-dessus), nous procédons maintenant à récapituler notre réflexion à propos des notions «islam» et «islamisme» dans le discours éditorial de la presse écrite en Algérie et en France : la catégorisation de l'altérité islamique est perçue dans une perspective d'une double argumentation. D'une part, l'islam est vu comme une religion de paix, Et de l'autre, la religion musulmane est stigmatisée en la présentant comme violente, monolithique et engagée dans un clash de civilisations et de cultures. Pour l'islamisme, toutes les lignes éditoriales sont unanimes : islamisme est un terrorisme mené au nom de l'islam.

4. L'islamisme : l'impossible altérité

Il apparaît à travers le discours éditorial de la presse écrite quotidienne en Algérie et en France qu'il y a un rejet catégorique de l'islamisme. Celui-ci

représente des menaces : menaces aux valeurs républicaines, menaces aux symboles de la nation, etc.

4.1. « Nous » et les « autres »

Les instances éditoriales françaises de notre corpus présentent de façon systématique une association entre l'islam et le fondamentalisme islamique sans trop s'y étaler essayant ainsi de persuader les lecteurs de l'existence d'un clivage entre « nous » et « eux ».

(33) « *Notre pays doit mieux se protéger contre la menace terroriste, contre la haine islamiste. L'ennemi a été désigné, il convient désormais de l'éradiquer, le mot n'est pas trop fort.* » (**Le Figaro**, 21.1.2015)

Dans cet énoncé(33), l'énonciateur met en scène deux êtres : « Nous », « notre pays », à travers le possessif «notre», il inclut les membres de sa communauté et exclut « eux » : « *la menace terroriste* », « *l'ennemi* ». Il appelle à éradiquer cette menace «*il convient de...*».

Dans le discours éditorial, il est récurrent de se référer à la communauté, à la collectivité, à la société, au pays, à la nation, etc. De ce fait, on est dans un discours identitaire qui se construit sur une logique dichotomique : Nous (inclusion) et les Autres (exclusion), il s'agit d'inclure les membres de sa nation et exclure les Autres. L'énonciateur fait montre d'un pays homogène et uni face au danger de l'islamisme. Comme le mettent en lumière les énoncés ci-dessous :

(34) « *Nous faisons face au même terrorisme. De plus, seuls les paumés ne voient pas qu'ils ciblent aussi l'islam !* » (**L'Expression**, 10.1.2015).

Dans l'énoncé (34), l'éditorialiste nous met devant la scène : *Nous* vs *les paumés*, ces « perdus » sont rejetés du groupe-nous, ils représentent une menace à « nous » et à l'islam.

(35) « *Rester nous-mêmes est l'une des conditions du succès dans la guerre qu'il faut mener contre ce fanatisme (...)* » (**Le Monde**, 15-16.11.2015).

Dans l'énoncé (35) : l'énonciateur crée un clivage entre « Nous » vs « ce fanatisme, » l'éditorialiste utilise le déontique « *il faut...* » parce qu'il veut un changement en éliminant la menace représentée par ce « *fanatisme* ».

(36) « Nous savions depuis longtemps que, renaissant sans cesse de ses cendres, la barbarie était à l'œuvre » (**Le Figaro**, 7.1.2015).

Dans cet extrait(36), la ligne éditoriale parle au nom de la communauté pour contrer la «barbarie». L'énonciateur met en scène «nous» face à la «barbarie» islamiste. De même pour l'énoncé(37) qui suit, tout en précisant que «*la liberté*» sépare « Nous » français d' «Eux» les barbares assassins.

(37) « *En France, Daech assassine au hasard parce que nous représentons tout ce que ces barbares détestent: la liberté.* » (**Le Parisien**, 16.11.2015).

Dans l'ensemble des énoncés proposés le « nous » désigne la totalité, selon les énonciateurs, du peuple, contre un ennemi commun. De ce point de vue, l'éditorialiste met en avant une scène énonciative dichotomique (Nous vs les autres). Les énonciateurs se permettent de se donner une légitimité de parole au nom de la nation.

Dans le même ordre d'idées, les lignes éditoriales de notre étude expriment l'idée de vouloir changer le statu quo. Cette idée de changement exprimée par des indices linguistiques tels que les verbes de modalité (vouloir, pouvoir, devoir, falloir) et des verbes à l'impératif dont la valeur est d'exhorter les concitoyens à agir :

(38) « Nous devons frapper. Sans faiblesse ni pusillanimité. Quand la guerre est là, il faut la gagner » (**Le Figaro** ,8.1.2015).

Dans(38), l'énonciateur interpelle ses interlocuteurs à agir : il utilise un verbe de modalité « devoir » pour concrétiser ce changement tant voulu celui de frapper fort. Il va plus loin encore. L'éditorialiste fait appel au déontique « *il faut...* » dans le but de faire réagir sa cible.

(39) « Nous nous devons de leur rendre hommage, avec force, pour leur bravoure, leur courage et leur sacrifice pour nous protéger » (**L'Expression**, 14.1.2015).

Dans l'énoncé (39), l'éditorialiste invite ses lecteurs à agir « nous nous devons de.. ». Il met en scène alors deux parties : Celles de ses concitoyens (nous) et celles des autres, « nous protéger » d'« Eux ».

(40) « *Nous devons relever le défi, comme toute démocratie qui se respecte, courageuse, debout, appuyée sur ses principes.* » (*Libération*, 17.11.2015).

Dans (40), l'éditorialiste appelle son instance de réception à relever le défi. Cet appel est matérialisé par le verbe de modalité «devoir».

(41) « (...) *Ce péril a un nom : islamisme radical. Nous devons de toute urgence le conjurer* » (*Le Figaro*, 12.1.2015).

Dans l'énoncé (41), la ligne éditoriale met en scène deux camps : d'une part, celui de l'auteur et la communauté à laquelle il appartient. Et de l'autre, celui de l'islamisme radical. Il incite ses lecteurs à travers le verbe de modalité « nous devons.. » à conjurer cet islamisme.

Les verbes à l'impératif présent s'expliquent par la volonté à obtenir une réaction de la part de la communauté de référence tout en appelant à rejeter l'autre.

(42) « *Notons cependant, que la France avait hébergé dans les années 1990, sinon les assassins, du moins les commanditaires des assassinats de près de 100 journalistes algériens* » (*L'Expression*, 14.1.2015).

L'éditorialiste, dans cet énoncé(42), rappelle ses interlocuteurs à travers le verbe «noter» à l'impératif, que les assassins «islamistes» avaient été hébergés par la France. L'énonciateur orchestre un discours dont les protagonistes : Nous « notons... » et de l'autre côté, les assassins.

4.1.1 Les valeurs de « nous »

Ce pronom renvoie à la première personne du pluriel ; qui se présente comme membre d'un groupe, un groupe à déterminer, selon le cotexte référentiel ou/ et l'entourage linguistique. Dans ce sens, **A. Geoffroi** l'explique ainsi :

« *Les pronoms personnels reçoivent leurs référents au cours de leur "actualisation discursive"1, cependant, dans le cas du nous "personne verbale du pluriel", on constate une importante marge d'indétermination au niveau des référents possibles.* » (**Geoffroi**, 1985: 92)

Dans le même ordre d'idées, **S. Bonnafous** détermine les entités énonciatives : « *structurellement, le Nous peut désigner plusieurs groupes de personnes : Locuteur + Locuteur, Locuteur unique, Locuteur + Allocutaire, Locuteur + Tierce personne, Locuteur + Allocutaire + Tierce personne* » (**Bonnafous**, 1991 : 157)

Nous pouvons le résumer ainsi :

- Nous = je + tu
- Nous = nous + tu
- Nous = je + il(s) (elle)(s)
- Nous = nous + il(s) (elle)(s)
- Nous = nous + vous

Les pronoms ont toujours un référent (référence, désignation) :

❖ **Le « nous » collectif**

Nous entendons par « nous » collectif, les situations où les éditorialistes utilisent ce pronom pour référer à l'institution médiatique dans laquelle ils exercent ou à l'ensemble des journalistes (parler en tant que journaliste).

(43) « à l'heure où nous écrivons le crime n'est pas revendiqué (...) » (**EL-Moudjahid**, 8.1.2015).

Dans cet énoncé, l'éditorialiste en optant pour le pronom personnel « nous » collectif, il fait corps avec ses collègues du *Moudjahid* et ceux « assassinés » de *Charlie Hebdo*. Ainsi, il rejette les tueurs de ses collègues.

(44) « (...) Quant à nous, journalistes, amis des journalistes assassinés, nous continuerons. » (**Libération**, 8.1.2015).

Dans (44), le journaliste de *Libération*, en s'adressant à ses lecteurs, dans la forme du pluriel « nous », il les interpelle à les rejoindre dans leur combat de journalistes « nous continuerons (...) »

❖ **Le « nous » idéologique**

Il s'agit d'un «nous» qui englobe tout le groupe ou la collectivité des personnes qui partagent les mêmes idées, les mêmes attitudes et de ce fait, les mêmes représentations que «je».

(45) « *Les dangers qui menacent la société française nécessitent de se confronter à la réalité plutôt que de se complaire dans les fantasmes, de donner un nom à ce qui nous dérange plutôt que de le nier, de sortir de schémas de pensée sclérosés* »(*Le Monde*, 14.1.2015).

Dans cet extrait du Monde, l'éditorialiste parle au nom de la société française« *Les dangers qui menacent la société française(...) nous dérange(...)*»

❖ Le « nous » national

Il s'agit d'un «nous» utilisé par les éditorialistes algériens et français lorsqu'ils se réfèrent à leurs groupes respectifs, les nations algériennes et françaises, ce type de « nous » est repéré grâce au cotexte ; un « nous » accompagné de termes renvoyant à l'ensemble du peuple, de la nation, il est de ce fait, un « nous » déictiques. Dans ce sens, **A.O. Barry** parle d'un «nous» inclusif «*L'usage du «nous» confère au discours l'avantage d'être le moyen le plus sûr d'obtenir l'effet d'inclusion* » (**Barry**, 2002 : 169).

(46) « *Daech assassine au hasard parce que nous représentons tout ce que ces barbares détestent: la liberté, l'égalité, la fraternité*»(*Le Parisien*, 16.11.2015).

Il s'agit là, dans cet énoncé d'un «nous national» : la société française est désignée par «nous» face à «eux» qui renvoie à Daech : Il est question d'une stratégie permettent aux énonciateurs d'interpeler leurs concitoyens.

L'opposition entre « nous » la France et ses alliés à l'opposé du terrorisme « *islamisme* » il s'agit d'un jeu d'inclusion des amis des Français et de l'exclusion du groupe «*ennemi*» représenté par les djihadistes.

4.1.2 Les adjectifs possessifs « Nos » et « Notre »

Ces deux formes adjectivales sont accompagnées généralement par des noms comme ; pays, société, culture, C'est ce qui montrent qu'elles réfèrent à un « nous » national

(47) « *Nous nous demandons d'ailleurs jusqu'à présent comment nous avons pu tenir face au rouleau compresseur des terroristes islamistes. Il fallait résister*

pour préserver un minimum d'espace d'expression, témoigner de la réalité atroce dans laquelle notre pays était plongé » (El Watan, 8.1.2015).

Dans (47), l'énonciateur s'interroge indirectement « *Nous nous demandons d'ailleurs(...)* » : comment notre pays a pu tenir face aux terroristes islamistes. Il avance l'image d'un pays qui combattait contre le rouleau compresseur des terroristes. L'extrait (48) présente l'adjectif possessif «notre» comme renforcement de l'identité nationale.

(48) « Mais notre culture nous a appris que les mots que l'on prononce ne peuvent être séparés du contexte et ne doivent jamais l'être » (Le Quotidien d'Oran, 8.1.2015).

(49) « Notre pays n'avait pas connu d'attentat aussi meurtrier depuis la guerre d'Algérie » (Le Monde, 11-12.1.2015).

En s'adressant à son instance de réception, l'éditorialiste veut l'adhésion de ses lecteurs à son argumentation : Nous (notre pays) VS eux (ceux qui commis les attentas meurtriers).

(50) « des criminels fanatiques osent venir insulter nos valeurs et chercher à saper les fondements de notre république. » (Le Parisien, 12.1. 2015).

(51) « Avec l'apparition sur notre territoire d'un terrorisme aveugle. » (Libération, 15.11.2015).

Dans les deux énoncés(50) et(51), les énonciateurs mettent en scènes deux groupes opposés : Nous (notre culture, notre République) Vs Eux (des criminels fanatiques, terrorisme aveugle).

L'utilisation récurrente de ce possessif «notre» s'explique par la volonté de montrer son appartenance à l'Algérie /la France. Il est de même pour « *nos* » :

(53) « En ce moment nos pensées vont aux familles des victimes avec lesquelles nous compatissons » (L'Expression 8.1. 2015).

L'énonciateur, dans cet énoncé, implique ses lecteurs dans sa prise de position : Nous (nos pensées) s'adressent aux familles des victimes «du terrorisme».

(54) « La meilleure réponse qu'on puisse leur opposer, c'est de rester fidèles à nos valeurs d'humanisme et de tolérance » (Le Parisien, 16.11. 2015).

En impliquant, dans cet extrait(54), les membres de sa communauté et ses lecteurs(Nous), l'éditorialiste les oppose à Eux(leur).

4.2 Opinion consensuelle et question rhétorique

La question rhétorique dans l'éditorial sert à demander au récepteur la confirmation des propos du journaliste. A ce propos, **P. Fontanier** affirme :

« L'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre »,(Fontanier, 1977 :368).

- **Dialogisme interactionnel / intertextuel**

Le fait d'interroger par de fausses questions (auxquelles on n'attend pas de réponses) on pourrait l'interpréter comme un appel à autrui : l'éditorialiste, en posant une question rhétorique, exprime ainsi le désir d'avoir la réponse du destinataire et par conséquent, partager la responsabilité de l'assertion : il est question d'un processus dialogique qui se met en œuvre.

A ce propos, **S Moirand** distingue deux types de dialogismes : interactionnel et intertextuel. Pour ce qui est du dialogisme interactionnel, elle affirme qu'«*en insérant dans ce texte celles (les paroles) que l'on prête aux lecteurs avec qui l'on entretient ainsi une sorte de dialogue (impression renforcée par l'usage des questions qu'on leur fournit), ce qu'on appellera dialogisme interactionnel*», (1990 :75). Le dialogisme intertextuel est défini aussi : «*en insérant dans son texte celles que l'on emprunte à d'autres afin de mieux étayer sa propre position et que l'on utilise comme «caution» de scientificité (...), ce qu'on appellera dialogisme intertextuel*», (Ibid., 1990 :75)

Qu'elle soit totale (à laquelle on répond par oui ou non) ou partielle (à laquelle on répond par toute une phrase), La question rhétorique est une stratégie que l'éditorialiste utilise pour gagner l'adhésion du destinataire de son propos.

L'opinion consensuelle : généralement, à la suite de l'interrogation, on attend une réponse. Comme la question rhétorique est une fausse interrogation, elle invite les destinataires à accepter ce qui leur est posé : l'interlocuteur devient alors témoin. C'est ainsi que l'éditorialiste transforme son avis personnel en une opinion supposée partagée par ses récepteurs.

Catégorisation des questions rhétoriques : dans les éditoriaux, on rencontre généralement des questions qui n'appellent pas de réponses de la part du

récepteur/ lecteur : ce sont des questions rhétoriques. On peut les catégoriser selon trois grandes configurations.

- **Catégorie 1** : des questions dans lesquelles l'auteur implicite la/ les réponse (s).

Exemple (1) « (...) qui est derrière cette attaque ? Cette sanglante fusillade veut ébranler la démocratie et les valeurs des sociétés dites ouvertes qu'elles soient d'Occident, d'Orient ou du Maghreb(...) » (*El Moudjahid*, 08.01.2015)

- **Catégorie 2** : des questions auxquelles le journaliste répond par une assertion.

Exemple (2) « (...) laisser filer les déficits publics au nom de la guerre contre le terrorisme ? Non et ce n'est pas soumettre au fétichisme des chiffres que l'affirmer. » (*Le Figaro*, 18.11.2015)

- **Catégorie 3** : des questions auxquelles l'éditorialiste répond par une ou plusieurs questions.

Exemple (3) « (...) Comment éviter que de tels actes se reproduisent ? Comment écarter la menace ? Comment mettre les terroristes potentiels hors d'état de nuire, alors que nous savons désormais qu'ils vivent parmi nous, au sein même de notre société ? (...) » (*Le Monde*, 13.01.2015)

L'énonciateur fait appel à l'interrogation rhétorique : soit il est incapable à aborder le fait religieux parce que dans un pays laïque l'Etat et l'institution religieuse sont séparés. Ce qui est important à signaler là c'est que ces questions sont un signal de la part de l'énonciateur pour impliquer son destinataire dans son argumentation : l'éditorialiste vise à persuader son destinataire pour qu'il partage son point de vue et ainsi le faire adhérer à sa prise de position.

4.3 Mémoire discursive

Parler de «mémoire», c'est parler du discours d'un point de vue diachronique. Faire appel aux discours antérieurs, c'est entrer dans l'interdiscours où l'énonciateur mobilise sa «mémoire discursive» dans toute interaction verbale :

L'appel de l'énonciateur au contexte, dans toutes ses dimensions, est primordial. A ce propos, **G. Kleiber** écrit :

« [le contexte], un phénomène éminemment mémoriel. Le contexte n'est plus conçu comme quelque chose d'extérieur, mais comme une réalité cognitive : contexte linguistique, situation, extralinguistique, connaissances générales se retrouvent traités mémoriellement: ils ont tous le statut de

représentation interne, même s'ils se différencient quant à l'origine et au niveau de la représentation (mémoire courte, mémoire longue, etc.)
(Kleiber, 1994 :19)

Pour, **S Moirand**, il se constitue une mémoire discursive dans le discours de presse en parlant d'évènements, antérieurs, il s'agit d'une « *mémoire interdiscursive* » appartenant à des *prédiscours* » (**Moirand**, 2007).

Nous constatons, à travers l'implicite dans notre corpus que les éditorialistes développent une stratégie d'exclusion d'un autre qui est étranger à « nous ». Cette stratégie fait également appel à la mémoire discursive de la communauté d'appartenance comme le montre ces énoncés :

(55) « *Qu'est-ce qu'une génération ? Un événement. Il y eut la génération de la guerre d'Algérie, celle de Mai 68, ou encore celle de l'affaire Dreyfus. Il y a maintenant la génération Bataclan. Les tueurs l'ont indiqué eux-mêmes dans leur revendication : c'est en pleine conscience qu'ils ont visé ce groupe-là, après un choix des lieux délibéré, «minutieux», selon leur propre terme* » (**Libération**, 17.11.2015).

Dans cet extrait, l'énonciateur fait appel à la mémoire collective des Français (de ses lecteurs) : mai 1968, Guerre en Algérie, l'Affaire Dreyfus, etc. Ces évènements historiques ont marqué des générations successives. La mobilisation de la mémoire discursive vise essentiellement à rassembler les Français contre les terroristes «islamistes». L'énonciateur met en relation la mémoire discursive des Français, en particulier, avec leur appartenance à leur pays ; il compare, pour la France, entre les Français de la génération 68 aux Français d'aujourd'hui (2015) qui ont en commun les mêmes valeurs.

(56) « (...) *Pour autant, les suites du 11 septembre 2001 nous enseignent que la manière forte, terreur contre terreur, ne résout rien et ne fait que déporter le risque. Certes, les Etats-Unis, en dehors de l'attentat de 2013 sur le marathon de Boston, n'ont plus été depuis lors l'objet d'attaques majeures sur leur territoire* » (**Le Monde**, 14.1.2015).

Dans cet énoncé (56), l'éditorialiste rappelle sa cible d'un évènement mondial : le double attentat contre les tours jumelles du World Trade centre le 11/09/ 2001. Le point commun entre les deux évènements (celui de Charlie Hebdo et celui du 11/09/ 2001) est la terreur subie par les citoyens.

(57) « *L'Algérie a perdu de façon tragique, souvent en présence de leurs enfants, plus d'une centaine de journalistes durant la décennie noire.(...)* » (*El Moudjahid*, 8.1.2015).

(58) « (...) *l'attentat contre les journalistes de Charlie Hebdo. Des confrères de ces derniers ont subi, à Alger, dans les années 1990, exactement le même acte assassin que celui qui a visé L'Hebdo libéré* » (*El Watan*, 13.1.2015).

Dans les énoncés (57), (58), les lignes éditoriales d'El Watan et d'El Moudjahid convoquent l'histoire récente du pays où l'on a vécu une crise politique qui a conduit à des massacres pendant une dizaine d'années : les énonciateurs font le parallèle entre ce qui s'est passé en Algérie « (...) *durant la décennie noire. (...)* » pour *El Moudjahid* et « (...) *dans les années 1990. (...)* » pour *El Watan*.

4.4 Métaphore de la guerre : la force persuasive

Nous constatons une utilisation abondante pour ne pas dire abusive du champ lexical relevant de la guerre

Nous entendons par métaphore l'emploi d'un mot ou d'une expression pour exprimer un concept abstrait à titre d'analogie sans outil de comparaison. Dans ce sens, **D. Maingaineu et P. Charaudeau** écrivent :

« Les discours politiques, moraux, judiciaires ou médiatiques font un grand usage de la métaphore pour imposer des opinions sans les démontrer. » (2002 :377)

La métaphore a un effet de persuasion concentré, **O. Reboul** l'affirme qu'elle « *endort la vigilance de l'esprit* » (1989 : 20)

Dans l'argumentation éditoriale les énonciateurs se réfèrent et utilisant, des stratégies pour convaincre et faire adhérer les lecteurs à leurs prises de position en se servant de métaphores (métonymies, personnifications, etc.)

La sémantique du « conflit » développée par les éditorialistes, à travers un champ lexical belliciste, met en scène une dramatisation du fait évoqué : la guerre déclarée par les politiques est retransmise, en live ou, en différé par le discours médiatique.

« *la France est en guerre, les actes commis vendredi soir à Paris et près du stade de France, sont des actes de guerre* » déclare, le président français F.

Hollande. Du coup, les énonciateurs utilisent le cadre de guerre pour traiter de la thématique de l'islam, ils essaient de convaincre leurs destinataires.

(59) « (...) La guerre est parmi nous » (**Le figaro**, 7.1.2015).

Dans cet énoncé(59), l'éditorialiste donne l'impression qu'on est en guerre «La guerre est parmi nous». Il oppose ainsi « nous » à « eux ». «Eux» représente, selon l'énonciateur, ceux qui mènent la guerre contre « nous ». L'éditorialiste du *Monde* les désigne dans (60) sous le terme « fanatisme » : il fait appel au déontique « *qu'il faut* » pour marquer la nécessité de combattre ce fanatisme par «la guerre».

(60) « la guerre qu'il faut mener contre ce fanatisme (...) » (**Le Monde**, 17-16.11.2015).

(61) « (...) Face à la guerre, le premier devoir est de s'unir » (**Le Figaro**, 8.1.2015).

Dans cet extrait(60), l'énonciateur présente la guerre comme réalité « *Face à la guerre,* ». Il exhorte ses lecteurs à s'unir face à cette guerre «*le premier devoir est de s'unir* ». De même pour *El Watan*, dans (62), l'énonciateur affirme que la guerre est là « *...guerre qui se met en place* ».

(62) « Face à cette machine de guerre qui se met en place(...) » (**El Watan**, 14.1.2015). Et d'ajouter(63) que cette guerre est menée au nom de l'islam «*cette guerre menée au nom d'une religion(...)*».

(63) «*Le terrorisme en plein Paris est la continuité de cette guerre menée au nom d'une religion(...)*» (**El Watan**, 10.01.2015).

(64) «*Maintenant on veut porter la guerre jusque dans nos salles de rédaction*» (**Libération**, 08.01.1015).

Dans(64), l'énonciateur amplifie l'image de guerre en écrivant que la guerre est portée jusqu'aux salles de rédaction.

(65) « (...) la guerre du fanatisme islamiste contre l'Occident» (**Le Figaro**, 08.01.2015).

La visée communicative de l'éditorialiste, à travers ce choix lexical belliqueux, est de convaincre l'instance de réception en mettant en scène la guerre contre le terrorisme. Cette polyphonie des voix orchestre un discours

social replié sur l'identité nationale française à l'égard d'une altérité musulmane à l'intérieure de la France.

A travers cette mise en scène belliciste, les énonciateurs tentent de créer un fossé entre « Eux », ceux qui mènent la guerre à la France sur son territoire et « nous » les civilisés qui croient aux valeurs de liberté, de fraternité, d'égalité, etc.

❖ **Collocations du terme « guerre »**

Dans notre corpus nous constatons que cette notion « guerre » est récurrente dans la majorité des éditoriaux :

(66) « *Le «djidah» moderne est né de la guerre froide (...)* » (*Le Quotidien d'Oran*, 10.1.2015).

Dans cet énoncé, l'éditorialiste associe deux termes pourtant sémantiquement très éloignés l'un de l'autre : le terme «djidah» et le terme « la guerre » froide. Relier ces deux termes dans un seul énoncé peut vouloir dire que l'islamisme veut mener une guerre contre l'Humanité.

(67) « (...) *Les faibles penseurs de l'identité invoqueront on ne sait quelle guerre des civilisations, pour désigner à la vindicte l'immigration et la minorité musulmane* ». (*Libération*, 14.11.2015).

Cet énoncé explicite cet argument implicite : «*l'islam mène la première guerre de la mondialisation, celles des civilisations* ». L'éditorialiste réfute cet argument en précisant qu'il s'agit du point de vue « *des faibles penseurs de l'identité* ».

(68) « (...) *les effets directs des guerres civiles au Proche-Orient sont là, ils ont atteint l'Europe* » (*Le Quotidien d'Oran*, 15.11.2015).

La ligne éditoriale du Quotidien d'Oran, dans (68), considère implicitement que les attentats « islamistes » en Europe ne sont que les répercussions des « *guerres civiles au Proche-Orient* ».

(69) « *Mais il faut aussi éviter le piège du 11 septembre aux Etats-Unis : celui de la « guerre mondiale contre la terreur » du président George W. Bush* » (*Le Monde*, 13.1.2015).

Dans cet énoncé, l'utilisation du modalisateur «il faut» invite le lecteur à mobiliser son esprit critique face aux déclarations des hommes politiques. L'énonciateur illustre son propos par les événements tragiques du 11 septembre 2001 et la célèbre déclaration du président américain George W. Bush « *Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi !* ».

Cette multitude de collocations en relation avec le mot « guerre » s'explique par le fait que les journalistes ne font que refléter des positions politiques. Il en va ainsi pour les termes « combat » et « Bataille ».

La question que nous pouvons poser, à travers ce choix linguistique, et en optant pour le champ lexical de « guerre », les énonciateurs sont-ils dans une logique d'opération d'amalgame, ou au contraire veulent-ils le dissiper ?

4.5 L'islamisme : menace aux valeurs républicaines

Dans toute l'archive des éditoriaux algériens et français, nous relevons des collocations présentant une nette opposition entre deux civilisations, deux modes de vie, deux visions du monde diamétralement opposés : « guerre de mondialisation ». Les énoncés que nous avons extraits présentent les « vraies » causes, selon les énonciateurs, des attaques aux **valeurs de la République** :

(70) « (...) *Les fanatiques ne défendent pas la religion, (...), ils ne défendent pas les musulmans(...). Ils attaquent la liberté.* » (**Libération**, 8.1.2015).

Dans cet énoncé, l'énonciateur rejette catégoriquement, à travers cette réfutation d'arguments implicites : « *les islamistes défendent les Musulmans* » et « *les islamistes défendent la religion* ». Il explicite son propos que les islamistes : « *attaquent la liberté* ». La ligne éditoriale du *Parisien*(71) va dans le même sens en précisant que l'islamisme représenté par « Daech » déteste les valeurs républicaines et par conséquent la démocratie.

(71) « *Daech assassine au hasard parce que nous représentons tout ce que ces barbares détestent: la liberté, l'égalité, la fraternité. En un mot, la démocratie.* » (**Le Parisien**, 16.11.2015).

(72) « *Oui, il faut dire haut et fort «Non» au terrorisme, mais à tous les terrorismes, qu'ils soient islamiste, djihadiste, confessionnel, ou autre, comme*

ce terrorisme d'Etat que pratique l'entité sioniste et qui bénéficie même d'un prix très bas des armements qu'elle reçoit des Etats-Unis, et même de la France! Au nom de la liberté d'expression, » (Le Quotidien d'Oran, 12.1.2015).

Dans cet extrait, la ligne éditoriale du *Quotidien d'Oran*, et sur le mode déontique « il faut...», rejette tous les types de terrorisme : islamiste, confessionnel ou le terrorisme d'Etat. Cette énumération explique que le terrorisme est multiple et multiforme et qui se pratique au «*nom de la liberté d'expression*».

Dans ces extraits analysés précédemment, les énonciateurs expliquent qu'on« nous » attaque car ils nous « détestent ». A partir de ces énoncés, nous présupposons que les énonciateurs veulent faire passer l'idée qu'on a été attaqué parce qu'on incarne les valeurs humaine et universelle.

❖ La métaphore « des emblèmes nationaux »

Nous constatons qu'à travers l'intégralité de notre corpus, les énonciateurs se réfèrent souvent aux symboles de la nation, à la république. Ce discours proposé vise le repli sur l'identité :

En faisant référence à Marianne(73) «(...) *Toute la France: celle de Marianne, celle des églises, celle des synagogues et celle des mosquées. » (Le Parisien, 12.1.2015)*, à la tour Eiffel et au Bleu-blanc-rouge(74) «(...) *Ceux-ci ont aussi poste des visages de Marianne ou une tour Eiffel en forme de signe de paix, ou encore un majeur dresse accompagne d'un « Fuck djihadistes ». Toujours en bleu, blanc, rouge. A lire les textes des internautes, il s'agit d'affirmer un message fort : face à la barbarie, nous les Français nous résistons aux assassins, nous n'avons pas peur » (Le Monde, 21.11.2015)*, et même à la Marseillaise :

(75) « (...) *Si tant d'homme et de femmes, de droite et de gauche, chrétiens, juifs, Musulmans ou athées, ont éprouvé le besoin de se rassembler pour entonner La Marseillaise, c'est bien que quelque chose les rassemble : l'amour de la France, aujourd'hui menacée. » (Le Figaro, 12.1.2015)*

Le nous national « nous les Français » montre bien que le journaliste parle au nom des Français en les rappelant des couleurs nationales françaises bleu, blanc, rouge, pour adhérer à son argumentations à rejeter la « barbarie ».

Les énonciateurs vont plus loin encore en donnant des caractéristiques humaines à des entités territoriales comme « France » ou « Paris » ; les exemples ci-dessous montrent bien ces figures de rhétorique :

(76) « *La France est en deuil, traumatisée par la brutalité de l'attentat contre «Charlie Hebdo», (Le Parisien, 9.1.2015).*

Dans cet énoncé, l'éditorialiste donne à la France des caractéristiques humaines : « être en deuil », « traumatisée ». Il victimise ainsi une entité territoriale qui est attaquée.

(77) « *La France debout ! La France, rassemblée dans le deuil. La France, digne dans sa colère, (Le Figaro, 12.1.2015).*

Dans cet extrait, l'énonciateur ordonne la France à être debout, rassemblée et digne : cette énumération s'explique par le fait que l'éditorialiste veut mobiliser ses concitoyens vers une cause commune : rejeter le terrorisme «islamiste». Dans (78), l'éditorialiste énonce que la France, par l'attentat contre Charlie Hebdo est frappée au cœur : l'énonciateur sympathise avec les français et invite ainsi ses lecteurs à l'être également.

(78) « *La France frappée au cœur » (El Watan, 15.11.2015).*

Les métaphores et les personnifications « donner des attributs humains à des toponymes) permettent d'identifier l'instance de réception du message à la patrie, à la nation. En prenant les qualités humaines, le pays devient ainsi, un membre de la communauté. Nous considérons que cette relation à l'Autre a des considérations autres que religieuses. Elles sont essentiellement d'ordre idéologique et politique et, qui sont dues aux malentendus, aux amalgames entre islam et terrorisme. Dans ce sens François Burgat écrit :

« *Les tensions qui affectent la relation du monde occidental au monde musulman ont une origine bien plus politique qu'idéologique. Et les égoïsmes dont elles sont le produit sont avant tout les «nôtres» et non seulement, comme trop souvent une confortable paresse nous incite à le penser, ceux de cet «autre» qui n'en finit plus de se «décoloniser» de nous : le Musulman» (Burgat, 2016 :5).*

Pour conclure, dans ce chapitre nous avons essayé d'analyser l'altérité dans le discours éditorial de la presse écrite quotidienne en France et en Algérie selon deux paradigmes : « islam » et « islamisme ».

Tout d'abord, nous avons mis en place l'appareil conceptuel d'analyse : nous avons défini ce que l'ambiguïté discursive veut dire, en suite nous avons procédé à montrer la méthode de désambiguïsation à visée argumentative en relation avec l'altérité. la désambiguïsation de la signification des termes «islam» et «islamisme» n'est pas notre but final : notre objectif est d'étudier l'éventualité d'une (im)possible altérité.

Ensuite, nous nous sommes proposé de traiter des différentes acceptions en rapport avec «islam» et «islamisme» : nous avons expliqué que nous avons de la difficulté de nommer l'islamisme dans toutes ses configurations et ses dimensions : fanatisme, intégrisme, djihadisme, fondamentalisme, etc.

De plus, nous avons constaté et montré que le discours éditorial est un discours ambivalent : dans le sens où dans des énoncés et des situations, l'énonciateur stigmatise et l'islam et les Musulmans (refus de l'Autre). Mais, dans d'autres, nous avons affaire à des formules telles que «pas d'amalgame» et à des réfutations en faveur de l'islam (acceptation de l'Autre).

Enfin, nous avons prouvé qu'à propos de l'islamisme : il y a impossibilité de rencontrer l'autre. Il s'agit d'un rejet catégorique de l'islamisme sous toutes ses formes : référence à la mémoire discursive collective, à la métaphore de la guerre, au champ lexical de la menace, à l'interrogation sur le mode sceptique, etc.

Conclusion générale

Somme toute, nous avons engagé cette étude afin de d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de départ : à quel point, le discours éditorial de la presse écrite quotidienne en Algérie et en France, arrive-il à lever l'ambiguïté des notions « islam » et « islamisme » ?

Pour ce faire, nous avons composé une archive d'éditoriaux de quatre journaux quotidiens algériens (*El Watan, El Moudjahid, Le Quotidien D'Oran, L'Expression*), et quatre français (*Le Monde, le Parisien, le Figaro, Libération*), et qui couvrent des événements médiatiques pendant une dizaine de jours post-attentats : attentat du Bataclan (novembre 2015) et celui de *Charlie Hebdo* (janvier 2015). Le choix de ces deux périodes est expliqué par le recours récurrent aux termes « islam » et « islamisme » de la part du discours médiatique.

L'objectif de notre étude est d'analyser le discours éditorial des journaux retenus : étudier la (im)possible rencontre avec l'Autre en procédant à désambiguïser les notions « islam » et « islamisme ».

Une analyse quantitative de la fréquence des termes « islam » et « islamisme » dans les 71 éditoriaux retenus nous a permis d'avoir une vision claire sur les choix lexical et sémantique de la part des lignes éditoriales : les occurrences des notions « islam » et « islamisme » montrent l'importance et les prises de position des lignes éditoriales à l'égard de l'altérité islamique/islamiste.

L'analyse comparative des lignes éditoriales nous a permis de distinguer un discours ambivalent en traitant de l'islam : une stigmatisation des Musulmans et de l'islam parce qu'ils sont considérés, dans la plupart des énoncés, comme source du mal. Et d'autre part, nous avons pu retenir, dans quelques énoncés, un rejet de confondre l' « islam » avec de l' « islamisme ».

Pour ce qui est de l' « islamisme » : nous avons retenu un refus catégorique de l' « islamisme » dans toute sa multiplicité intégriste, djihadiste, fondamentaliste, etc.

Notre analyse est discursive : loin de toute description sociologisante ou psychologisante, nous nous sommes basé uniquement sur des indices linguistiques. Pour analyser les énoncés retenus, nous avons adopté une approche de polyphonie énonciative, c'est dans les énoncés et à travers les marqueurs discursivo-linguistiques que nous avons travaillé : l'énumération, l'analyse, la formule, les verbes de modalités, le mode impératif, la métaphore, les champs lexicaux de la guerre, de la menace et des dangers. L'énoncé est le cadre de notre analyse, loin de toute spéculation.

Egalement, nous avons pu entrevoir que le discours éditorial français prend de la distance par rapport aux notions «islam» et «islamisme» et légitime le discours officiel : adhésion au président français, au renseignement, à l'armée, etc. Nous avons expliqué cela par le sentiment d'être attaqués au fond, dans ce que cela représente comme valeurs, système républicain, civilisation, etc.

Pour ce qui est du discours éditorial algérien, nous avons constaté que les lignes éditoriales s'identifient à l'«islam» considéré comme religion de paix et elles prennent de la distance de l'«islamisme» perçu comme dangereux. Elles considèrent que les ennemis de l'islam, avant tout, sont les islamistes et voient que leurs premières victimes sont les Musulmans.

La désambiguïsation des notions «islam» et «islamisme» nous a permis d'expliquer pourquoi les éditoriaux français rejettent l'altérité islamique et l'altérité islamiste : à partir des énoncés examinés ; nous pouvons l'interpréter, cela est dû essentiellement à la confusion et à l'ambivalence (in) volontaires entre les deux notions. Cependant, le discours éditorial algérien entretient un rapport d'altérité islamique mais il affiche un rejet catégorique de l'altérité islamiste.

Nous avons également expliqué que les lignes éditoriales de notre corpus font un usage récurrent de dichotomies : Nous vs Eux, Notre(nos) vs Leurs, Musulman vs islamiste, etc.

Ce clivage affiché montre bien que les lignes éditoriales veulent marquer leur distanciation par rapport à l'«islamisme» en particulier.

Le discours éditorial, tant algérien que français, mobilise la mémoire discursive collective qui fait partie de l'imaginaire collectif des Algériens et des Français, l'Affaire Dreyfus, les Trente Glorieuses, l'Affaire Merah, Septembre 2001, autant d'évènements historiques cités pour faire le parallèle afin d'arriver à des raccourcis et convaincre l'instance de réception que «l'islam» et l'«islamisme» sont dangereux et représentent une menace, non seulement pour la France, mais à l'échelle mondiale.

Nous retenons également, à la lumière de notre analyse des différentes lignes éditoriales que les énonciateurs se servent de l'interrogation rhétorique, de la désignation, de la réfutation, et du champ lexical de la peur et de la menace comme outils de désambiguïsation.

Nous avons expliqué les différentes stratégies empruntées par les éditorialistes pour désigner la (im)possible altérité : ils se réfèrent au jeu de l'exclusion(Nous-Eux)–inclusion(Eux-Nous) et aux catégorisation désignatives et à la mémoire discursive comme stratégies de distanciation/identification par rapport à l'Autre.

Pour conclure, nous avons pu repérer les conditions d'une possible altérité dans le discours éditorial : Mais, au courant de notre étude nous avons découvert que l'altérité est un principe structurant de tout discours. Nous comptons, dans de futurs travaux de recherche plus poussés, aborder ce concept dans le discours social : télévisuel, radiophonique, des réseaux sociaux, scolaire, etc.

Références bibliographiques

I. Ouvrages théoriques :

ADAM, J.M. (2002), « *textualité et polyphonie. Analyse textuelle d'une préface de Perrault* » polyphonie- linguistique et littérature V 39-84

AMOSSY, R. et HERSCHBERG PIERROT, A. (2007), *Stéréotypes et clichés, Langue, discours, société*, Paris, Armand colin.

AMOSSY, R. (2005), « *de l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentatives* » J.Bres et al, « dialogisme et polyphonie approches linguistique ».

AMORIM, M. (1996), « *Dialogisme et altérité dans les sciences humaines* », Paris, L'Harmattan.

AUTHIER-REVUZ, J. (1982) « *Hétérogénéité montrée et Hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours* », Paris, Larousse.

AUTHIER-REVUZ, J. (1995) « *Ces mots qui ne vont pas de soi* », Paris, Larousse.

BARRY, A.O. (2002). *Pouvoir du discours et discours du pouvoir, L'art oratoire de Sékou touré de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan.

BARTHES, R. (1957), « *Mythologies* », paris, Seuil.

BAKHTINE, M. (1970), « *la poétique de Dostoïevski* ». Trad, Fr, Paris, Seuil.

BENVENISTE, E. (1966), « *Problèmes de linguistique générale* », Tome I, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, E. (1974), « *Le langage et l'expérience humaine, in problèmes de linguistique générale* », vol 2, Paris, Gallimard.

BONNAFOUS, S. (1991), *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*, Paris, L'Harmattan.

BONNAFOUS, S. (2006), « *L'analyse du discours* », in *Olivesi, S. « Sciences de l'information et de la communication, objets, savoirs, discipline »*, PUG.

BOURDIEU, P. (1982) « *Ce que parler veut dire* », Paris, Fayard.

BRUNNO, E. (1987) « *Islamisme radical* », Paris, Hachette.

BRACOPS, M. (2006), « *introduction à la pragmatique, les théories fondatrices : acte de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée* », Bruxelles, Deboek

BURGAT, F. (2016), « *Comprendre l'islam politique* », une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste 1973-2016, Paris, Editions la découverte.

BURGAT, F. (1995), « *L'islamisme au Maghreb, la voix du sud* » Paris, Payots Rivages.

CAMAU, M. (1981), « *Chronique politique, Tunisie* », in *Annuaire de l'Afrique du nord*, 1979, Paris, Ed, du CNRS,

CHARAUDEAU, P. (2005), « *Le discours politique* », les masques du pouvoir, Paris : Vuibert

CHARAUDEAU, P. (1997), « *Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social* », Paris, Nathan-INA

- CHARAUDEAU, P.** (2009) « *Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière* », Identités sociales et discursives du sujet parlant, Paris, L'Harmattan.
- CHEURFI, A.** (2010), « *Pour La presse algérienne* » (*Genèse, conflits et débats*), Casbah Editions, Alger.
- CULIOLI, A.** (2002), « *In variations sur la linguistique* » Paris, Ophrys.
- DALONGEVILLE, A.**, (2001), « *L'image du barbare dans l'enseignement de l'Histoire. L'expérience de l'altérité* », Paris, L'Harmattan.
- DIENE, D.** (2008), « *Rapport ONU du Conseil des Droits de l'Homme : Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance* ».
- DELTOMBE, T.** (2005) « *l'islam imaginaire, la construction médiatique de l'islamisme en France* », 1975-2005, Paris, la découverte.
- DUCROT, O.** (1980) « *les mots du discours* », Paris, Minuit
- DUCROT, O.** (1984) « *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* », dans « *Le dire et le dit* », Paris, Minuit.
- ETIENNE, B.** (2003), « *l'islamisme comme une idéologie et comme une force politique* », P.U.F. Paris.
- Ferréol, G. & Jucquois, G.** (2003), « *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles* », Paris, Armand Colin.
- FIGUIER, L.** (1872), « *Les races humaines* », Librairie Hachette, Paris.
- FRANÇOIS, F.** (1998), « *le discours et ses entours* », Paris, L'Harmattan.
- FOUCAULT, M.** (1969) « *l'archéologie du savoir* », Paris, Gallimard.
- FONTANIER, P.** (1977), « *les figures du discours* », Paris, Gallimard.
- FUCHS, C.** (1994), « *Paraphrase et énonciation* », Paris, OPHRYS.
- FUCHS, C.** (1996), « *Les ambiguïtés du français* », Paris, OPHRYS.
- GARDIN, B.** (1988), « *le dire difficile et le devoir dire* », Paris, DRLAV
- GOFFMAN, E.** (1974), « *Les rites d'interaction* », Trad, FR, Paris, Minuit
- GRIZE, J.-B.** (1996), « *logique naturelle et communication* », Paris, PUF.
- JAQUES, F.** (2000), « *Ecrits anthropologiques. Philosophie de l'esprit et cognition* », Paris, L'Harmattan.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C.** (1980), « *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* », Paris, Armand Colin.
- KORKUT, E & ONURSAL, I.** (2009), « *Pour comprendre et analyser les textes et les discours* », Paris, L'Harmattan.

- KRIEG-PIANQUE, A.** (2009), « *La notion de «formule» en analyse du discours, cadre théorique et méthodologie*, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- KLEIBER, G.** (1994), « *contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive* », langue française, Paris.
- LAMIZET, B.** Weymouth, A. (2013), «**The Media in France** », in *Markets and Myths : Forces for Change in the European Media*, Ed., New York, Routledge.
- LEVINAS, E.** (1968), «*quatre études talmudiques* », Coll. Reprise. Paris. Editions de Minuit
- LEVINAS, E.** (1971), «*Du sacré au Saint* », *Cinq nouvelles lectures talmudiques*, Paris, Albin Michel.
- LEVINAS, E.** (1983), «*Difficile liberté*», *Nouvelles lectures talmudiques*, Paris, Albin Michel.
- LEVINAS, E.** (1995), « *Altérité et transcendance* », Montpellier, Ed. *Fata Morgana*
- LE GOFFIC, P.** (1993), « *Grammaire de la phrase française* », Paris, Hachette.
- LEE, N-S.** (2003), « *identité langagière du genre* » *Analyse du discours éditorial*, Paris, L'Harmattan.
- MAINGUENEAU, D.** (1991), « *L'analyse du discours* », Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D.** (1983), «*Sémantique de la polémique*», *Discours religieux et ruptures idéologique au XVIIème siècle*, Lausanne, L'Âge d'homme.
- MAINGUENEAU, D.** (2012 a) «*Analyser les textes de communication* » ; Armand Colin.
- MAIDIDIER, D.** (1990), «*L'inquiétude du discours: textes de Michel Pêcheux*»; Cendres, Paris
- MAZIERE, F.** (2005), « *L'analyse du discours* », Paris, PUF.
- MOSCOVICI, S.** (1976), « *la psychanalyse, son image et son public* », Paris, PUF.
- MOIRAND, S.** (1990), « *une grammaire des textes et des dialogues* », Paris, Hachette.
- MOIRAND, S.** (2007), « *les discours de la presse quotidienne* » *observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.
- MORIN, E.** (2001), « *la méthode 5 : L'humanité de l'humanité* », Paris, Seuil.
- PECHEUX, M. & FUCHS, C.** (1975), « *Mise au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours* ». *Langages*, 37, pp.7-80.
- PECHEUX, M. (
- REBOUL, O.** (1989), « *la figure et l'argument* », *Rhétoriques*, 9, 9-28
- RICOEUR, P.** (1990) « *soi-même comme un autre* », Paris, Seuil.
- RODINSON, M.** (2003), « *la fascination de l'islam* », Paris, Sciences humaines et sociales
- ROY, R.** (1992), « *L'échec de l'islam politique* », Paris, Le Seuil.

ROSIER, L. (1988), « *L'ambigüité* » cinq études historiques, PUL

ROUSSARIE, L. (2016), « *Manuel de sémantique formelle* », Berlin, Language Science Press.

SAFRATI, G.-E. (2005), « *Éléments d'analyse du discours* », Paris, Armand Colin.

SPERBER, D. ET WILSON, D. (1989), « *la pertinence* », trad. Fr., Paris, Minuit (1^{er} éd. 1986, *Relevance, communication and cognition*, Oxford, Blackwell).

SZLAMOWICZ, S. 2010, « quelle altérité pour le linguiste ? Quelques confluences de l'analyse du discours à la pragmatiques, de l'énonciation à la co-énonciation indicée, **In** LIONEL, D. & GOURNA, Y, « *L'altérité dans les théories de l'énonciation* », Paris, Ed. *ORPHYS*.pp.171-192

TODOROV, T. & BAKHTINE, M. (1981) « *Le principe dialogique* », Paris, Seuil.

VOLOCHINOV, V.N. (1981), « *le discours dans la vie et le discours dans la poésie* » (1^{er} éd. 1926) et « *la structure de l'énoncé* » (1^{er} éd. 1930), trad. Fr. in

2. Dictionnaires

CHARAUDEAU P. & MAINGAINEAU, D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Dictionnaire mondial de l'islamisme (2002), Paris, Sous la direction des Cahiers de l'Orient.

3. Articles, mémoires, revues et thèses

FADIL, M. Transformation doctrinale de l'islamisme et émergence du Parti de la Justice et du Développement «PJD» au Maroc, *vers un Etat islamique civique*

Mémoire soutenu à l'université de Montréal (2009)

GEFFROY, A. (1985), « *les nous de Robespierre ou le territoire perdu* », PP.6390, Lyon.

FUCHS, C. « *L'ambigüité : du fait de langue aux stratégies interlocutives* » [en ligne], Les Travaux neuchâtelois de linguistique, 2009, 50, 3-16 consulté le 30.04.2019

<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00551367>

GILLES, K. interviewé par Patrice de Méritens, « Gilles Kepel : « *Nous sommes face à un processus de guerre civile* », Le Figaro Magazine, semaine du 4 novembre 2016, pages 40-44

OULEBSIR-OUKIL K. (2016), « *Processus de génération et de circulation des formules autour du vocable Algérie dans le discours social* » Thèse de doctorat soutenue par Mme Kamila OULEBSIR-OUKIL Sous la direction de M. Youcef IMMOUNE, Université Alger 2.

PATZIOGLOU, E. (2012), « *la représentation de l'altérité et les discours de la différenciation dans la presse écrite française et grecque : vers la construction d'une européenne ?* »

Tozzo, S. (2016) « *Discours sur l'identité et l'altérité : une analyse de la représentation des attentats du 13 novembre 2015 à Paris dans la presse écrite française* » soutenu à l'université de Padoue-Italie

VION, R. (2004) « **modalités, modalisations et discours représentés** », In Alain Rabatel (direction), langages. Effacement énonciatif et discours rapportés, 96-110.

ZADRI, S., 2015 « **L'Algérie, une exception au "Printemps arabe" ?**
Enonciation journalistique, subjectivité et interdiscursivité
L'exemple d'El Moudjahid et d'El Watan » mémoire de Magister ; université Alger-2

4. Sitographie

El Watan, <http://www.elwatan.com>

El Moudjahid, <http://www.elmoudjahid.com>

Le Quotidien D'Oran, <http://www.lequotidien-oran.com>

L'Expression, <http://www.lexpression.com>

Le Monde, <http://www.lemonde.fr>

Libération, <http://www.liberation.fr>

Le Figaro, <http://www.lefigaro.fr>

Le Parisien, <http://www.leparisien.fr>

Tables des matières

Introduction générale.....	1
Problématique.....	6
Hypothèses.....	6
Motivation de la recherche.....	7
Approche du travail.....	8
Axes du travail.....	10
CHAPITRE I : Préalables méthodologiques.....	11
1. Formation discursive, archive et corpus.....	13
1.1 construction du corpus.....	15
2. description des publications.....	15
2.1 la presse écrite algérienne et française : quelles particularités ?..	16
2.2 fréquences des notions « islam » et « islamisme ».....	32
CHAPITRE II : Préalables théoriques.....	44
1. définition d'un genre : le discours éditorial.....	46
1.1 Eléments de distinction.....	46
1.2 Discours éditorial : identité et genre.....	48
1.3 Fréquences de « nous ».....	56
1.4 Qu'est-ce qu'une presse républicaine.....	60
2. Ambigüité, désambigüisation et altérité.....	62
2.1 l'ambigüité : un fait de langue.....	62
2.2 l'ambigüité et la paraphrase.....	64
2.3 la désambigüisation.....	67
2.4 ambigüité et altérité.....	68

CHAPITRE III : Désambigüisation des notions « islam » et « islamisme », l'altérité a l'œuvre.....	80
1. désambigüisation a visée argumentative et altérité.....	81
2. « islam » et « islamisme » : quelle(s) désignation(s) ?.....	94
2.1 l'islamophobie : hostilité à l'islam ou aux Musulmans ?.....	96
2.2 l'islamisme : de la difficulté de nommer.....	98
3. l'altérité : « altération » ou « altérisation ».....	102
3.1 de la représentation « collective » ou de la schématisation ?.....	104
3.2 face à l'islam : un discours ambivalent ?.....	106
3.3 « pas d'amalgame » : une forme galvaudé ?.....	107
4. L'islamisme : l'impossible altérité.....	114
4.1 « nous » et les « autres ».....	115
4.2 Opinion consensuelle et question rhétorique.....	121
4.3 Métaphore de la guerre : la force persuasive.....	124
4.4 L'islamisme : menace aux valeurs républicaines.....	127
Conclusion générale.....	131
Références bibliographiques.....	135
Table des matières.....	141
Listes des tableaux, des graphiques, des schémas.....	143
Annexes.....	144
CD (Mémoire fichier PDF + Corpus PDF+Archive PDF)	

Liste des tableaux

Intitulés des tableaux		p.
1	La fréquence du terme «islam» et ses satellites dans les éditoriaux	33
2	Fréquences du terme «islamisme» et ses satellites dans les éditoriaux	35
3	Les occurrences du terme « guerre ».	38
4	Les occurrences du terme « combat ».	39
5	Les occurrences du terme « bataille »	41
6	L'événement médiatique selon P. Charaudeau	47
7	Récapitulatif «Nous» inclusif et «Nous» exclusif dans les éditoriaux	57
8	récapitulatif du «ON » dans les éditoriaux du corpus	59
9	Catégorisation de l'altérité dans le discours éditorial	114

Liste des graphiques

N°	Intitulés des graphiques	P.
1	Fréquences de la notion «Islam» dans les éditoriaux	34
2	Fréquences de la notion «Islamisme» dans les éditoriaux	36
3	Fréquences des notions « Islam » et «Islamisme» dans les éditoriaux	37
4	les occurrences du terme « guerre » dans les éditoriaux	39
5	les occurrences du terme «Combat» dans les éditoriaux	40
6	les occurrences du terme «bataille» dans les éditoriaux	42
7	les occurrences du champ lexical de «guerre» dans les éditoriaux	42
8	fréquences du «Nous» inclusif et «Nous» exclusif dans les éditoriaux	57
9	Fréquences du «On» dans les éditoriaux	59

Liste des schémas

N°	Intitulés des schémas	P.
1	Modalités discursives de l'événement médiatique	48
2	Typologie- textes d'information médiatique	49
3	Schéma argumentatif selon Jean-Blaise Grise (1981)	86
4	Les « êtres » du discours	88
5	Relation d'échanges interlocutive	90
6	Situation d'énonciation/ situation de communication	91
7	Polyphonie des voix	91

El Moudjahid, La barbarie, pour quels objectifs ? Par Mohamed KOURSI

« (...) Cette attaque minutieusement préparée, menée à la façon commando, veut marquer l'opinion publique, frapper les esprits, affaiblir les capacités critiques des citoyens pour les jeter dans des réactions primaires ou aucune distinction n'est opérée. La confusion aussi manifeste que volontaire entre islam et islamisme est lourde de sens. Cet acte barbare veut manifestement effacer la différence de nature qui existe entre l'islam et l'islamisme, en jetant en pâture, à la vindicte, une religion, une communauté, et tracer une frontière de haine entre les citoyens sur la seule base de leurs croyances ou origines. Cet acte barbare interpelle tout démocrate de quelque nationalité ou religion. Qu'elle soit l'œuvre d'un groupe terroriste islamiste (à l'heure où nous écrivons le crime n'est pas revendiqué) ou d'un groupe radical d'extrême droite l'objectif pour une confrontation permanente, militaire, sanglante entre les communautés. On peut même parler d'un timing arrêté pour cette attaque terroriste. Depuis quelque temps, un courant de plus en plus visible, de plus en plus fort qui traverse d'Est en Ouest tout l'Occident banalise à l'extrême, cette haine de l'autre en suggérant que l'islam est l'ultime menace contre les « racines chrétiennes du monde occidental (...) ». (8 janvier 2015)

El Moudjahid, Charlie Hebdo : après le choc, les interrogations Par Mohamed KOURSI

« (...) Le terrorisme est antérieur à l'islamisme. Mais pour des raisons historiques c'est certes l'islamisme qui porte sur ses épaules de nos jours, les habits hideux de la violence et de la barbarie. Il faut cependant rappeler que des mouvements armés ségrégationnistes ont de par le passé, eu cours au terrorisme. Parce que le terrorisme n'est pas chevillé à une religion, une idéologie ou une politique particulière qui, si elles venaient à disparaître, signifierait la fin de l'action terroriste. Quel historien, quel homme politique va croire à ces chimères ? (...) » (9-10 janvier 2015)

El Moudjahid, Tous unis, contre qui? Contre quoi? Par Mohamed KOURSI

« (...) On voudrait rêver et espérer que cet hommage à Charlie Hebdo soit une raison supplémentaire pour un sursaut républicain, une leçon pour faire en sorte que l'esprit de tolérance soit la règle, et non pas l'exception d'un moment instrumentalisé ou d'un moment volé à l'espoir.

Pouvoir dire « je ne suis pas Charlie », ne pas être sommé de se désolidariser des crimes d'une minorité qu'elle se revendique de l'église ou de l'islam, parce que on est d'une racine ou de l'autre, c'est aussi le message posthume des journalistes assassinés » (13 janvier 2015)

El Moudjahid, Une guerre contre l'humain Par Mohamed KOURSI

« (...) L'Algérie a été parmi les pays à subir les attaques des terroristes dans les années quatre-vingt-dix. Le pays a pu réaliser, avant tout le monde,

comment les groupes terroristes ont rapidement évolué et se sont constitués en véritables organisations internationales du crime et de nombreuses succursales locales et régionales. Il a fallu quatre attentats suicide, perpétrés simultanément aux États-Unis visant des bâtiments symboliques, pour que le monde admette que les sociétés se revendiquant de l'islam ou de la chrétienté sont des cibles indifférenciées pour ces groupes qui ont cette faculté unique dans l'histoire de l'humanité de tirer profit du chaos qu'ils sèment.

Comme en 2001 aux États-Unis et à d'autres dates tragiques dans d'autres pays (récemment au Liban, au Kenya, etc.) s'élèvent, rapidement des voix pour stigmatiser, généraliser et procéder par un large mouvement qui parque, dans les espaces de la xénophobie, des communautés entières. Pourtant, il paraît plus qu'évident que le terrorisme ne se revendique d'aucun territoire, d'aucun pays, d'aucune idéologie, même si, pour des raisons tactiques, il a su développer, avec une efficacité redoutable, son lien à une religion dont aucun passage, aucun mot ne justifie de pareils actes (...)» (15 novembre 2015)

El Watan, Les racines du mal,

Par Hacen Ouali

« (...) Le terrorisme en plein Paris est la continuité de cette guerre menée au nom d'une religion prise en otage par de faux dévots frappant sans distinction. Il cible des musulmans, des chrétiens, des juifs, des athées, des hommes et des femmes qui veulent seulement vivre en paix. Les extrémistes religieux se sont d'abord attaqués, durant de longues années, au monde musulman, où ils ont semé le désordre et le chaos avant de s'en prendre au monde occidental. Ce nouvel épisode tragique, dont le théâtre a été Paris, rappelle plus que jamais l'impérieuse nécessité de combattre non seulement les terroristes, mais aussi et surtout l'idéologie fondamentaliste alimentée par un wahhabisme qui se diffuse impunément. Les Français de confession musulmane redoutent une mise à l'index, d'autant que le carnage commis contre les journalistes intervient dans un climat de tension, de racisme et d'islamophobie en Europe. Dans une atmosphère de peur générale, le risque de voir se propager les amalgames et les raccourcis peut se concrétiser. Des réponses de types néoconservatrices américaines ne peuvent que relancer la machine à fabriquer des monstres. Fort heureusement, les acteurs politiques français, à commencer par le chef de l'Etat, François Hollande, étaient tous lucides, comme les grands rassemblements citoyens. *«S'il y a une chose à retenir, c'est que pour venir à bout du terrorisme, il faut le dissocier du terreau sur lequel il pourrait prospérer, et par conséquent bien distinguer l'islam, religion pacifique de millions de Français»*, a préconisé lucidement, Jean-Pierre Chevènement. Cependant, cette barbarie intégriste sans frontières doit nécessairement interpeller ceux qui redoutent d'être assimilés à tort à des terroristes. Sortir rapidement des attitudes victimaires et engager une réflexion profonde sur le rapport à la religion. Dans *«une lettre ouverte au monde musulman»*, le philosophe Abdenour Bidar convie à une réforme critique de la pensée religieuse. *«Ce refus du droit à la liberté vis-à-vis de la religion est l'une de ces racines du mal dont tu souffres, ô mon cher monde musulman, l'un des ventres obscurs où grandissent les monstres que tu fais bondir depuis quelques années au visage effrayé du monde entier.»* Il n'est plus possible de tolérer

que des sinistres marchands de la mort sévissent sur des plateaux de télévision appelant au meurtre. Quelques semaines avant l'acte monstrueux qui a décimé Charlie Hebdo, en Algérie le journaliste Kamel Daoud faisait l'objet d'un appel au meurtre publiquement assumé par un sinistre salafiste sous le regard complice des autorités. Il n'est plus possible de continuer à faire des concessions aux obscurantistes sous aucun prétexte(...) » (10 janvier 2015)

***El watan, La marche, Israël, l'Algérie...* Par Ali Bamane**

« (...) Tétanisée par tant d'horreurs vécues, déboussolée par les contradictions et les errements politiques, désorientée par les prêches incendiaires des uns et des autres, la population est incapable de dire «non» aux intégristes qui souillent l'islam. Elle prie le ciel pour que rien n'arrive (...) » (13 janvier 2015)

***El Watan, La prière de l'absent* Par Omar Berbiche**

« (...) Les lendemains des attentats parisiens ont plongé la France et l'Europe tout entière dans un climat de peur généralisée. Et cette inquiétude est de plus en plus fortement partagée par les musulmans qui vivent dans ces pays, lesquels, dans cette dure épreuve, sont doublement victimes : de la violence terroriste – le correcteur de Charlie Hebdo et le policier tués au siège de l'hebdomadaire satirique sont d'origine algérienne – et des islamophobes. L'Observatoire français de la lutte contre l'islamophobie a déjà recensé plus d'une cinquantaine d'agressions contre les mosquées à travers l'Hexagone et le chiffre est éligible à la hausse, à voir les campagnes haineuses qui se déversent sur les réseaux sociaux. Des agressions physiques à l'encontre des musulmans sont aussi signalées çà et là. Hier, des «fatwas» contre la production et la commercialisation de la viande hallal ont été lancées par certaines associations sous le fallacieux prétexte de défense et de protection des animaux. Un Boumediène n'aurait jamais laissé passer cette provocation sans réagir et sans rendre le coup ! Dans les déclarations des responsables politiques français, gouvernement et opposition, sur les plateaux de télévision, le débat dérive et tourne confusément sur l'islam et, plus insidieusement, sur l'immigration. Il n'y a presque plus de clivages gauche-droite sur la présence des étrangers non européens, mais surtout musulmans, en France. Face à cette machine de guerre qui se met en place, les dirigeants arabes et musulmans se taisent. Comme ils l'ont fait lorsque Ghaza était sous les bombes de l'aviation israélienne. Mais que peut-on attendre de dirigeants qui, lorsqu'ils ne sont pas les géniteurs et le bras financier du terrorisme, n'ont pas la légitimité populaire pour pouvoir dire leur mot en toute liberté et en toutes circonstances ? » (14 janvier 2015)

***Le Quotidien d'Oran, INQUIÉTUDES,* Par M.SAADOUNE**

« (...) Mais notre culture nous a appris que les mots que l'on prononce ne peuvent être séparés du contexte et ne doivent jamais l'être. (...) On a entendu les tueurs clamer qu'ils ont «vengé le prophète». En réalité, ils ont produit la plus hideuse et la plus violente des caricatures de la religion musulmane. Aucune des caricatures qui ont suscité la colère dans le monde musulman ne peut égaler celle qui s'est exprimée dans la violence la plus insensée dans l'attaque contre le journal satirique parisien. Comme à chaque fois que des tarés commettent des actes violents, les musulmans de France se retrouvent,

malgré eux, mis à l'index, sommés, non pas de condamner mais de s'excuser, d'assumer une «responsabilité» présumée...

L'amalgame fonctionnait déjà à plein rendement à propos de faits qui se déroulent au loin, il ne peut que s'exacerber à la suite d'un attentat sanglant à Paris. Or, en France comme dans toute l'Europe - les manifestations anti-islam en Allemagne sont éloquentes -, l'islamophobie connaît une courbe dangereusement ascendante. Le racisme le plus débridé exprimé par un écrivain passe pour pure littérature, dans le pays de Céline et de Bagatelle pour un massacre ! Des appels à déporter des musulmans sont banalisés. C'est donc dans un contexte des plus troublé que survient ce bain de sang qui - c'est une certitude- va servir la propagande de haine. Une propagande qui n'est plus le fait de la seule extrême-droite. Certains ont parlé d'un 11 septembre français (...) » (8 janvier 2015)

Le Quotidien d'Oran, UNE MISE À L'INDEX INJUSTE, Par M.SAADOUNE

« (...) En regardant les couvertures des télévisions où le mot «amalgame» est souvent répété, il y a bien une mise à l'index à l'égard d'une communauté musulmane «qui n'existe pas» mais que l'on somme non pas de condamner - ce qui est une évidence - mais d'assumer une «responsabilité». Dupur phantasme !

L'impensé se libère et certains en oublient les précautions de langage et désignent ceux qui s'impliquent dans le débat public et politique comme des «coupables». Comme si l'on voulait imposer une conclusion : la faute à l'islam et aux musulmans. Ce n'est pourtant pas une simple affaire de religion ou d'inadaptation présumée de l'islam à la modernité. Le «djihad» moderne est né de la guerre froide, il a été instrumentalisé et entretenu(...) » (10 janvier 2015)

Le Quotidien d'Oran, TOUS UNIS CONTRE TOUS LES TERRORISMES ! Par Yazid.Alilat

« (...) Des centaines de milliers de tonnes de bombes ont été tirées cet été, en plein mois de Ramadhan, sur quelque 80.000 Palestiniens de la bande de Ghaza. Plus de 1.000 morts cette fois-ci. Les tenants de la liberté d'expression ont-ils eu la moindre compassion et ceux défendant la liberté d'expression ont-ils eu le moindre écrit offensé pour ces musulmans assassinés en direct sur toutes les TV du monde? Non. Pourquoi ? Parce que les sionistes bénéficient d'une totale impunité et ils ont eu depuis longtemps le droit de tuer et de massacrer les Palestiniens au moment qu'ils veulent, où ils veulent et par quelle arme qu'ils veulent. Les tenants des droits humains, de la liberté d'expression n'ont jamais levé leurs stylos ni leurs crayons pour dénoncer ce déni de justice, mais étaient prompts à stigmatiser, à lyncher, comme lors de cette lamentable affaire de Dieudonné, tous les antisémitismes.

Oui, il faut dire haut et fort «Non» au terrorisme, mais à tous les terrorismes, qu'ils soient islamiste, djihadiste, confessionnel, ou autre, comme ce terrorisme d'Etat que pratique l'entité sioniste et qui bénéficie même d'un prix très bas des armements qu'elle reçoit des Etats- Unis, et même de la France! Au nom de la liberté d'expression, il faut également dénoncer le massacre systématique qui a pris des allures d'éradication de cette population par l'armée israélienne. Au nom de la liberté d'expression, il faut également dénoncer le terrorisme politique exercé par les

puissances militaires contre les petits Etats qui veulent vivre librement (...)» (12 janvier 2015)

L'Expression, HORRIBLE!!!!,

Par N.KRIM

« (...) Nous n'excusons pas la tuerie d'hier en France mais, toute chose égale par ailleurs, relevons néanmoins une certaine complicité des pouvoirs publics avec le climat délétère qui règne en France, où la discrimination de l'Autre prend de l'ampleur. On a ainsi laissé se développer l'amalgame entre islam et terrorisme - qui a enfanté l'islamophobie - qui a pris des dimensions qu'elle n'aurait dû jamais atteindre si les autorités publiques avaient mis le holà aux dépassements et aux attaques contre la croyance d'un milliard et demi d'êtres humains. Cela ne justifie en aucun cas l'assassinat de journalistes et dessinateurs de Charlie Hebdo quelle que soit la ligne éditoriale de ce journal qui devait être combattue par les mêmes procédures, l'écrit et le débat d'idées. En ce moment nos pensées vont aux familles des victimes avec lesquelles nous compatissons. Notons cependant, que la France avait hébergé dans les années 1990, sinon les assassins, du moins les commanditaires des assassinats de près de 100 journalistes algériens. En Algérie, la profession a payé un lourd tribut au terrorisme islamiste, qui n'a rien à voir avec l'islam. Personne n'a tenté de dissocier la religion du milliard et demi de musulmans avec les terroristes qui s'en réclament. Pire, pour des raisons de basse stratégie politique, nombre d'Etats, y compris la France, ont instrumentalisé le terrorisme islamiste pour des desseins peu avouables. Le cauchemar n'est pas près de finir. » (8 janvier 2015)

L'Expression, La face cachée des attentats en France, Par Zouhir MEBARKI

« (...) Ni l'Islam, ni les musulmans de France ne doivent servir de boucs émissaires dans ces attentats. Au contraire, ces crimes sont utilisés pour les stigmatiser, pour diviser la France, pour créer le chaos. En témoigne l'appel à l'unité et au rassemblement lancé par le président Hollande qui a compris le piège. Il a même rectifié la tentative d'exclure les millions de Français du Front national de la marche prévue dimanche prochain. Dans cette terrible épreuve, le président Abdelaziz Bouteflika a, mercredi dernier, exprimé notre solidarité, dans son message à son homologue français, François Hollande. Nous faisons face au même terrorisme. De plus, seuls les paumés ne voient pas qu'il cible aussi l'islam ! » (10 janvier 2015)

L'Expression, Cela n'arrive pas qu'aux autres! Par N.KRIM

« (...) On ne peut pas, en effet, ne pas relever que des parties politiques, des intellectuels en France, notamment ont, outre d'entretenir l'amalgame entre islam et terrorisme, nourri l'islamophobie d'une part, le terrorisme islamiste de l'autre. Les déclarations ciblées d'hommes politiques, les analyses biaisées de pseudo-experts de l'islam et de l'islamisme, la désinformation outrageuse des médias sur la réalité du jihadisme et sa nocivité ont fait le lit de « l'islam politique » et de son bras armé le terrorisme islamiste. En son temps, le terrorisme islamiste qui sévissait en Algérie - des femmes, des bébés, des vieillards ont ainsi été égorgés - a été qualifié « d'opposition armée » par des experts, médias et autres politiciens qui découvrent aujourd'hui avec horreur sa nuisance (...) » (11 janvier 2015)

L'Expression, Le G20 face à la terreur terroriste, Par Zouhir MEBARKI

« (...) Hier, Obama, le président américain a promis de «*redoubler d'efforts pour éliminer Daesh*». Il reconnaît implicitement par là une erreur d'appréciation sur les capacités du terrorisme. La même erreur d'appréciation lorsqu'il a cru pouvoir contraindre Israël à s'engager dans le processus de paix. A sa décharge, ses prédécesseurs à la Maison-Blanche n'ont pas fait mieux. Eux aussi avaient établi un calendrier et une date butoir. Tout a été jeté aux orties. Difficile après de convaincre qu'il pourrait en être autrement avec le terrorisme. Surtout quand les vrais commanditaires s'obstinent à incruster dans les esprits l'amalgame du terrorisme qui serait synonyme de l'Islam (...) » (16 novembre 2015)

L'Expression, ET Daesh catapultera le FN, Chaabane BENSACI

« (...) Comme à chaque attentat terroriste, et particulièrement ceux-là qui sont le fait de pseudos «islamistes» (des terroristes qui se revendiquent, ab absurdo, de l'islam), la tentation est grande pour les formations d'extrême droite, et parfois concurremment de droite, d'incriminer les choix de l'État en matière d'immigration, de critiquer sa politique vis-à-vis de cette religion, de pointer du doigt ceux qui, prétendument, soutiendraient ce terrorisme: les musulmans en général, ou le gouvernement. C'est ainsi qu'au lendemain du 13 novembre, comme au soir du 7 janvier 2015, la même rhétorique a été entonnée, par les dirigeants du Front national, du Mouvement pour la France et certains des Républicains. Tous les experts le disent, la dernière vague d'extrême droite a grandi après le 11 septembre et elle se nourrit, partout en Europe, des craintes liées à l'Islam.

Pour tous les mouvements politiques fascisants, les attentats du 13 novembre sont donc du pain bénit. Côté FN, on ne peut pas faire mieux dans la mauvaise foi et la volonté d'user, pour en abuser, d'une assertion qui cadre parfaitement avec le discours récurrent des courants islamophobes et racistes. Avec son gourou, Florian Philippot, Marine Le Pen a lancé la campagne des régionales sous le thème du cheval de Troie.(...)

A contrario, il appartient aux partis, aux esprits éclairés et aux multiples associations qui oeuvrent pour une France de la liberté, de l'égalité et de la fraternité réelles, de conjuguer leurs efforts pour dire halte à l'amalgame, à l'islamophobie contre-productive, à la xénophobie ambiante. Au cas contraire, il y a fort à parier qu'en décembre, les Le Pen auront de bonnes raisons de se frotter les mains. Et ce sera aussi cela, le succès de l'Etat islamique, qui, en s'attaquant à des innocents dans un stade, une salle de spectacle ou un restaurant, aura apporté un coup de pouce inespéré aux tenants du racisme et de l'islamophobie, non seulement en France mais dans d'autres pays européens » (17 novembre 2015)

Libération, «Charlie» vivra , Par Laurent JOFFRIN

« (...) Est-ce un hasard? Les terroristes ne se sont pas attaqués aux «islamophobes», aux ennemis des musulmans, à ceux qui ne cessent de crier au loup islamiste. Ils ont visé Charlie. C'est-à-dire la tolérance, le refus du fanatisme, le défi au dogmatisme. Ils ont visé cette gauche ouverte, tolérante, laïque, trop gentille sans doute, «droit-de-l'homme», pacifique, indignée par le monde mais qui préfère s'en moquer plutôt que d'infliger son catéchisme. Cette gauche dont se moquent tant Houellebecq, Finkielkraut et tous les identitaires... Les fanatiques ne défendent pas la religion, qui peut être accueillante, ils ne défendent pas les musulmans, qui sont révoltés dans leur immense majorité par ces meurtres abjects. Ils attaquent la liberté. Ainsi la voie est toute tracée. Pour se défendre, la liberté respectera son propre principe: poursuivre sans relâche les criminels, les arrêter et les traduire devant les tribunaux réguliers, où ils recevront la punition méritée, ni plus, ni moins; réunir dans une juste mobilisation tous les républicains, qui désigneront sans ambages l'adversaire, le terrorisme et non l'islam, le fanatisme et non la foi, l'extrémisme et non leurs compatriotes musulmans, qui sont les premières victimes de l'intégrisme et qui sont solidaires dans l'épreuve. Quant à nous, journalistes, amis des journalistes assassinés, nous continuerons. Avec un peu moins de cœur à l'ouvrage, sans doute, pour quelque temps, mais avec une résolution plus forte. Nous savons que cette profession est parfois dangereuse (...) » (8janvier2015).

Libération, La liberté, notre boussole, Par Laurent JOFFRIN

« (...) La République vit par la réaction massive survenue dès jeudi, au soir glacial d'une journée traumatisante –des dizaines de milliers de personnes rassemblées dans toutes les villes de France, dont la mobilisation a fait chaud au cœur. Elle vivra par la manifestation de dimanche, qui doit être impressionnante par son ampleur et sa dignité. Elle vit par la réaction des autorités politiques, immédiate et sobre. Elle vit par la réplique donnée aussitôt par les autorités religieuses, solidaires dans l'épreuve, et notamment par celle des Représentants musulmans, émouvants dans leur indignation. Avec une arrière-pensée oblique, plusieurs bonnes âmes les avaient sommés de condamner l'assassinat de jeudi. Inopportune mise en demeure. Ils l'avaient déjà fait, sans que personne ne le leur demande, sans ambages et sans hésitation. Ils expriment le sentiment de l'immense majorité des musulmans de France, même ceux qui ont réprouvé les satires publiées dans Charlie Hebdo. Ces faits doivent être soulignés, d'abord parce qu'ils sont véridiques, mais aussi pour une raison plus tactique: ceux qui veulent à tout prix mettre en cause l'islam au-delà des islamistes ne comprennent rien aux impératifs de la lutte contre le terrorisme, qui est aussi politique. Dans ce combat planétaire, il faut mettre du côté de la République les musulmans dans leur masse, pour qui la laïcité n'est pas un obstacle mais une protection. A tous les religieux de se demander ensuite s'il n'y a pas, dans les textes sacrés, une pente dogmatique qui rend le dérapage fanatique plus aisé(...) » (9 janvier 2015)

***Libération, Réconfort,* Par Laurent JOFFRIN**

« (...) Charlie est un journal laïque, comme la France. Manquer à l'esprit de Charlie, c'est manquer aussi à ceux qui sont morts. Décidément, les sociétés communautaires font mauvais ménage avec la liberté d'expression... Hasard ou convergence? Le discours de Manuel Valls, lyrique et fort, était fondé sur ces mêmes valeurs laïques. Il est assorti de mesures de sécurité dont on peut discuter. Mais il a fait l'unanimité de l'Assemblée nationale, sans céder aux injonctions de la droite. Précision: les députés sont unanimes, non pour tous dire la même chose mais pour défendre leur droit de dire des choses différentes, comme les 4 millions de personnes qui ont défilé dimanche. Charlie exprime ce droit à la différence, cette tolérance dans le dissensus. Mahomet dit «Je suis Charlie». Autrement dit, la vraie religion musulmane est fraternelle, égalitaire, débarrassée des héritages guerriers du Coran remis à l'ordre du jour non par les docteurs de la foi mais par des tueurs ignorants. La vraie caricature du Prophète, c'est celle que montrent les islamistes. Le vrai islam, c'est celui de la masse des croyants de France. Il a toute sa place dans la République. » (14 janvier 2015)

***Libération, Tuer le bonheur,* Par Laurent JOFFRIN**

« Avec l'apparition sur notre territoire d'un terrorisme aveugle fondé sur la mystique du suicide, indifférent à toutes les dissuasions, les forces de sécurité ne peuvent parer à tous les dangers. (...) Les faibles penseurs de l'identité invoqueront on ne sait quelle guerre des civilisations, pour désigner à la vindicte l'immigration et la minorité musulmane ou pour en tirer un misérable bénéfice électoral. Ils diront que c'est l'Occident qui a été pris pour cible. Ils suggéreront lourdement que l'islam attaque la chrétienté, que le monde musulman menace l'Europe et la France. Nuisible méprise. La liberté parle à tous les peuples, y compris en terre d'islam. Avant d'attaquer ceux qu'il appelle «les croisés», l'Etat islamique veut soumettre, par les mêmes moyens barbares, les musulmans qui aspirent à la modernité(...) » (15 novembre 2015)

***Libération, tolérance* Par Laurent JOFFRIN**

« Qu'est-ce qu'une génération ? Un événement. Il y eut la génération de la guerre d'Algérie, celle de Mai 68, ou encore celle de l'affaire Dreyfus. Il y a maintenant la génération Bataclan. Les tueurs l'ont indiqué eux-mêmes dans leur revendication : c'est en pleine conscience qu'ils ont visé ce groupe-là, après un choix des lieux délibéré, «minutieux», selon leur propre terme. Contre la France et l'Allemagne, ils ont voulu faire un massacre au Stade de France, mais aussi contre le sport, qu'ils tiennent pour une occupation impie – le GIA algérien, en son temps, désignait le football à la vindicte des militants intégristes (...) une certaine ouverture culturelle, un libéralisme de mœurs, un cosmopolitisme qui n'exclut par une forme de patriotisme convivial, comme en témoigne la prolifération des trois couleurs françaises sur les pages Facebook (...)» (**Libération**, 16 novembre 2015)

***Libération, Fracture* Par Laurent JOFFRIN**

« (...) La situation sociale joue son rôle. La fracture béante née de la crise et des inégalités facilite la tâche des recruteurs de la terreur. Mais il serait bien naïf de s'arrêter là. S'il faut attendre la fin de la crise pour lutter contre le terrorisme, il a de beaux jours devant lui... La force de l'idée, la contagion nuisible de la propagande, le prosélytisme des militants du fanatisme, cette maladie de l'islam appelée intégrisme, sont des facteurs autonomes, indépendants du contexte social. Deux urgences s'imposent. D'abord, une action policière, encadrée par le droit : saisir les armes, démanteler les réseaux, repérer les jihadistes, surveiller, prévenir, punir. Ensuite, poser frontalement la question des prêcheurs de la haine. Molenbeek, comme tant de communes de banlieue en France, a accueilli, toléré, des imams formés et financés à l'étranger – notamment dans les monarchies du Golfe – qui ont préparé les esprits au pire. En France, Hassen Chalghoumi, l'imam républicain de Drancy, ne cesse de réclamer leur remplacement par des clercs formés ici, encadrés par la République. Il a raison. Qu'attend-on ? » (18 novembre 2015)

***Le Monde*, UNE REFONDATION POLITIQUE EST NÉCESSAIRE, Par gilles VAN KOTE**

« (...) Pour autant, les suites du 11 septembre 2001 nous enseignent que la manière forte, terreur contre terreur, ne résout rien et ne fait que déporter le risque. Certes, les Etats-Unis, en dehors de l'attentat de 2013 sur le marathon de Boston, n'ont plus été depuis lors l'objet d'attaques majeures sur leur territoire (...)

Les dangers qui menacent la société française nécessitent de se confronter à la réalité plutôt que de se complaire dans les fantasmes, de donner un nom à ce qui nous dérange plutôt que de le nier, de sortir de schémas de pensée sclérosés. Comment combattre la renaissance d'un antisémitisme virulent dans certains secteurs de la population musulmane ou le piège de l'islamophobie ? Pour que la mobilisation du 11 janvier n'ait pas été vaine, pour qu'elle signe l'amorce d'un rebond et non le début du renoncement, le sursaut doit être collectif (...) » (14 janvier 2015)

***Le Monde*, DJIHAD AU NIGERIA: MASSACRES EN SILENCE**

« (...) Boko Haram se réclame d'une forme d'islam fondamentaliste et entend créer, à cheval sur ces quatre pays, une sorte de « califat », un peu à la façon de l'Etat islamique en Syrie et en Irak.

Le groupe, qui dispose maintenant d'une véritable armée, mène une offensive vers la ville de Baga, au bord du lac Tchad. Partisans d'une violence méthodique, pour semer la terreur et assouvir leurs pulsions sanguinaires, les miliciens de Boko Haram tirent, souvent à bout portant, sur les villageois qui se trouvent sur leur chemin, sur ceux qui n'ont pu fuir assez tôt ou qui faisaient confiance aux autorités pour les protéger. Des rescapés ont décrit des rues jonchées de cadavres, de blessés agonisants, des centaines d'habitations brûlées (...) Les autorités nigérianes ont leur part, énorme, de responsabilités. Riche d'une manne pétrolière qui semble plus profiter au sud qu'au nord de cet immense pays, le gouvernement fédéral ne paraît toujours pas avoir accordé à Boko Haram la priorité stratégique que requiert cette insurrection armée qui relève autant du grand banditisme que du djihad (...) » (15 janvier 2015)

***Le Monde*, L'effroi et le sang-froid, Par jêrôme fenoglio**

« (...) Ce combat que mène Paris contre le djihadisme expose la France. Mais il ne faut pas renverser l'ordre des choses. Les autorités françaises sont en guerre contre l'islamisme armé parce que celui-ci a nommément désigné la France comme l'une de ses cibles. Il faut être aveugle ou sourd pour ne pas lire et entendre le discours de l'Etat islamique, d'Al-Qaida et d'autres mouvements islamistes: ce sont des appels à porter la « guerre sainte » en Europe, à tuer les « infidèles », les « juifs », les « croisés ». Ce n'est pas de la rhétorique. Il faut prendre au mot le « programme » de cette maladie régressive de l'islam qu'est l'islamisme. Qui peut dire avec certitude que l'inaction serait la garantie de l'immunité ? On touche là à la nature de l'ennemi à combattre. En ce début de XXI^e siècle, le fanatisme religieux, en l'espèce islamiste, a remplacé les grands totalitarismes du XX^e siècle. Comme *Le Monde* l'a souvent expliqué, l'islamisme, par son absolue radicalité, est un totalitarisme – cette promesse folle de régler tous les aspects de la vie des hommes au nom d'une religion érigée en unique source de rédemption.

Or ce « parti des purs », pour reprendre l'expression du grand politologue Pierre Hassner, s'en prend prioritairement aux démocraties. Il nous combat autant sinon plus pour ce que nous sommes que pour ce que nous faisons ou ne faisons pas. Rester nous-mêmes est l'une des conditions du succès dans la guerre qu'il faut mener contre ce fanatisme (...) » (15-16 novembre 2015)

Le Monde, NE NOUS TROMPONS PAS SUR LA NATURE DU COMBAT, Par jêrôme fenoglio

« (...) Le djihadisme sera-t-il « vaincu » pour autant ? Il ne faut pas mentir à l'opinion. Le seul démantèlement de la logistique paraétatique de l'EI n'y suffira pas. Parce qu'il relève d'une pathologie propre à l'islam, parce qu'il est une idéologie totalitaire, l'islamisme sera d'abord défait par les Musulmans. Cette bataille idéologique, déterminante, celle qui en finira avec la séduction que le djihad exerce auprès de dizaines, voire de centaines de milliers de jeunes gens, les Musulmans doivent la mener en priorité. Il faut les y aider. (...) » (17 novembre 2015)

Le Parisien, L'EDITO, un nouveau soufflé, Par Thierry BORSA

«Les premières réponses sécuritaires à la magnifique mobilisation des Français, après les événements dramatiques de la semaine dernière, sont nécessaires et légitimes. Mais il faut aller beaucoup plus loin. A Travers une réaction guidée par l'émotion et une vraie envie de fraternité, tout le pays a signifié que le temps était venu de donner un nouveau souffle à notre société. Cela passera, notamment, par la fin des postures partisans et idéologiques dans l'action politique, une réflexion sur les valeurs transmises dans les écoles de la République, un soutien aux musulmans de France face à ces dérives fanatiques commises au nom de l'islam, une lutte acharnée contre l'antisémitisme et, bien sûr, un pacte social renforcé et apaisé. Les vaines polémiques et les petites querelles n'ont plus leur place dans un tel programme.» (13 janvier 2015)

Le Parisien, L'EDITO, L'autrefront Par Jean-Marie Montali

« L'extraordinaire manifestation de dimanche a démontré aux petites cervelles des fanatiques, rétrécies dans un bain de haine, de frustration et d'ignorance, que dans l'épreuve la France sait se rassembler. Toute la France: celle de Marianne, celle des églises, celle des synagogues et celle des mosquées. On parle aujourd'hui de guerre contre le terrorisme, le jihadisme et l'islamisme. C'est un grand honneur qu'on fait aux assassins de la semaine dernière : la guerre est une affaire de guerriers et de soldats. L'assassinat, le massacre d'innocents dans un pays en paix, dans une salle de rédaction, dans la rue ou dans une supérette, c'est l'affaire des lâches. Mais voilà qu'ici ou là cette immense lâcheté est vécu comme une espèce d'héroïsme exemplaire. Les assassins sont des martyrs. Les victimes sont des coupables. Cette insupportable inversion des valeurs et de la morale ouvre un nouveau front : celui de l'éducation, pour en finir une bonne fois pour

toutes avec la mauvaise compréhension de tout, de la religion, de l'islam, de la laïcité, de la vie, de la République et de la France. C'est une urgence autour de laquelle tout le monde doit se mobiliser : les enseignants, les autorités religieuses, les parents et les politiques. Parce que, si cette fracture s'élargit et se creuse encore, les barbares, dont la seule vraie idéologie est celle du meurtre, auront marqué des points. Et, ça, aucune démocratie au monde ne peut l'accepter (...) » (15 janvier 2015)

Le Parisien, L'EDITO, Nos ennemis, Par Jean-Marie Montali

« Combattre Daech, c'est combattre Hitler et Pol Pot. En Syrie, en Irak, cette secte d'égorgeurs pille, viole, crucifie et fusille par milliers des innocents sur le bord de fosses communes. Aucun texte, aucune religion, aucun dogme ne justifie cette sauvagerie féodale qui défigure l'idée que les gens sains d'esprit se font de la religion et de l'humanité. En France, Daech assassine au hasard parce que nous représentons tout ce que ces barbares détestent: la liberté, l'égalité, la fraternité. En un mot, la démocratie. Combattre Daech, c'est frapper le nid de vipères en Syrie. Mais pas seulement. Si on veut que le 7 janvier et le 13 novembre ne se répètent plus, il faut arrêter, au nom d'on ne sait quel principe mal placé, de refuser de voir que, même en France, cette idéologie mortifère qu'est l'islamisme est capable de séduire des esprits faibles et d'en faire des assassins. La meilleure réponse qu'on puisse leur opposer, c'est de rester fidèles à nos valeurs d'humanisme et de tolérance. Mais de ne plus jamais transiger avec elles: ceux qui les violent sont nos ennemis (...) » (16 novembre 2015)

LE FIGARO, Nous sommes tous des « Charlie Hebdo », Par Jean D'Ormesson

« L'émotion submerge Paris, la France, le monde. Nous savions depuis longtemps que, renaissant sans cesse de ses cendres, la barbarie était à l'œuvre. Nous avons vu des images insoutenables de cruauté et de folie. Une compassion, encore lointaine, nous avait tous emportés. La sauvagerie, cette fois, nous frappe au cœur. Douze morts, peut-être plus encore. Des journalistes massacrés dans l'exercice de leur métier. Des policiers blessés et froidement assassinés. La guerre est parmi nous. Chacun de nous désormais, sur les marchés, dans les transports, au spectacle, à son travail, est un soldat désarmé.

Nous avons des adversaires. Désormais, nous avons un ennemi. L'ennemi n'est pas l'islam. L'ennemi, c'est la barbarie se servant d'un islam qu'elle déshonore et trahit. Les plus hauts responsables de l'islam en France ont dénoncé et condamné cette horreur. Il faut leur être reconnaissants(...) Loin de tous les lieux communs et de toutes les bassesses dont nous sommes abreuvés, nos yeux s'ouvrent soudain sous la violence du coup. Nous sommes tous des républicains et des démocrates attachés à leurs libertés»(7 janvier 2015)

LE FIGARO, La guerre, Par Alexis Brezet, Directeur des rédactions

« Nous devons frapper. Sans faiblesse ni pusillanimité. Quand la guerre est là, il faut la gagner (...) Face à la guerre, le premier devoir est de s'unir. Quelles que soient nos origines, nos opinions, nos religions ou nos options politiques, proclamer immédiatement et sans barguigner l'union sacrée. Rien ne serait pire, dans l'épreuve que traverse notre pays, que de faire cadeau à l'adversaire de quenelles de bas étage ou de divisions politicienne. Il faut saluer à cet égard la dignité de nos responsables publics qui, président de la République en tête, ont su trouver les mots qu'il faut. Saluer aussi ces représentants de la communauté musulmane qui ont crié haut et fort l'horreur que leur inspirent les crimes abjects de ces barbares déguisés en dévots(...) » (8 janvier 2015)

LE FIGARO, Après l'émotion, le courage, Par Alexis Brezet, Directeur des rédactions

« (...) Si tant d'homme et de femmes, de droite et de gauche, chrétiens, juifs, musulmans ou athées, ont éprouvé le besoin de se rassembler pour entonner La Marseillaise, c'est bien que quelque chose les rassemble : l'amour de la France, aujourd'hui menacée. (...) Ce péril a un nom : islamisme radical. Nous devons de toute urgence le conjurer. **Bien sûr, l'immense majorité des musulmans** français ne souhaitent qu'une chose : pratiquer pacifiquement et tranquillement leur religion, dans le respect des lois de la République. Bien sûr, il est capital de ne pas couvrir d'un injuste opprobre ceux qui ne le méritent en rien et qui ont témoigné hier par leur présence en masse qu'ils n'avaient rien de commun avec les fanatiques. Mais à force de dénoncer sur tous les tons, préventivement, et pour solde de tout compte, les dangers de l'« amalgame » et de la « stigmatisation », à force de noyer toute analyse un peu lucide sous le gaz incapacitant de l'« islamophobie », nous finissons par nous interdire de voir- et, plus grave, de traiter- les symptômes d'une terrible réalité. Oui, l'islamisme existe. Oui, il existe en France, comme dans le reste du monde, des groupes violents qui Haïssent indistinctement les juifs et les chrétiens, mais aussi les Musulmans qui ne partagent pas leur idéologie barbare(...) » (12 janvier 2015)